5 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14350) PARIS 100, RUE DE RICHELIEU Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59 MARDI 2 FEVRIER 1932

PARIS-VICHY-ST-RAPHAEL la seule épreuve féminine d'automobiles de cette année

PARIS-VICHY-ST-RAPHAEL va réunir de nombreuses conductrices du 24 au 28 février

LE "JOURNAL" EN CHINE

Les concessions française et internationale organisent leur défense à Changhaï

UN CROISEUR JAPONAIS A BOMBARDÉ NANKIN

CHANGHAI, 1er février (vià *Eastern*). — Nous sommes toujours dans le noir. Si l'on se dirige encore à Changhaï, ce n'est qu'à la lueur des coups de feu. En attendant les grandes choses, on en voit déjà de petites qui, tous comptes faits, ne sont pas trop mal.

Avant tout et pour bien comprendre, je vous demande de ne pas oublier que l'affaire se passe en Chine. Un chat en France s'appelle un chat ; ici, un chat s'appelle tantôt un lion, tantôt une souris, mais jamais un chat.

Que signifient par exemple ces deux armistices dont vous avez entendu parler ? La fin des hostilités ?

Loin de là. Ils signifient premièrement une ironique condescendance envers l'étrange peuple blanc. Les Anglais, les Américains, les Français désirent un armistice; ils y tiennent tant que cela ? pourquoi les contrarier ? Voilà, messieurs, répondent Chinois et Japonais, voilà votre armistice, mais c'est bien uniquement pour vous faire plaisir.

La seconde raison est plus sérieuse. Le Japon a raté son coup; il en fut étonné, mais non découragé. Seize cents hommes ne lui ont pas suffi, il en amènera quinze mille. On ne vient pas en dix minutes de Nagasaki à Changhaï. Il n'a encore que quinze mille hommes. Sa nouvelle heure n'a pas sonné ; il est content d'attendre trois jours, et même davantage.

Quant à la division chinoise, ne lui faut-il pas plus de trois jours pour finir de se tâter ?

LE QUAI DE FRANCE SUR LE BUND
RÉFUGIÉS CHINOIS FUYANT DANS CHAPEI BOMBARDÉ

Fuite éperdue

A part cela, tout va comme devant. La panique brave même la pluie.

Enfin, d'où sortent tous ces Chinois ? Le fameux spectacle de la fuite éperdue continue de battre son plein. Aujourd'hui, c'est le tour des automobiles qui ne nuisent en rien aux rickshaws ni aux brouettes, bien entendu. Dans une voiture, vous comptez deux hommes, cinq femmes, quatre enfants, deux coffres laqués et un canari dans sa cage. Les autos se suivent et, à l'intérieur de chacune, c'est la même assemblée. Tout cela, par la brèche que les Français ont ouverte dans leur barbelé qui barre le Bund, s'engouffre vers on ne sait quel gouffre.

— Eh bien, qu'en penses-tu ? demandai-je au marsouin qui, de Montpellier, sa ville natale, était venu défendre le Whang-Poo ?

— Oh la la ! répondit-il, où tout ça pouvait-il bien loger ?

La Chine doit être un pays mal exploré. Jusqu'ici, on a cru que le Chinois, ainsi que tous les autres peuples, vivait à la surface du sol. Ne serait-il pas plus juste de prétendre que la Chine est faite d'étages souterrains superposés ? Il y a des villes cachées là-dessous. Et, devant la menace d'inondation, tout le monde remonte.

M. SHIGENITSU
ministre du Japon en Chine

La nuit à Chapei

Dans Chapei, les « sans-vêtement » n'ont pas cédé.

L'un d'eux même, à la faveur de la dernière nuit, a construit, à l'aide de touques à pétrole, un petit blockhaus à sa fenêtre. C'est au n° 151 de Range-Road. Le réduit est bien fait : un grand trou, sans doute, pour les bombes, et deux petits. En face, sur le trottoir, les Japonais ont amené une mitrailleuse ; ils la servent comme de petits diables. Depuis deux heures qu'ils tirent, ils ne sont pas venus à bout du « plain clothes man », mais ils font du bruit. Je ne reviendrai pas là sans coton dans les oreilles.

Les « snipers » snipent de plus belle. Ce qui est grave, et j'envisage les conséquences qui pourraient en découler, c'est qu'ils tiraillent sur le territoire international.

Ils ne savent pas du tout ce qu'ils font. Un Chinois tire sur un autre Chinois. Jamais je n'ai souhaité de mal aux Anglais ni aux Américains, mais aujourd'hui plus que jamais, puisse Dieu les tenir hors de toute atteinte !

Dans ces rues, chars infernaux témoignant de l'instinct sauvage de l'homme, des camions hérissés de baïonnettes promènent, comme pour une monstrueuse mascarade, soldats et volontaires, soit anglais, soit japonais, quelques-uns en civil, les autres en uniforme, lesquels, revolver braqué, chassent avidement dans la grande jungle humaine de Changhaï.

PLAN DE LA CONCESSION FRANÇAISE A CHANGHAI

Dans les concessions

Un mot sur les concessions. D'abord, la française. Elle part du fleuve Whang-Poo, sur le Bund, et cette base de son quadrilatère s'appelle quai de France. Il n'est pas long, mais le quadrilatère s'enfonce sur douze kilomètres. Du côté gauche, une crique, et quelle crique ! nous sépare du territoire chinois. Du côté droit, contact avec la concession internationale. Le quatrième côté de notre possession, celui qui est à douze kilomètres du quai, se perd dans la campagne et dans ses cercueils. Maintenant, prenez un œuf, un gros œuf de cane, et posez-le non loin du quai dans le quadrilatère : c'est la cité chinoise de Nantao. Dans nos murs, en dehors de 1.300 Français nous avons un essaim, hélas ! sans reine, de 400.000 Chinois. Notre concession est entièrement entourée de barbelés, Nantao aussi.

Le « settlement » international, concession anglaise, américaine, italienne, japonaise, avec lequel nous formons frontière, est une grande diablesse de ville où 30.000 blancs sont noyés dans un million de Chinois.

Ces tableaux vous diront pourquoi la France fait descendre un bataillon de Tsien-Tsin — nous en avons un déjà en permanence à Changhaï — et pourquoi l'Amérique expédie à toute vapeur 3.000 hommes et son escadre du Pacifique.

Un autre mot : M. Shigenitsu, ministre du Japon en Chine, et M. Wou Te Hchen, ce maire du plus grand Changhaï, ont élu domicile sur la concession française. La Chine et le Japon mettent chez nous ce qu'ils ont de plus précieux. Si la guerre éclate entre ces deux pays, sans doute sera-t-il assez amusant de voir ces deux augures se faire la grimace sur notre trottoir.

Quand on est à court d'idées, on tient à celles qui vous viennent. Ainsi, cet après-midi, ai-je de nouveau tenté de rendre visite à M. le général commandant la fameuse division chinoise. Je ne sais pas son nom. Personne ne le connaît davantage. Selon les circonstances, ce nom restera obscur ou deviendra célèbre. Un éminent interprète m'accompagnait; son chinois ne valut pas mieux que ma langue européenne. Les avant-postes l'insultèrent d'une manière qui me chatouilla agréablement : ils avaient été plus polis hier. Cela veut-il dire que nous approchons du dénouement fatal ? C'est ici l'impression de chacun.

ALBERT LONDRES.

Lire, en 3e page, nos autres dépêches sur les phases du conflit.

EN 3e PAGE :
Ladoumègue suspendu et son club disqualifié par la fédération d'athlétisme.
EN 4e PAGE :
LA MODE
EN 5e PAGE :
La mission Citroën Centre-Asie.

Tous droits de reproduction réservés par le JOURNAL.

UN ITALIEN expulsé de France est assassiné à coups de revolver par un inconnu la nuit, à Clichy-sous-Bois

A la limite de Clichy-sous-Bois, vers Livry-Gargan, s'ouvre l'Allée nouvelle, artère principale, encore que défoncée, d'un village de cabanes perdues au milieu de leurs jardinets pierreux. C'est là qu'un homme a été assassiné dimanche soir.

Il était 22 heures. Un habitant d'une maisonnette revêtue de telle goudronnée et dont le seul luxe réside dans la peinture rouge sang-de-bœuf dont on a peint l'unique fenêtre, M. Robinet, entendit cinq coups de feu claquer dans la nuit. Il attendit quelques secondes et sortit, un fanal à la main, avec toute sa famille. Ses recherches ne furent pas longues. Presque à sa porte, étendu dans la boue, un homme râlait, proférant, dans un hoquet, de rares paroles en italien.

G. UGUSELLI

M. Robinet alla chercher un voisin, compatriote du blessé, M. Pezzati. Celui-ci arriva juste à temps pour entendre la malheureuse victime, prononcer dans sa langue maternelle un dernier mot : « Bandit !... » Quelques instants plus tard, le blessé rendait le dernier soupir.

Cependant, un des fils de M. Robinet avait alerté par téléphone la gendarmerie la plus proche, celle de Gagny. Bientôt le brigadier Guézel arriva et procéda aux premières constatations.

Le mort était vêtu d'un pantalon violine, d'un chandail bleu, d'un gilet de même couleur, d'un veston de drap noir et d'un paletot de cuir. Sa casquette grise était tombée. Il perdait son sang par de nombreuses blessures. On retrouva à proximité sept douilles d'un calibre de 7 m/m. 35.

Dans les poches du défunt des papiers indiquaient son identité : Giuliano Uguselli, né le 18 juillet 1899, ainsi qu'en fait foi un récépissé de carte d'étranger établie en 1929 par la mairie d'Abrest (Allier).

On ne pouvait songer à continuer les recherches pendant la nuit. L'enquête, reprise hier matin, ne devait d'ailleurs pas fournir beaucoup de renseignements nouveaux. Personne ou presque personne ne connaissait le mort. On a pu cependant savoir qu'il avait travaillé, il y a deux ou trois ans, dans la région, où on l'avait surnommé, en raison de sa crainte exagérée du froid, « l'homme aux trois vestons ».

Expulsé de France, il se serait alors réfugié en Belgique. Il serait revenu à Clichy-sous-Bois, à l'époque de la Noël, mais on ignore où il avait trouvé asile.

Dès l'arrivée sur les lieux du parquet de Pontoise, composé de M. Conte, substitut du procureur de la République ; de M. Pihier, juge d'instruction, et de M. Paradis, greffier, qu'accompagnait M. Andréani, commissaire de police du Raincy, le docteur Derème, médecin légiste, procéda à l'autopsie du cadavre.

(*La suite en 3e page*)

Est-ce l'assassin de Mme Hell ?

L'Arabe KABRI MEBSAOUD BEN SAID *qui est soupçonné d'être l'assassin de Mme Hell, la rentière de Neuilly-Plaisance.* (Détails en 5e page.)

UN EXPOSÉ du banditisme en Corse est fait par le président des assises du Rhône au début de l'audience

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LYON, 1er février. — « Messieurs les jurés, je vous exhorte, au moment où vous allez aborder l'examen de cette affaire, d'oublier tout ce que vous avez pu en entendre dire au dehors. Soumettez les faits de la cause au seul contrôle de votre froide raison. C'est ce que l'on attend de vous et c'est le motif pour lequel vous êtes appelés à juger ce procès qui, normalement, aurait dû venir devant la cour de Bastia. On a douté de l'indépendance de quelques jurés de la Corse, à cause de la terreur que certains bandits, ou plutôt certains brigands, ont réussi à répandre sur un pays magnifique, un des plus purs joyaux de notre écrin national. »

C'est par cette allocution liminaire, prononcée par le président Hauw, que débute le procès. Elle montre assez le caractère particulier de cette affaire sur laquelle planera tout au long des débats l'ombre redoutable du célèbre bandit Bartoli.

Ses lieutenants — les trois accusés — qui se sont constitués prisonniers (le quatrième, Amado Nieri, tient encore le maquis) ont fait dans le box une entrée fort discrète et, pour tout dire, assez décevante. Gabrielli, Santoni et Fratini sont trois jeunes gens de taille, de corpulence et de visage également médiocres. Rien de leur tenue ni de leur expression ne semble propre à inspirer la crainte ou la répulsion.

Cette impression de désillusion est telle que le président Hauw tra jusqu'à dire aux jurés.

— Vous vous attendiez sans doute à voir ici des êtres hirsutes, des sortes de bêtes farouches. Vous voyez que ce n'est pas cela du tout.

Les trois accusés. De haut en bas : SANTONI, FRATINI *et* GABRIELLI.

La mère et le prêtre

Mais, dans la salle, au milieu de la cohue bruyante et indifférente des curieux, on distingue deux figures bien curieuses.

D'abord une vieille femme, toute menue, toute frêle et dont le très mince visage, au ton ivoirin, s'encadre de la faldetta corse. C'est Mme Pedinielli, la mère de celle des deux victimes qui fut tuée. La seconde victime, Mozziconacci, paraîtra comme témoin. Pour le moment, invisible, il est confié à la garde de deux gendarmes, car il est lui-même impliqué dans une autre affaire de meurtre.

Auprès de Mme Pedinielli s'est assis un jeune prêtre, l'abbé Casanova, au visage très doux. Après le drame, ce vénérable ecclésiastique s'employa, avec plusieurs notables de la région, notamment un maire et un conseiller général, à apaiser les esprits. Dans son désir de concorde, il alla jusqu'à induire certains témoins au silence et, tout à l'heure, poursuivant son exposé, le président Hauw précisera ainsi son rôle.

— Je ne le blâmerai pas sévèrement, car ses intentions furent pures.

GEO LONDON.

(*La suite en 5e page*)

La délégation française est arrivée à Genève où la Conférence du désarmement s'ouvrira aujourd'hui

JOURNALISTES AU BUREAU DE LA PRESSE

GENÈVE, 1er février. — La délégation française à la conférence du désarmement, ayant à sa tête M. Tardieu, ministre de la guerre, est arrivée à Genève à 9 heures.

Avec M. Tardieu se trouvaient M. Paul Reynaud, ministre des colonies ; M. J.-L. Dumesnil, ministre de l'air ; M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil ; M. Jean Fabry, député, président de la commission de l'armée.

M. Ch. Dumont, ministre de la marine, est arrivé dans la soirée.

Les délégués français, qu'accompagnaient leurs chefs de cabinet et leurs experts, ont été salués, à leur arrivée, par l'ambassadeur de France, M. de Marcilly, et par le consul général à Genève, M. Aimé Leroy, et par plusieurs des hauts fonctionnaires français du secrétariat de la S.D.N.

M. André Tardieu a eu, au début de l'après-midi, un entretien avec sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des nations.

Il a reçu ensuite M. Paul Hymans et la délégation belge à la conférence.

A 16 heures, M. André Tardieu et ses collaborateurs, MM. Reynaud, Dumesnil et Gignoux, ont fait une visite au président de la conférence.

M. André Tardieu et ses collaborateurs ont visité dans l'après-midi les installations de la conférence, salle des séances et salles des commissions, qui grâce à un effort méritoire jusqu'au dernier moment se trouvent entièrement prêtes pour l'ouverture de la conférence.

Une visite aux salles de la Conférence

GENÈVE 1er février. — Le bâtiment construit à côté du secrétariat général de la S.D.N. pour servir d'asile à la conférence du désarmement pourrait fort bien passer pour un hôpital. Ce sont de grandes salles froides et nues, peintes de grisaille, des couloirs spacieux et bas de plafond avec, en retrait, des sortes de cabinets particuliers meublés de sièges métalliques; à terre un linoléum sur lequel s'amortit le bruit des pas.

La salle de la conférence évoque un amphithéâtre d'école de médecine et la salle de la presse fait songer à une des grandes salles de la Sorbonne. Tout cela est conçu, agencé en vue de l'utilité, et, s'il ne s'y relève aucun pittoresque, on doit reconnaître que le travail y sera facile.

On compte sur la participation d'un demi-millier de journalistes.

Le service d'ordre et de surveillance sera assuré par 300 agents de la Sûreté et gendarmes.

Ce soir, aura lieu à la cathédrale Saint-Pierre une grande soirée musicale consacrée à l'audition des *Béatitudes*, de César Franck. De nombreux spectacles sont prévus au Grand Théâtre avec le concours d'artistes éminents. — (*Journal.*)

MON FILM

Les peintres ne vendent plus leurs tableaux et les sculpteurs pourraient à peu près tous réciter le monologue pessimiste de Coquelin cadet dans *Cabotins*. Les beaux-arts sont durement touchés par la crise... Ah ! il est passé l'heureux temps où n'importe quel barbouilleur n'avait pas assez de ses mains, voire de ses pieds, pour satisfaire aux commandes des marchands, où il suffisait à un modeleur plus ou moins exotique d'exposer son empreinte digitale dans un bloc de glaise pour se voir assailli par toutes sortes de munificents amateurs !

Les vaches maigres, squelettiques, sont arrivées, et elles ne peuvent même pas servir de modèles aux peintres de gotons nues, panses et velues, comme nous en avons tant vu dans les Salons vraiment modernes.

Une grande misère règne chez les artistes... Les uns — ceux qui la connaissent de longue date — la supportent avec stoïcisme ; les autres, qui étaient habitués au succès, à la vente, à l'auto, à la vie large, se montrent moins philosophes et, regrettant sans doute de n'avoir pas prévu les temps difficiles, appellent au secours.

Que faire ? Ils sont légion et se répartissent en tant de catégories — toute question de talent mise à part — depuis le vrai professionnel qui a vraiment fait de l'art sa carrière jusqu'au demi-amateur, peinturlureur du dimanche qui se qualifie « artiste », expose et vend à l'occasion. Comment les distinguer les uns des autres ? Leur corporation est inorganisée, formée de clans hostiles, et c'est la cour du roi Pétaud...

Or, les dirigeants de quelques groupements réclament la carte de chômeur pour les peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, etc., qui sont victimes de la carence à peu près totale des mécènes... C'est une excellente idée que le ministère du travail, ou plutôt du sans-travail, devrait adopter et réaliser sans retard : il y aura peut-être quelques faux rapins, quelques bohèmes, quelques paresseux, qui, ayant toujours chômé volontairement, toucheront indûment l'indemnité de chômage. Mais qu'importe ? Ceux-là seront bien vite repérés et l'essentiel est que tant de braves artistes ne meurent pas tout à fait de faim sous la République athénienne.

Il faudra aussi — car les Muses sont sœurs — accorder la carte et le secours de chômage aux écrivains dont les œuvres ne se vendent plus, aux musiciens qui ne jouent plus de leur instrument que pour se faire danser eux-mêmes devant le buffet, aux comédiens, aux chanteurs sans emploi... Car enfin, ils sont aussi des travailleurs qui ne travaillent pas, et rien ne serait plus injuste que de les traiter autrement que les terrassiers sans embauche. D'autant plus que ce n'est pas à leur intention que l'Etat va ouvrir des manières de chantiers nationaux.

Oui, la carte de chômage intellectuel s'impose... Seulement, il est grand temps de freiner avec vigueur les vocations artistiques et littéraires. Décourageons l'entrée des nouvelles couches dans des carrières surencombrées, où la crise sera plus dure et plus longue que partout ailleurs : le Béotien qui ne veut pas que son rejeton soit « artiste » est et a peut-être même toujours été dans le vrai. — CLÉMENT VAUTEL.

Le "Journal" au Maroc

EN MARCHE vers le Sahara

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

RABAT, 1er février. — La visite officielle du front marocain est terminée. Pour chacun des voyageurs, la vie quotidienne a repris. M. Lucien Saint a retrouvé ses antichambres peuplées de solliciteurs, les fonctionnaires de sa suite leurs bureaux surchargés de dossiers. Tout le long de la ligne du front, dans l'haleine glacée des nuits, les officiers de nos avant-postes ont renoué leurs relations avec ce vieux compagnon : le danger, et cette fidèle amie : la solitude. Les partisans qui veillèrent sur notre sécurité sont rentrés dans leurs ksour, après avoir touché une *kessra* et une poignée de cartouches. Nos voitures éclopées ont été conduites au garage, comme des blessés à l'hôpital.

Le reporter, pour le moment tout au moins, n'a plus rien à faire ici. Demain matin, je reprendrai l'avion de l'Aéropostale ; je serai en France demain soir. Voulez-vous que, d'ici là, nous mettions ensemble un peu d'ordre dans mes papiers et dans mes souvenirs, autrement dit que nous tentions de nous faire une idée exacte de ce qui vient de se passer au Maroc et de ce qui doit encore s'y accomplir ?

M. LUCIEN SAINT
à cheval à l'entrée d'un ksar

Ma pensée, tandis que j'écris ces lignes, me reporte vers le Tafilalet. Je le revois tel que nous l'avons découvert, et tout autre, je dois bien le dire, que je ne l'avais prévu. Le mot de Tafilalet se trouvait lié, dans ma pensée, à ces termes pleins de fraîcheur : oueds, seguias, palmiers, fertilité. Autrement dit, je m'attendais un peu à contempler une oasis de carte postale. Le Tafilalet actuel, le vrai Tafilalet, offre en réalité, avec ses palmiers à demi calcinés et ses canalisations taries, un spectacle presque dramatique. J'ai encore dans les oreilles le grand cri de détresse par lequel les Filallens accueillirent, aux portes de Rissani, notre résident général : « De l'eau ! de l'eau ! de l'eau ! » Cri d'une race qui veut

AU VESTIAIRE DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT
— *Attention !... c'est une canne à épée.* (Dessin de R. PALLIER)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vivre ! Cri d'une terre qui ne veut pas devenir un désert ! Prière que la France exaucera, puisque les Filaliens ont désormais mis leur main brune dans la main que nous leur tendions !

La guerre que nous faisaient là-bas les insoumis avait créé pour nous de cruelles nécessités. Nous avions dû, pour réduire la résistance qui nous était opposée, détourner une partie des eaux dont la palmeraie tirait sa fertilité. Voilà pourquoi le Tafilalet que j'ai vu m'a paru bien différent de celui que nous avaient dépeint, non sans l'embellir quelque peu, les grands voyageurs qui s'étaient aventurés jusque dans ces parages.

Le Tafilalet n'en demeurait pas moins, en regard du désert environnant, une région infiniment favorisée. Il était tout à la fois, pour les dissidents et les insoumis, un repaire et un grenier. Il ravitaillait tous les djiouch et tous les coupeurs de fils télégraphiques. Il permettait aux grands nomades Aït Amou et Aït Atta de faire des incursions jusque dans nos lignes d'Algérie. Nous avons dû, pendant plusieurs années, soumettre la région de Bou-Denib à d'incessantes opérations de police destinées à préserver non seulement nos positions marocaines, mais encore nos positions algériennes. Il fallait, pour notre sécurité, que le Tafilalet tombât.

« Dans ces conditions, me direz-vous, pourquoi avoir tant tardé ? »

Cette temporisation eut une raison que je vais vous dire et qui n'a jamais été, me semble-t-il, suffisamment soulignée. Les chefs civils ou militaires qui dirigeaient les opérations étaient avant tout guidés par cette idée qu'il ne fallait pas chasser les insoumis de leur repaire et de leur grenier pour les rejeter dans une autre région susceptible de jouer pour eux le même rôle. Or, il existait, à l'ouest du Tafilalet, un certain nombre de contrées extrêmement fertiles vers lesquelles ils n'eussent point manqué d'émigrer. Tels étaient le coude du Draa, le Dadès, le Ferkla, le Todra. Qu'avons-nous fait l'automne dernier ? Nous avons occupé le coude du Draa, le Dadès et la vallée du Todra. Nous nous sommes rapprochés du Ferkla : nous avons, dans la mesure du possible, barricadé les repaires et interdit les greniers. Puis nous nous sommes retournés vers le Tafilalet. Et ce fut, après des années de préparation, la conquête opérée en une nuit.

A l'assaut des montagnes

Je vous ai laissé prévoir, au cours de divers articles, que les événements pourraient fort bien se précipiter durant l'année qui vient de commencer. Je pense être aujourd'hui en mesure de confirmer la nouvelle. Sans trahir le moindre secret d'état-major et sans oublier, d'autre part, qu'aucune opération ne doit avoir lieu, au Maroc, avant que le gouvernement français ait donné son approbation, je crois être désormais à peu près renseigné sur le thème général des opérations futures.

Il reste actuellement dans le Sud marocain trois grands foyers d'insoumission : d'une part, le Haut-Atlas et le Djebel-Sarro ; d'autre part, au sud de Tiznit, la tache de l'Anti-Atlas. Occupons-nous d'abord des deux premières, que le Ferkla relie l'une à l'autre comme des vases communicants, et qui disposent, au sud, d'un large débouché sur le Sahara.

Le premier théâtre d'opérations, ce sera, sans aucun doute, le Tadla, c'est-à-dire la lisière nord du Haut-Atlas. Nous sommes depuis 1926 au pied de la montagne. Il s'agit maintenant de l'aborder de front — tâche difficile en raison de la nature du terrain et de la valeur guerrière des habitants. Quoi qu'il en soit, nous l'entreprendrons. Toute la question est de savoir si nous ouvrirons ce seul chantier ou bien si nous attaquerons le Haut-Atlas de tous les côtés à la fois, et notamment si nous poursuivrons en même temps notre avance dans le Todra et le Ferkla.

En opérant ainsi, nous empêchons les tribus du Haut-Atlas de s'écouler dans le Djebel-Sarro. Autrement dit, nous créons une tache de dissidence sans porte de sortie. On peut se demander s'il ne serait pas plus habile de rejeter les insoumis de montagne en montagne, et finalement dans le Sahara. Le désert serait pour eux un repaire tellement inhospitalier que la plupart d'entre eux ne tarderaient sans doute pas à revenir vers le nord pour nous demander l'aman. Voilà une thèse. Mais il y en a une autre. Elle consiste à dire qu'en attaquant le Haut-Atlas de tous les côtés à la fois, par le Tadla au nord, par Marrakech à l'ouest, par le Ferkla au sud et par Meknès à l'est, nous frapperions un tel quadruple coup que les insoumis, désorientés, ne pourraient nous opposer qu'une résistance inefficace et brève. Les Berbères et les Arabes ne détestent-ils pas la stratégie des multiples attaques et des mouvements tournants ? Le glas de l'insoumission n'a-t-il pas commencé de sonner le jour où, résolus à ne plus nous laisser encercler, nous avons nous-mêmes pratiqué une politique d'encerclement ?

A ces opérations qui, ne nous le dissimulons pas, ne s'effectueront pas en un jour, viendront s'en ajouter d'autres : liaison entre le coude du Draa et le Tafilalet par des forces supplétives et légères, avance sur le Moyen-Draa, encerclement de la région insoumise située au sud de Tiznit et que nous pourrions attaquer non seulement au nord, mais encore de flanc, grâce à nos postes avancés d'Akka et de Tata. Là encore, nous aurons peut-être du fil à retordre. Ce très important noyau d'insoumission a pour chef un grand caïd arabe, Medani Alakaasi, et le caïd est lui-même secondé par un personnage mystique qui prétend, comme le défunt Nifrouten, posséder la *baraka*, le fluide magique : le fameux Merebbi Rebbo, fils du non moins fameux agitateur Ma l'Aïnine qui avait pris Marrakech en 1912 et qui en fut chassé par Mangin, à cette époque colonel.

Je ne voudrais pas qu'une regrettable confusion pût se créer dans votre esprit. Ce programme, je vous le donne comme devant probablement être amorcé cette année, mais non pas comme devant être réalisé avant le 31 décembre. Ce n'est sans doute pas encore 1932 qui verra la fin de l'insoumission marocaine. Le jour approche, cependant, où nous aurons, en liaison avec la Mauritanie et l'Algérie, la maîtrise du Sahara occidental. Le front saharien enfin créé, il ne nous restera plus qu'à donner, entre la Méditerranée et le désert, le plus possible de bien-être aux hommes de bonne volonté, et, dans l'histoire de notre pays, une place de choix aux chefs et aux soldats qui auront ainsi parachevé notre œuvre marocaine.

Jean Botrot.

Le Bal des Petits Lits Blancs

Voici l'horaire précis du Bal des Petits Lits Blancs, ce soir, à l'Opéra.

A 22 h. 30, ouverture des portes. Le programme, qui réunit toutes les vedettes les plus célèbres, commencera à 23 heures, en présence du président de la République. A minuit, tirage de la tombola et distribution des cadeaux.

Le Zoo de Vincennes sera transformé l'an prochain

La troisième commission municipale, réunie hier sous la présidence de M. Adolphe Chérioux, après avoir pris connaissance de l'état des pourparlers entre la Ville de Paris et le Muséum d'histoire naturelle au sujet de la réouverture du jardin zoologique de Vincennes, a pris les décisions suivantes :

1° Le Muséum d'histoire naturelle sera autorisé à rouvrir au public, jusqu'au mois de décembre 1932, le parc zoologique sur son emplacement actuel;

2° Le tronçon du petit chemin de fer entre la porte de Reuilly et le parc zoologique continuera à fonctionner jusqu'à la même date, mais la société exploitante versera une redevance de 15.000 francs;

3° La Ville de Paris concédera au Muséum d'histoire naturelle la partie du bois de Vincennes, d'une contenance d'environ 15 hectares et demi, située au nord du lac Daumesnil entre la route de Ceinture du lac, la route de Paris à Charenton et l'avenue Daumesnil.

Ces décisions seront soumises au Conseil municipal.

Chantiers de Saint-Nazaire

La Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) communique la note suivante :

On a prétendu que les difficultés de la Compagnie Générale Transatlantique provenaient en partie des bénéfices exagérés prélevés par la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) sur les commandes dont elle s'arrogerait le monopole.

Jusqu'à présent, la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) n'a rien voulu dire. Mais ces bruits erronés persistant, le président du conseil d'administration, sans aucune espèce d'esprit de polémique auquel il ne se prêtera pas, tient à rétablir les faits et à faire connaître la vérité.

1° La Société de Penhoët n'a pas le monopole des commandes de la Compagnie Générale Transatlantique, puisque, sur 23 navires commandés par celle-ci depuis la fin de la guerre, 5 seulement, représentant le tiers du tonnage total, ont été construits par Penhoët ;

2° Les commandes de la Compagnie Générale Transatlantique ne constituent pas le principal aliment à l'activité de la Société, puisque entre 1921 et 1930, sur une période de 10 ans, le chiffre d'affaires de la Transat, avec Penhoët a été le quart seulement du chiffre d'affaires total de Penhoët ;

3° La Compagnie Générale Transatlantique n'a jamais payé aucun navire commandé à Penhoët à un prix supérieur au prix le plus bas qu'elle pouvait trouver sur le marché international. La Société de Penhoët serait heureuse d'être admise à en administrer la preuve péremptoire devant telle commission d'ingénieurs qu'on lui désignerait.

Pour les paquebots *Ile-de-France*, super *Ile-de-France*, qui, eu égard à leurs dimensions, ne pouvaient être construits qu'à Penhoët, seul chantier français ayant les cales nécessaires, leurs marchés ont toujours été soumis à l'examen des services de la marine marchande ; ils ne prévoient du reste qu'un bénéfice très modéré, et cependant l'exécution de ces navires exceptionnels présente des risques considérables et nécessite des dépenses d'immobilisation très importantes.

4° La Société de Penhoët est une société anonyme qui publie ses bilans ; il est aisé, en s'y reportant, de constater qu'elle n'a pu distribuer à ses actionnaires, pour les dix derniers exercices, qu'un dividende brut qui s'élève en moyenne à 3,7 0/0 (soit 18 francs papier) au lieu de 12 0/0 avant la guerre (soit 60 francs or). Quant à ses administrateurs, il a été attribué à chacun d'eux une moyenne de 8.000 francs par an, tout compris, au lieu de 18.000 francs or avant la guerre.

Signé : René FOULD,
Président de la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët).

ÉCHOS

Réfléchissez bien à l'économie... que vous réaliserez en vous adressant aux « 100.000-Chemises ». Maison principale, 69, rue Lafayette, et Succursales à Paris, Lille, Bordeaux.

LA FEERIE MAROCAINE

MARIE-THERESE GADALA
(Arthaud-Grenoble)

Après Loti, Chevrillon, les Tharaud et tant d'autres, Mme Marie-Thérèse Gadala nous chante le Maroc, sa lumière, ses merveilles, ses traditions, ses gloires, Maroc des marabouts et des grands caïds, Maroc des pistes jonchées de caravanes, des villes grouillantes, des kasbas fières, Maroc des Mérinides et de Lyautey, dont le nom flotte partout, aux murs, comme un drapeau, la voyageuse les crée, les fait vivre devant nous dans l'embrasement du soleil d'Afrique et ce rythme berceur de la vie musulmane qui fait d'hier demain, et de demain, toujours.

Erès annonce, du 2 au 10 courant, sa vente annuelle de soldes après inventaire. Bas fins, depuis 20 francs. 108, boulevard Haussmann, et 390, rue Saint-Honoré.

GERMAINE RAMOS

LA POSSEDEE

Roman d'une jalouse bien moderne qui se résigne aux plus douloureuses complaisances pour garder celui qu'elle aime passionnément. L'auteur de Rien que ton corps sait voir ce qui se passe dans le cœur de tant de femmes meurtries par la trahison. C'est la peinture frémissante de ce qui est l'humble vérité pour d'innombrables couples. (Editions Montaigne, 12 francs.)

Superbe collection de renards argentés importés directement d'origine et sélectionnés depuis 750 francs, moins cher qu'en 1914. Jassel, 65, avenue Victor-Hugo (Etoile).

Comme elle l'a annoncé précédemment, The White House, maison L. Giraud, 4, rue de Castiglione, fera avant son inventaire annuel une vente de coupons de dentelles, soieries, lainages, rubans et toiles les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 février. Occasions exceptionnelles.

L'IMPOSSIBLE DECHEANCE

par MARC EVIAN

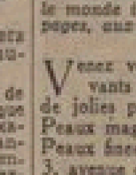

Une femme charmante, mais au déclin, s'attache désespérément à l'amour qui prolongera en elle le sentiment de sa jeunesse. En un tragique point final, la désenchantée ferme les yeux aux apparences pour se retourner vers le monde intérieur. (Un volume de 280 pages, aux Editions Albert, 8 frs).

Venez voir nos renards argentés vivants d'origine. Important arrivage de jolies peaux, à 750, 950, 1.250. Peaux magnifiques à 1.500 et 1.800. Peaux fines en pékans et renards bleus. 3, avenue de Villiers. Fourrures Renel.

L'AMAZONE ROUGE

par RACHILDE

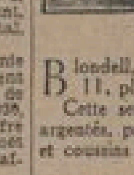

Rachilde, auteur de tant de livres curieux, intriguera le lecteur par le mystère qui enveloppe l'héroïne de l'Amazone Rouge, ce fantôme de la jeune fille prisonnière d'une passion coupable et à la fois innocente et inconsciente. Lemerre, éditeur.

Blondell, 11, place de la Madeleine.
Cette semaine, grande vente renards argentés, prix exceptionnels, couvertures et coussins fourrure.

La Succursale de luxe de la Samaritaine, 27, boulevard des Capucines, vendra, jeudi prochain et pendant huit jours : gants, parfums, bas de soie, fourrures, soieries pour robes et lingerie ; elle vendra un gant Suède lavable à 18 francs ; un gant drap lavable, manchette évasée, à 22 francs ; un gant glacé « Tom Pouce », à 24 francs ; un gant large manchette, à 34 francs; un gant mousquetaire 16 boutons, à 48 francs ; une bonbonne de 5 litres d'eau de Cologne 80°, à 120 francs ; une eau de Cologne, flacon doré, le litre, 45 francs ; des savons de bain, à 25 francs la douzaine ; des sels de bain , à 20 francs la boîte de 2 kilos ; un bas de fil d'Ecosse, à 13 francs; un bas pure soie, à 18 francs; un bas 36 fin, pied fil, à 20 francs ; des renards argentés, à 1.500 et 900 francs ; des renards du Kamtchatka, à 1.200 et 850 francs ; un crêpe de Chine lavable, largeur 100, à 23 francs; un crêpe satin lingerie, largeur 100, à 30 francs.

Elle vendra, pour hommes: un gant lavable, à 19 francs ; un gant tanné cousu main, à 27 francs ; un gant pécari lavable, à 75 francs, et des cravates pure soie, à 18 francs.

La Chambre va liquider divers projets avant de reprendre la réforme électorale

La Chambre tient aujourd'hui, à 9 h. 30 puis à 15 heures, deux séances de travail.

Elle va d'abord examiner le projet de loi tendant à relever, à dater du 1er janvier 1932, le maximum des avances que l'Etat est autorisé à consentir en application de la loi du 13 juillet 1928 sur les habitations à bon marché et les logements moyens.

Après quoi elle reprendra la discussion du projet relatif aux baux à ferme qui a occupé de longues heures et en occupera sans doute quelques-unes encore.

La fin de la séance verra également fixer la date de discussion de l'interpellation de M. Marchandeau sur le règlement des indemnités de chômage, ainsi que de celle de M. Renaudel sur la date des élections ; M. Pierre Laval répétera à cette occasion que ladite date n'a pas encore été fixée ni même envisagée.

Rappelons, par ailleurs, que demain matin et demain soir, en séance de nuit, reviendra devant l'assemblée le débat sur la réforme électorale.

Deux nouvelles interpellations

Des demandes d'interpellation ont été déposées hier, à la Chambre : l'une par M. Tranchand, député de la Vienne, « sur le retard apporté par le gouvernement au dépôt du projet ouvrant un crédit de subventions et secours pour les réparations des dommages causés par les calamités publiques au cours de l'année 1931 » ; l'autre par M. Parayre, député des Pyrénées-Orientales, « sur les raisons qui ont retardé la diminution du prix de vente du vin dans les buffets des réseaux, par suite de la réduction du prix de ce produit à la propriété ».

La session du conseil supérieur de l'Instruction publique

Le conseil supérieur de l'instruction publique a ouvert, hier, sa session de février, sous la présidence de M. Mario Roustan.

Après avoir fait l'éloge des grandes figures universitaires disparues dans l'intersession, le ministre a rendu hommage aux anciens membres du conseil et souhaité la bienvenue aux nouveaux élus.

M. Mario Roustan a, ensuite, examiné et commenté les questions à l'ordre du jour de la session, questions nombreuses et complexes. Il s'est largement étendu sur les dispositions du projet d'unité destiné à fixer les épreuves de la deuxième partie du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des primaires supérieures.

D'autre part, abordant les problèmes relatifs à l'enseignement secondaire, le ministre a invité les membres du conseil à émettre leur avis sur le projet d'arrêté concernant une session extraordinaire de l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

En terminant, M. Mario Roustan, faisant allusion au projet d'unité complétant le règlement d'agrégation de la faculté de médecine, a précisé tout l'intérêt que présente cette importante question qui fixe l'attention des milieux médicaux.

Promotion d'amiraux

Le *Journal officiel* de ce matin publie la nomination, au grade de vice-amiral, du contre-amiral Drujon et la nomination, au grade de contre-amiral, du capitaine de vaisseau Nouailles.

INFORMATIONS

AUJOURD'HUI

2 FÉVR. 33e JOUR ANN. Dém. : Saint-Blaise. Sol. : lev. 7 h. 24, couch. 16 h. 46. Lune n. le 6.

La Flamme du Souvenir : 18 h. 30 : Fédération des anciens de la Rhénanie et de la Ruhr.

Expositions : Grand-Palais, Salon des Indépendants, Salon des arts ménagers.

Vente de charité : de 14 h. à 18 h. 30, 18, rue de Varenne, œuvres paroissiales et sociales de Saint-Joseph-des-Quatre-Routes.

Salle du « Journal » : 21 heures, 100, rue de Richelieu : festival des œuvres de Le Chevalier de Boisavé.

Conférences : 10 h. 30, musée du Louvre : « Les petits maîtres hollandais », par M.-O. Ibels. — 14 h. 45, 4, quai des Tuileries : « La décoration théâtrale et la mise en scène au dix-neuvième siècle », par M. Maurichéau-Beaupré.

Anciens combattants : 20 h. 30, 28, boulevard de Strasbourg : 79e, 279e R. I. et 36e R. I. T. — 21 heures, 62, rue de Bondy : 207e R. I.

DIVERS

— M. Mario Roustan, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a reçu hier matin le comte de Coudenhove-Kalergi, et M. Jean Petrovici, ancien ministre de Roumanie, qui partaient le soir même pour Genève.

— Le Musée des Arts décoratifs organise pour le printemps prochain une importante exposition rétrospective de la faïence française depuis ses origines jusqu'au début du dix-neuvième siècle.

Carnet mondain

NAISSANCE

— Georges et Gérard Degros font part de la naissance de leur frère Gilbert.

MARIAGE

— Aujourd'hui, à midi précis, sera béni, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de Mlle Monique Buisson, fille du président du tribunal de commerce de la Seine, avec M. Maxime Vaillant. La bénédiction nuptiale sera donnée par l'archevêque de Paris.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. Paul Bloch, décédé le 1er février 1932, à Paris, 149, avenue Parmentier.

REMERCIEMENTS

— Mme veuve Hébert et sa famille, de Gargan, très touchées de la sympathie qui leur a été témoignée dans leur deuil, expriment ici leurs remerciements émus.

CONTE DU « JOURNAL »

"PAS TOI!"

Le coup de foudre ! Ce fut le coup de foudre ! Allez donc rendre les pauvres hommes responsables du tonnerre ! Il la vit, il fut pris. Elle le vit, elle fut prise.

Il faut que je vous dise un peu comment ils sont faits ; à l'une comme à l'autre, son portrait servira d'excuse.

Elle d'abord. Nous allons l'appeler Lucie, Mme Lucie Monétois. C'est l'épouse de M. Alexis Monétois qui, à cinquante ans, en a vingt-cinq de plus qu'elle. Un brave homme au demeurant, mais tatillon, agaçant, couche-tôt et d'effusions monotones. Lucie Monétois ne songe pas à le tromper ; elle s'arrange comme elle peut de sa petite existence plate, sans horizon, sans air. Elle n'a pas d'amies, quelques connaissances seulement ; des dames, comme elle, femmes de fonctionnaires. On se rencontre quelquefois à un thé, on se donne rendez-vous pour visiter un magasin. Lucie étouffe un peu. Elle est jolie, elle est grande, très bien faite, elle a une carnation d'une incomparable fraîcheur. Elle a, surtout, ses grands yeux où dorment des questions, de larges yeux aux cils recourbés, et sa bouche charnue, ferme comme une cerise.

Elle a de longs loisirs, elle tient, par hygiène, à sortir chaque jour. Et elle entre quelquefois regarder une exposition de tableaux. Il y en a tant autour de Saint-Philippe-du-Roule, qui est son quartier.

Léon Sédard, journaliste et critique d'art (disons tout de suite qu'il ne jouit pas encore d'une très grande autorité et que son journal n'a qu'un modeste tirage), Léon Sédard, par métier, fréquente aussi les expositions de peinture. C'est un grand garçon, de vingt-sept ou vingt-huit ans, beau, élégant, sportif. Il possède quelque bien de « chez lui », ce qui lui permet des flâneries agréables. Il a de l'esprit, la riposte prompte; fort sceptique, ainsi qu'il sied, et se laissant aller volontiers au gré des événements.

C'est devant un tableau de Modigliani que Léon Sédard et Mme Lucie Monétois se rencontrèrent. Elle est un peu interloquée du « fauvisme » de la toile, il exprime le désir d'expliquer à la jeune femme les intentions du peintre. Sédard a une voix chaude, d'un timbre prenant, il a des yeux qui caressent et qui rient ; Lucie se sent immédiatement camarade avec lui ; timide d'ordinaire, elle ose parler, et ce qu'elle dit est plein de sens et de malice.

— Madame, aurai-je le plaisir de vous revoir ? Je serais bien désolé si vous me disiez non.

Vous pensez bien que Lucie ne va pas répondre non ! Quelque chose vient de pousser en elle, une sorte d'allégresse, une joie encore secrète et indéterminée. Un instinct obscur l'avertit qu'à partir de cette heure sa vie va prendre une orientation nouvelle.

Tous les jours maintenant, Mme Monétois vient voir Léon Sédard dans un studio du boulevard Pereire. Ils sont fous l'un de l'autre. Sédard est fort emballé. Il découvre chez Lucie des coins d'âme inattendus. Elle cache de grandes candeurs; elle laisse voir de grandes audaces.

— Rentre vite, lui dit Léon. Voilà déjà deux jours que ton mari t'attend pour le dîner. Prends garde ! s'il devenait jaloux, ce serait insupportable.

Mais elle secoue la tête :

— Aucun danger ! Il est doux comme un mouton, et il croit tout ce que je lui dis. Je serai en retard ce soir, mais je serai encore plus en retard demain, car j'ai une envie folle que tu m'invites à dîner !

Elle l'adore. Elle le trouve beau, intelligent, spirituel ; de plus, elle lui a découvert une droiture d'esprit, un sens rigoureux de l'honneur. Et, ma foi, elle ne se trompe pas. Sédard est la loyauté même.

Alors, elle a vite fait de le considérer comme un dieu, et elle lui donne tout son petit cœur. Seulement, voilà, Lucie est obligée de mentir. Elle ne peut plus vivre qu'au milieu de mensonges. Comme il lui faut beaucoup de liberté, elle doit s'ingénier à trouver mille prétextes. Auprès de son mari d'abord, auprès de ses relations ensuite. Car, maintenant, elle refuse les rendez-vous dans les magasins, les visites assommantes, les thés de dames seules et jacassantes.

Jamais Lucie ne se fût soupçonné un esprit aussi ingénieux dans l'invention. Elle ment avec simplicité, elle arrange, comme en se jouant, des événements qui semblent le plus naturel et qui sont le jeu d'une imagination aussi subtile que féconde.

A Léon qui lui demande comment elle fait pour avoir tant de soirées libres, elle répond :

— Je ne sais pas ! Les idées me viennent à mesure.

» Ah !..., ajoute-t-elle, ce n'est pas que j'aime les mensonges, mais j'y suis bien forcée, n'est-ce pas ? Je n'ai qu'un bonheur dans la vie, c'est de te voir, mon Léon. C'est un bonheur encore tout neuf. Je suis prête à lui sacrifier bien des scrupules ! »

Un jour, Lucie, qui paraissait songeuse, dit à Léon Sédard.

— Dire que tu n'es jamais venu chez moi ? Tu ne connais pas ma maison, tu ne sais pas comment est ma chambre, tu ignores tous les objets dont je suis entourée. C'est pourtant ta seule pensée qui m'y enveloppe. Si tu connaissais mon mari, si tu étais parmi nos relations, tu pourrais, de temps en temps, franchir ma porte.

Léon Sédard eut un de ses rires d'ironie :

— Ce sont des choses qui se font couramment, dit-il. La morale bourgeoise a fini par s'en accommoder. Moi aussi je serais très content de voir le cadre où vit ma petite Lucette. Mais comment arranger cela ?

— J'ai eu une idée. Mon mari, qui n'y connaît rien en peinture, possède un vieux, très vieux tableau qui lui vient de famille ; c'est une Vierge entourée d'anges. On lui a dit que c'était un Murillo.

— Diable ! fit Sédard.

— Nous ne le croyons ni l'un ni l'autre. Ce doit être simplement une copie. Mais mon mari a quelquefois envie de montrer cette toile à un expert. Tu serais tout désigné pour être cet expert, toi qui es si compétent en peinture et d'une si sûre documentation. Ce serait ton entrée à la maison. Après...

Léon Sédard s'amuse. L'invention de Lucie lui paraît drôle. Pourquoi pas ? Il a envie de voir le Murillo, c'est presque un devoir professionnel. Il a aussi la curiosité de connaître le brave mari de Lucie. Elle lui en a parlé si souvent ! L'image qu'il s'en fait doit se rapprocher étroitement de la réalité. M. Monétois l'accueillerait les bras ouverts. Ils examineraient la fameuse toile, on causerait.

Pourtant Lucie, depuis quelques jours, ne lui parle plus ni du tableau ni de son mari. Elle est toujours aussi tendre, aussi attentive. Mais elle ne fait plus aucune allusion à sa maison ni à ce qui s'y passe.

Sédard n'est pas pressé, pourtant il s'étonne que Mme Monétois ne lui parle plus d'un projet qui avait semblé lui être cher.

Et, un beau jour, il l'interroge.

Lucie est devenue toute rouge. Elle a baissé les yeux, elle offre tous les signes de l'embarras, elle hésite à répondre. Enfin, elle lève la tête, elle reprend son courage, et plantant tout droit son regard clair dans les yeux de son amant :

— J'ai renoncé à mon désir. Et je vais te dire pourquoi. Tu sais comment je t'aime. Tu sais ce que tu es pour moi : l'homme supérieur, l'homme loyal, l'homme vraiment fort. Eh bien ! je ne veux pas te voir mentir. Ça te diminuerait à mes yeux. Tu serais obligé de mentir à toutes les secondes, il faudrait t'inventer une personnalité que tu n'as pas, il faudrait que tu prisses avec mon mari (qui t'indiffère) des façons de sympathie et de vive amitié. Tu ne me parlerais plus que derrière un masque. Tu détournerais tes yeux de moi. Mensonges des paroles, mensonges des gestes, mensonges partout. Je ne veux pas que l'homme que j'aime soit un menteur. Toi, tu ne sais pas mentir... ce ne serait plus toi.

— Mais toi, ma Lucette, toi qui inventes tous les jours tant de mensonges !

Elle secoua la tête.

— Moi, vois-tu, mon chéri, ce n'est pas la même chose. D'abord, je ne peux pas faire autrement, et puis, moi, je ne suis qu'une pauvre petite femme... et puis, moi, je t'aime et je n'ai pas le droit de le dire tout haut. Mais, toi !... Toute cette comédie !... Toute cette fausseté ! Je te jure que je ne pourrais plus t'aimer !

Léon Sédard prit la main de Lucie et la baisa longuement... assez longtemps pour dominer l'émotion qui montait en lui. Et il s'aperçut qu'il aimait Lucie bien plus qu'il ne l'avait imaginé.

PIERRE VALDAGNE.

Chez les anciens mobilisés des sections de chemin de fer de campagne

L'assemblée générale de la Fédération nationale des anciens mobilisés des sections de chemins de fer de campagne a eu lieu, le 31 janvier, à la Maison des mutilés, 7, rue des Minimes, à Paris, sous la présidence de M. Ulrich, administrateur délégué du Métropolitain.

Divers orateurs, mandatés par les différents groupements composant la fédération, ont protesté une fois de plus contre l'exclusion des mobilisés aux portions actives des sections de C. F. C. ayant rempli, pendant la guerre, le même rôle que le 5e génie, du bénéfice de la carte du combattant et des bonifications d'ancienneté accordées aux cheminots anciens combattants.

Après l'assemblée, les congressistes se sont retrouvés en un banquet. Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Ulrich, Garau, ingénieur en chef des Chemins de fer du Midi, et Celz, député d'Agen, ancien sous-secrétaire d'Etat.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les comptables chargés du placement dans le public des Bons de la Défense nationale, notamment les receveurs des P.T.T., ne cessaient de réclamer, depuis longtemps, une part plus large dans la répartition des Bons de la Défense nationale. Afin de les mettre en mesure de donner satisfaction au public, la Caisse d'amortissement a décidé d'augmenter le contingent réservé aux bureaux de poste. On pourra donc être assuré de trouver désormais aux guichets postaux ces titres si recherchés de la petite épargne et auxquels elle avait dû renoncer faute d'une répartition suffisante dans les bureaux où elle a l'habitude de s'approvisionner.

BIBLIOGRAPHIE

La Défense par le Système Nerveux

"Le microbe n'est rien ; c'est le terrain qui est tout." Cl. Bernard.

Dans un livre très clair, le Docteur Martin du Theil a démontré qu'un microbe ne peut s'implanter sans une défaillance du système nerveux ou, pour mieux dire, du nerf grand sympathique. Nous vivons et nous nous défendons par nos nerfs. Cancer, tuberculose et toute maladie infectieuse ne peuvent exister sans une rupture de l'équilibre nerveux, facile à déceler (fatigue au moindre effort et souvent même au réveil, tendance à l'irritabilité, au découragement, aux idées noires, etc...). Or, explique le Docteur, il est facile à chacun, par une action directe sur le système nerveux, de maintenir cet équilibre.

Complétant sa démonstration, le Docteur Martin du Theil, dans une édition récente, montre que c'est encore en rétablissant l'équilibre nerveux qu'on peut ramener la tension artérielle à son chiffre normal, et prouve ainsi que, dans tous les cas, infectieux ou non, le système nerveux agit comme régulateur et défenseur de l'organisme.

Ce livre, la *Défense par le système nerveux*, 45e mille, (Legrand, éditeur, 93, boulevard Saint-Germain, à Paris ; édition complète, prix : 7 fr. 50, par poste 8 fr. mandat ou timbres) marque le point de départ d'une doctrine qui autorise de grands espoirs. Il montre, en effet, qu'en utilisant simplement les forces naturelles de défense, on peut mettre le terrain à l'abri des attaques, méthode que l'auteur résume ainsi : la santé dépend du système nerveux : à système nerveux normal, santé normale.

Il faut lire ce livre que dans son intérêt chacun devrait connaître et dont le retentissement est déjà considérable.

Pétrole Hahn

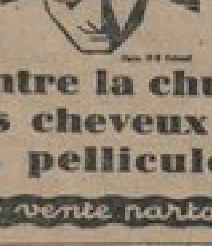

contre la chute des cheveux et les pellicules.

en vente partout

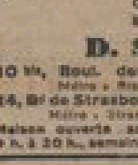

pour 5 frs tous les DISQUES de votre choix et de votre marque préférée vous seront fournis en échange de ceux qui ne vous plaisent plus, à :

D. S. A.

10 bis, Boul. des Italiens, PARIS
Métro : Richelieu-Drouot
24, Bd de Strasbourg. (Au fond de la cour)
Métro : Strasbourg-St-Denis
Maison ouverte sans interruption, de 9 h. à 20 h., semaine, dimanches et fêtes

LISEZ dans PARIS-SOIR Jeudi prochain

DES BANDITS plus terribles que Spada
DES AVENTURES inouïes
UN BAGNE inconnu

LE BAGNE DES CARPATHES

HALLUCINANT REPORTAGE ILLUSTRÉ D'EMMANUEL BOURCIER

N° 17 FEUILLETON DU JOURNAL 2-2-32

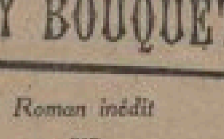

LILY BOUQUET

Roman inédit

PAR

Huguette GARNIER

« Pourvu que ce chauffeur soit prudent ! Un accident arrive si vite ! »

Avant que Lily descendît, il lui désignait Boris qu'on apercevait de dos.

— Donne-lui quelque chose à l'arrivée.

Elle avait promis de n'y pas manquer.

Copyright by Huguette Garnier, 1932. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

IX

Cette randonnée, aux côtés d'un homme jeune et gai, qu'elle ressemblait peu aux sempiternelles promenades dans la haute guimbarde de M. Mâcre ! C'était l'auto buissonnière. On faisait de la vitesse, puis on s'arrêtait pour cueillir une branche de genêts, on s'amusait de tout. Lily retrouvait une âme populaire, bambocharde — que n'avaient pas tuée tout à fait l'ambition et le calcul.

— Vous savez, je n'ai pas encore vu la mer.

Il parut surpris.

— Non ? Quelle veine ! Vous allez la découvrir avec moi. Vous ne voyagez donc jamais ?

— Mon ami craint l'humidité.

Elle le regardait, du coin de l'œil, en penchant un peu la tête. Il se prit à rire.

— Eh bien, s'il n'y a pas d'à-coups, nous arriverons pour la marée. Ce n'est pas qu'elle soit épatante, cette mer à trois heures de Paris, mais enfin...

La marée... Cela rappelait à Lily de vagues notions livresques : le flux, le reflux, les îles, les caps... Tout cela constituait, pour elle, des expressions géographiques, n'évoquait guère qu'un atlas, du papier calque, une boîte de pastels. Et elle allait voir, de près, la grève, les flots qu'elle n'avait contemplés, jusqu'ici, qu'au cinéma !...

— Pour revenir, nous prendrons la côte de Grâce et descendrons sur Honfleur. Il y a là, près du vieux port, un donjon-prison...

— Ah ! non ! ne parlez pas de retour !...

Prête à tout admirer, les arbres, les bêtes, les gens, elle eût voulu que cette escapade fût sans fin. Le soleil se levait, dorant la route.

— Tiens ! fit-il, le temps devient blond comme vos cheveux.

Il disait vrai ; c'était bien une journée blonde. La fluide lumière baignait les premiers vergers ; les lointains, embués encore et tout irisés, prenaient des tons de perles. Le vent détachait des arbres en fleurs des pétales à peine roses et, quand au détour d'un chemin, surgissait l'enclos normand, on eût dit des bouquets de mariée effeuillés sur son gazon.

— Que c'est joli !

Tout était joli, aujourd'hui, la couleur du jour, miraculeusement accordée à la couleur des rivières, le ciel entre les pierres disjointes des clochers où se réfugient les colombes, les basses maisons au toit brun, et jusqu'aux corbeaux éployant, au-dessus des épis, leurs noires ailes veloutées.

Quand ils furent près d'arriver, Boris ordonna :

— Fermez les yeux et ne les rouvrez qu'au commandement.

Elle obéit. A travers ses cils, elle apercevait, tenant le volant, deux fortes mains aux ongles courts.

Ils roulèrent un moment encore, puis la voiture s'immobilisa.

— Regardez !

Elle ne vit, d'abord, que quelques corps alignés sur le sable bordant une étendue glauque, des cabines, des parasols.

— La mer ?

— Mais là, voyons !

C'était ça, la mer ? Toute plate, elle ourlait d'un pauvre ruché d'écume, la plage où s'étalaient les humains. Au loin, dans des barques, les maîtres baigneurs surveillaient les exploits nautiques de rares nageurs.

Lily ne voulait pas s'avouer qu'elle était déçue. Que devenaient, ici, les effets de vagues romantiques, sautant par-dessus les rochers ?

— Dame ! fit en lui prenant le bras Boris, ce n'est ni Biarritz, ni Belle-Isle... La Manche n'est pas l'Océan.

Ils longèrent la plage. Lily, la première déconvenue passée, s'accoutumait, et, comme une véritable Deauvillaise, tournait résolument le dos aux flots. Le luxe des villas entrevues, les tenues « très parisiennes » des baigneurs, toute la fantaisie qu'on peut faire tenir dans le demi-mètre de tissu d'un maillot de bain, la ravissaient. Ses yeux s'emplissaient de ce spectacle nouveau, ces fleurs en bordure de route, ces hôtels où circulait la livrée, la piscine, ronde comme le bassin d'un patio. Une vraie plage pour modiste chic. En vérité la cohue d'août ne l'animait pas encore. Les magasins n'entr'ouvraient qu'un volet.

— Et maintenant, allons voir Trouville.

Ils reprirent l'auto, traversèrent le pont.

Une forte odeur de marée venait du marché ouvert, adossé au port. Sur les comptoirs, les soles, les merlans, les plies gisaient pêle-mêle. Des crabes s'agitaient dans le varech. Toute une faune sous-marine, avec son relent et ses reflets.

— Maquereaux de Dieppe ! annonçait, sans vergogne, une Trouvillaise. Leur peau nuancée gardait des tons d'arc-en-ciel.

Des vendeuses pour prévenir tout marchandage, affichaient sur l'ardoise le cours des halles — les prix de Paris.

Laissant la voiture, ils circulaient dans des rues encombrées où s'érigent, entre des immeubles misérables, des édifices neufs. De jeunes femmes, vêtues de lainage clairs, une raquette sous le bras, arpentaient les planches parmi tout un peuple d'enfants hâlés, demi-nus et, pour la plupart, chétifs. Lily se baissa, ramassa des coquillages jaunes et roses, veinés de violet, presque transparents. Il y en avait tant, qu'on les écrasait à chaque pas, cela faisait, mêlée au sable, une poussière de nacre.

— Ce que ça m'aurait amusée, quand j'étais gosse !

— Vous ne l'êtes donc plus ?

Si. Elle étrennait aujourd'hui le printemps de sa vie, un printemps couleur de feuillage, de perles et d'eau. Elle avait envie de courir, d'être poursuivie, rattrapée, de crier : « Pouce ! » comme alors.

— Faim ?

— Très faim.

Sa délicatesse s'éveillait, elle ne voulait pas qu'il dépensât trop d'argent pour elle. Un prince russe, on sait ce que c'est...

— Ce qu'il faudrait trouver, c'est un tout petit caboulot.

Ils le découvrirent en montant la côte, près d'Hennequeville. Quelques tables étaient disposées dans un jardin d'où l'on dominait la mer. Elle gagnait à être vue ainsi, de haut, dans son étendue. Lily lui rendait son estime, revenait sur sa première impression.

— Ce n'est tout de même pas mal.

Un repas frugal, arrosé de cidre frais qu'elle trouva exquis. Boris Nicolaievitch riait, faisait de l'esprit et, entre deux plats, l'étourdissait de baisers dans le cou, sur les tempes, sur les yeux. Ce fut elle qui offrit ses lèvres.

Non, elle n'aurait jamais cru qu'un baiser pût, à ce point, faire bondir son sang, propager en elle comme des ondes de joie, être à la fois suave et douloureux. Un fruit vivant et brûlant. Sa vie s'arrêtait, repartait, allègre. Quatre ans de cohabitation avec M. Mâcre la laissaient neuve à l'amour. Elle se rattraperait...

Le jeune homme se leva :

— Il faut s'assurer un gîte pour la nuit.

Et ils reprirent le chemin de Trouville.

Elle pesait à son bras, exprès, comme une midinette, posait, presque timidement, cette question vieille comme le monde :

— Tu m'aimes ?

S'il l'aimait...

Elle oubliait tout, la rue Marbeuf, les clientes, les ouvrières, et s'apercevait enfin, éblouie, qu'elle vivait.

La chambre arrêtée, ils regagnèrent la plage.

— Si on se baignait ?

Sous le maillot loué, Boris apparut, svelte et musclé. Lily montrait une jeune gorge dure, des jambes de chasseresse d'une éblouissante blancheur. Ils se regardaient, souriants, troublés soudain comme si, déjà nus, ils se fussent rencontrés, après qu'Ève eût croqué la pomme, dans les jardins du paradis.

(A suivre.)

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Les événements de Chine montrent que le désarmement suppose avant tout l'organisation de la paix

Quel parti M. Henderson va-t-il tirer des circonstances tragiques de l'heure présente dans le discours par lequel il va ouvrir et orienter la conférence du désarmement ? Il est difficile de concevoir des avertissements plus saisissants que ceux qui se dégagent des événements de Chine, sinon ceux qui se trouvent en germe dans les péripéties de la crise économique et financière.

Quelle démonstration plus saisissante peut-on souhaiter de ce fait évident qu'il ne suffit pas, pour conjurer les désordres, d'établir des formules arbitraires et des contingentements d'armements, mais qu'il faut avant tout procéder à l'organisation régulière de la paix ? Supposez que les armements actuels aient été réduits de 25 ou même de 50 % : en quoi cela aurait-il modifié la situation ? Les convoitises seraient-elles moins sournoises ou les appétits moins ardents ? Les traités dont la violation a été le point de départ de l'intervention japonaise seraient-ils mieux préservés ? Les aspirations légitimes des nationalistes chinois contrarieraient-elles davantage l'organisation d'un gouvernement régulier qui leur manque ? Y aurait-il moins de bandits en Mandchourie, moins de francs-tireurs à Changhai ? La Société des nations serait-elle plus forte pour remplir sa mission ? Assurément, non. Dès lors, il faut en venir à la logique et reconnaître qu'il ne suffit pas d'aspirer à l'apaisement pour en faire une réalité ; qu'il ne suffit pas de prêcher la fraternité pour transformer les hommes en saints ; qu'il ne suffit pas de condamner la guerre pour en supprimer les horreurs.

En fait, la guerre a été le premier effort d'une organisation de la violence, de même que les armements ont été les premières mesures de défense des faibles. Il y a eu des guerres nobles, il y a eu des guerres chevaleresques, il y a eu des guerres nationales et même des guerres en dentelles. On a établi des lois de la guerre ; on les a violées. On a même puni leur violation. Qu'est-ce que cela prouve ? Sinon que l'on ne peut modifier une organisation qu'après en avoir créé une autre. La mise hors la loi de la guerre serait une véritable régression si elle n'était pas précédée d'une organisation pratique de la paix.

Cette organisation ne saurait se contenter d'engagements théoriques ni de vagues promesses de concours. La première tâche qui s'impose à la conférence de Genève est d'établir une organisation méthodique de l'ordre international. A cette condition seulement on pourra conjurer les troubles existants et prévenir les troubles plus graves qui sont en germe dans le marasme universel. A cette condition seulement on pourra demander aux nations de donner les garanties indispensables à la sécurité et à la limitation des armements. — SAINT-BRICE.

La participation américaine à la Commission d'enquête nommée par la S. D. N.

GENÈVE, 1er février. — Le secrétaire général de la Société des nations a demandé au gouvernement des Etats-Unis s'il lui était possible de collaborer avec les autres gouvernements, membres du conseil de la Société des nations, dont les représentants à Changhai vont constituer une commission qui recherchera les causes des derniers incidents survenus dans cette ville.

M. Prentiss Gilbert, consul des Etats-Unis à Genève, a fait savoir au secrétaire général, au nom du département d'Etat, que le gouvernement américain, sans se croire en mesure de nommer un délégué officiel membre de la commission, accepterait volontiers de charger un de ses représentants de collaborer aux travaux de la commission.

Le secrétaire général a informé M. Prentiss Gilbert que cette collaboration serait la bienvenue.

La commission s'embarquera demain pour la Chine via New-York

GENÈVE, 1er février. — En réponse à une demande de leur président, lord Lytton, les membres européens de la commission d'étude nommée en vertu de la résolution du 10 décembre ont fait savoir qu'ils étaient prêts à partir immédiatement par le Transsibérien. Entre temps, le secrétaire général a été informé que le trafic a été interrompu de Kharbine. Dans ces conditions, le président de la commission a décidé que celle-ci s'embarquera, le 3 février, pour New-York, d'où elle gagnera ensuite, le plus rapidement possible, l'Extrême-Orient. — (Havas.)

M. Claudel dément des bruits d'accord secret avec le Japon

LONDRES, 1er février. — L'ambassadeur de France à Washington, M. Claudel, a tenu aujourd'hui à démentir les bruits suivant lesquels la France avait avec le Japon un accord secret. Il s'est rendu au département d'Etat et, s'entretenant avec M. Stimson, il a déclaré que ces bruits étaient absolument faux.

« La France, a-t-il dit, se trouve en face de l'intervention japonaise à Changhai, exactement sur le même pied que les autres puissances, et s'est jointe à l'Amérique et à l'Angleterre pour faire des représentations au Japon. Comme ces puissances, elle a d'ailleurs envoyé un croiseur à Changhai.

La Chine ne déclarera pas la guerre au Japon

NANKIN, 1er février. — M. Lo Ouen Kan, ministre des affaires étrangères chinois, dément les bruits selon lesquels la Chine déclarerait la guerre au Japon. — (Agence Indo-Pacifique.)

M. Pierre Laval a reçu M. de Fleuriau

M. Pierre Laval, président du conseil et ministre des affaires étrangères, a reçu, hier matin, au Quai d'Orsay, M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres.

L'entretien a porté sur les négociations qui se poursuivent entre Paris et Londres à propos de la situation actuelle de l'Allemagne et des réparations.

Les visites de M. Venizelos

MM. Pierre Laval et P.-E. Flandin ont reçu successivement, hier après-midi, M. Venizelos qu'accompagnait M. Politis, ministre de Grèce à Paris.

L'Angleterre et les Etats-Unis protestent à Tokio contre l'action militaire des Japonais à Changhai

LONDRES, 1er février. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Francis Lindley, a protesté officiellement auprès de M. Yoshizawa, contre l'action du Japon à Changhai.

Cette protestation, qui serait analogue à celle des Etats-Unis, expose que le Japon a été plus loin qu'il n'était nécessaire, mettant ainsi en danger les vies britanniques.

M. Yoshizawa, ministre des affaires étrangères, a répondu à sir Francis Lindley que l'action du Japon à Changhai n'avait pas dépassé le minimum de mesures nécessaires, et il lui a donné à entendre que la protestation britannique paraissait basée sur de fausses nouvelles à caractère de propagande.

Une dépêche de Tokio à l'agence Reuter confirme que l'ambassadeur des Etats-Unis, agissant sur des instructions de Washington, a officiellement protesté contre l'usage fait par le Japon de la concession internationale comme base d'opérations contre les troupes chinoises.

Démarche britannique à Washington

LONDRES, 1er février. — On mande de Washington :

Sir Ronald Lindsay, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, a rendu visite au sous-secrétaire d'Etat, M. Castle, pour l'entretenir d'un « incident déraisonnable survenu à Changhai ».

L'ambassadeur, interrogé par des membres de la presse, a refusé de révéler la nature de l'incident auquel il faisait allusion. Il a simplement déclaré que si le département d'Etat était de son avis, de nouvelles représentations seraient sans doute faites au Japon.

Il a déclaré que l'envoi de troupes et de navires de guerre à Changhai avait pour seul but la protection des nationaux américains et de leurs biens. — (Journal.)

Bombardement de Nankin par un croiseur japonais

WASHINGTON, 1er février. — *Le commandant du croiseur américain « Simpson », actuellement ancré au large de Nankin, vient d'adresser au département de la marine un télégramme annonçant qu'un croiseur japonais a ouvert le feu sur la ville de Nankin.*

Un second télégramme précise que le croiseur japonais commença à tirer sur Nankin sans avoir, au préalable, averti les navires étrangers qui se trouvaient à proximité. « C'est ainsi, ajoute le commandant du croiseur, que j'ai dû déplacer le « Simpson » et l'ancrer plus au large, afin de l'écarter de la ligne de feu ». — (Radio.)

L'état de siège est décrété

LONDRES, 1er février. — La panique règne à Nankin. L'état de siège y a été déclaré aujourd'hui, à la suite de l'arrivée sur le Yang-Tsé, de sept navires de guerre japonais.

Des milliers de Chinois dont un bon nombre arrivent de Changhai, ont fui à bord de bateaux de commerce et de jonques. D'autres ont cherché refuge à l'intérieur des murs de la ville. Les forts ont été consolidés et des batteries d'artillerie lourde y ont été installées. Aux portes de la cité, des barricades de sacs de sable ont été édifiées et des abris ont été construits dans la crainte d'attaque par avions. — (Journal.)

Le bombardement a cessé

NANKIN, 2 février, 3 h. 30 du matin (heure locale). — Le bombardement a cessé à 1 heure et le calme est maintenant rétabli. Dès les premiers coups de feu, des dispositions avaient été prises dans les consulats pour organiser l'évacuation des résidants étrangers ; l'ordre d'évacuer n'a cependant pas été donné.

Suivant des témoins oculaires chinois, des fusiliers marins japonais qui se trouvaient sur la grève ont ouvert le feu sur une patrouille chinoise et aussitôt après les navires de guerre nippons ont commencé à bombarder dans la direction des forts de Lion-Hill, non loin des côtes.

Suivant une autre version chinoise, les navires de guerre japonais auraient tenté de couler les vedettes à bord desquelles les gardes nationaux du Honan, qui se trouvaient à Poukéou traversaient le fleuve afin de venir renforcer la garnison chinoise de Nankin. (Havas.)

A CHANGHAI

La coopération alliée pour la défense des concessions

LONDRES, 1er février. — On mande de Washington que M. Debuchi, ambassadeur du Japon à Washington, a eu un entretien, aujourd'hui à midi, avec M. Stimson.

Le secrétaire d'Etat a rendu ensuite visite au président Hoover, à la Maison-Blanche.

L'ambassadeur de France a informé le département d'Etat que la France était prête à coopérer aux consultations du corps consulaire international à Changhai, en vue d'assurer la protection de la concession internationale. Il a annoncé, de plus, que le gouvernement français allait adresser une communication exprimant l'espoir que les intérêts français seraient respectés.

L'ambassadeur d'Italie, de son côté, a assuré M. Stimson de la coopération de son gouvernement.

On apprend que M. Stimson a donné à M. Cunningham, le consul général des Etats-Unis à Changhai, l'ordre de collaborer avec les membres de la commission de la Société des nations à Changhai. — (Journal.)

Le couvre-feu à Changhai

CHANGHAI, 1er février. — Le couvre-feu (et non pas la loi martiale) a été établi de 10 heures du soir à 4 heures du matin.

Les habitants de la zone internationale et de la ville française ne peuvent sortir que munis de permis spéciaux.

Les automobiles blindées françaises patrouillent dans l'avenue Edouard-VII.

Les combats auraient repris ce matin

LONDRES, 1er février. — Un télégramme expédié de Changhai le 2 février, à 5 heures du matin, annonce qu'après une nuit calme, des combats entre Japonais et Chinois ont repris dans le faubourg de Hong-Kiou. La lutte se poursuit à l'arme blanche et les pertes seraient élevées des deux côtés.

Le nouvel ambassadeur du Japon à Paris

Le président de la République a donné hier son agrément à la nomination de M. Nagaoka, au poste d'ambassadeur du Japon à Paris. M. Nagaoka était précédemment ambassadeur du Japon à Berlin.

Dernière Heure

Un Polonais tue à coups de revolver sa fiancée qui refusait de mourir avec lui puis il tente de se suicider

ANNECY, 1er février. — Le Polonais Krzevsek Miezy, âgé de 25 ans, ouvrier d'usine à Gran-Gevrieur, prenait pension chez une compatriote, la veuve Uszezyk, mère de quatre enfants, dont l'aînée, Halina, 17 ans, tisseuse en soierie à Faverges, lui était fiancée.

Découragé d'être sans travail, Krzevzek voulut en finir avec la vie. Il décida même sa fiancée à le suivre dans la mort.

Mais aujourd'hui, quand il se présenta chez Halina, en l'absence de la mère de celle-ci, la jeune fille revint sur sa décision. Voyant qu'elle ne se déciderait pas, le Polonais tira un revolver de sa poche et fit feu par six fois sur Halina. Atteinte en pleine poitrine, la malheureuse fut tuée net. Tournant son arme contre soi, Krzevsek se logea ensuite deux balles dans la région du cœur.

Quoique fort grave l'état du meurtrier s'est amélioré. Le Polonais a pu même subir, à l'hôpital où il a été transporté, un court interrogatoire du juge d'instruction, au cours duquel il a avoué son crime. — (Journal.)

Une conférence de ministres des Etats de la Petite-Entente

MONTREUX, 1er février. — Aujourd'hui, a eu lieu, à Montreux, une conférence des ministres des affaires étrangères de la Petite Entente. Etaient présents : le prince Ghika (Roumanie), MM. Marinkovitch et Fotitch (Yougoslavie), et M. Benès (Tchécoslovaquie).

Les ministres ont tout d'abord examiné la situation politique générale et échangé leurs points de vue à cet égard.

Ils ont abordé ensuite les questions intéressant spécialement la Petite Entente ; puis, passant à la discussion des problèmes que soulève la conférence de réduction et de limitation des armements, ils en ont étudié le fond ainsi que les méthodes à suivre. Ils se sont trouvés d'accord pour les décisions éventuelles en vue d'assurer le succès de la conférence conformément au pacte de la Société des nations.

Un manifeste du Comité national pour la réélection d'Hindenburg

BERLIN, 1er février. — Le comité national, fondé par le docteur Sahm, bourgmestre de Berlin, pour la réélection du président Hindenburg, qui a été constitué aujourd'hui, publie un manifeste au peuple allemand.

Le peuple veut Hindenburg, y lit-on. Allemands ! Dans quelques semaines, le peuple allemand devra procéder à l'élection d'un nouveau président. Des milliers de concitoyens sont convaincus que, pour la magistrature suprême de l'empire, il n'y a qu'une seule candidature possible, celle de von Hindenburg.

En face de la personnalité historique du président actuel, tous les noms mis en avant au cours des discussions de partis dans ces dernières semaines doivent s'effacer.

Le manifeste rappelle les qualités civiques et militaires du vieux maréchal et invite le peuple allemand à s'unir pour réélire le vainqueur de Tannenberg.

Déclarations du Français Lecocq arrêté à Constanza

BUCAREST, 1er février. — Le Français Lecocq, inculpé dans l'affaire d'espionnage de Constanza, a affirmé qu'il n'est pas en relations avec le Guépéou soviétique et qu'il s'est borné à prêter son concours à une expédition destinée à faciliter l'évasion de deux Géorgiennes, Mme et Mlle Philia, actuellement enfermées à Odessa.

D'après ses affirmations, il devait procurer un visa pour la Bulgarie à un certain Arutounof, qu'il prétend n'avoir connu tout d'abord que sous la dénomination de « Monsieur Beige ». Ce visa avait été refusé à Arutounof. Lecocq se faisait fort, profitant d'un séjour en Roumanie pour une affaire de casino, à Constanza, de l'obtenir facilement au moment où il passerait en Bulgarie.

Il ressort des déclarations de Lecocq que celui-ci fut averti que l'évasion des deux femmes serait obtenue plus facilement si Arutounoff réussissait à être introduit en Russie où M. Staline aurait décidé de le rencontrer. C'est dans ces conditions, affirme Lecocq, qu'il se trouva amené à Constantza, en janvier dernier. Après des efforts infructueux pour procurer le visa bulgare à Arutounoff, il quitta la ville et prit le train de Paris. Il fut arrêté à la frontière hongroise.

Lecocq a ensuite protesté contre le parallèle qu'on a voulu établir entre cette affaire et celle de l'enlèvement du général Koutiepoff. Il a déclaré qu'il ne connaissait pas le général Koutiepoff et que, lorsque celui-ci descendit à l'hôtel tenu à Paris par son beau-frère, il se trouvait lui-même installé à Bayonne.

L'instruction, qui se prolongera encore quelque temps et qui est menée par le magistrat instructeur, M. Stanescho, s'efforce de déterminer le rôle de chacun des comparses par le moyen de confrontations. — (Havas.)

Le gouverneur général Pasquier a quitté Manille pour l'Indochine

MANILLE, 1er février. — Le 29 janvier, le gouverneur général Pasquier a assisté à une revue des troupes du camp Mac-Kinley.

Le gouverneur de l'Indochine a été reçu à la Maison d'Espagne et a visité une manufacture de tabac.

Au cours de la réception à l'université Saint-Thomas, M. Pasquier a été l'objet d'un chaleureux accueil par 3.000 étudiants.

Avant le départ du gouverneur, une brillante matinée a eu lieu à bord du *Waldeck-Rousseau*.

Le gouverneur général et sa suite ont quitté Manille le 30 janvier pour l'Indochine. — (Agence Indo-Pacifique.)

MARCHÉ DE NEW-YORK

On est enfin parvenu à un accord sur la question de la réduction des salaires dans les compagnies de chemins de fer. Les termes de cet accord entrent en application dès aujourd'hui. La tendance du marché est ferme dès l'ouverture, et on s'accorde pour penser qu'une reprise technique ne saurait plus tarder. Après les premiers cours, la cote enregistre un léger repli.

La Standard Oil déclare son dividende trimestriel régulier de 25 cents et un dividende extraordinaire d'un montant égal.

Par la suite, on enregistre une nouvelle étape de hausse, et des prises de bénéfices, d'ailleurs peu nombreuses, n'affectent en rien l'allure générale.

Clôture ferme.

CHANGES A NEW-YORK

NEW-YORK, 1er février. — Câbles transfers, 345 1/8 ; Change sur Paris à vue, 392 7/8 ; Change sur Berlin, 2367 1/2 ; U.S. Liberty 3 1/2 0/0, 94 5/16 ; U.S. Liberty 4 1/4 0/0, 99 15/32 ; Royal Dutch, 17 1/2 ; Shell, 9 1/2. — *Argent en barres* : Minerai étranger, 30 1/4 ; Affaires totales (titres), 1.500.000.

Sucres (clôture)

NEW-YORK, 1er février. — Centrifuge Cuba 96° droits payés, prompte livraison, 304. A terme : mars, 100 ; mai, 109 ; juillet, 107 ; septembre, 112 ; octobre, 113 ; décembre 118 ; janvier, 118.

Ventes approximatives : 14.000 tonnes.

Jules Ladoumègue le champion de course à pied est suspendu par la fédération d'athlétisme Son club est disqualifié

Le bureau de la Fédération française d'athlétisme s'est réuni hier soir pour terminer l'examen de l' « affaire » Ladoumègue. On se souvient que le grand champion avait été accusé de professionnalisme à la suite d'une course qu'il avait disputée au Havre. Les dirigeants du Havre Athlétic Club avaient, en effet, affirmé sur l'honneur aux dirigeants de la Fédération d'athlétisme qu'ils avaient dû offrir 6.000 francs au Club athlétique des sports généraux pour bénéficier de la participation de son champion, Jules Ladoumègue.

A l'issue de la réunion, qui s'est tenue hier soir, le bureau de la Fédération a décidé de disqualifier à vie, sans demande d'extension aux autres fédérations, le Club athlétique des sports généraux, de radier M. Puy, le président de la section d'athlétisme de ce club, de retirer provisoirement sa licence à Jules Ladoumègue, de suspendre pour un an le Havre Athlétic Club, de radier le président de sa section d'athlétisme, M. Semay, et de suspendre à vie son président, M. de Souza.

L'aviateur Reginensi est contraint d'atterrir en plein désert

BORDEAUX, 1er février. — La station de T.S.F. de Bordeaux port-radio du Bouscat (Gironde), a reçu, à 12 heures, par l'intermédiaire des chalutiers *Souffleur* et *Roche-Ivoire*, les renseignements suivants :

L'avion de Reginensi vient de signaler : « Allons être obligés atterrir dans le désert par suite manque essence. Equipage en parfaite santé. Matériel parfait état. Consommons le fond de nos réservoirs. Allons essayer de nous rapprocher d'un point d'eau. Gardez écoute sur notre accord. Passerai position dès que je pourrai après atterrissage. Nous devons être approximativement aux environs de Hadjo. A plus tard. »

Des renseignements parvenus ultérieurement indiquent qu'après avoir atterri pour passer la nuit dans le désert, Reginensi et ses compagnons avaient repris leur vol ce matin vers 7 heures.

Mais l'équipage éprouva d'insurmontables difficultés pour trouver Tamanrasset, son objectif, la piste ayant été effacée par une tempête de sable.

C'est alors qu'à bout d'essence les aviateurs cherchèrent un endroit propice pour atterrir.

Un joli geste de camaraderie de Goulette

Dès que l'aviateur Goulette eut connaissance de l'atterrissage de Reginensi, Touge et Lenoni dans le désert, il se mit aussitôt, avec son avion, à la disposition du ministère de l'air pour participer aux recherches entreprises.

Une patrouille part d'Alger à la recherche de Reginensi

ALGER, 1er février. — Une patrouille militaire du 1er groupe d'aviation d'Afrique, sous le commandement du colonel Vuillemin, et composée du lieutenant-colonel Weiss, du lieutenant Bernard et du sergent Pradier, partira demain mardi, à la première heure, à la recherche de Reginensi, appuyée par M. Poulin, spécialiste de l'aviation saharienne.

D'après un dernier message, on suppose que Reginensi s'est posé aux environs d'Iniker. La patrouille du colonel Vuillemin compte baser ses recherches sur les gorges du Darak. — (Journal.)

Maryse Hiltz partie d'Istres a survolé Oran

ORAN, 1er février. — L'aviatrice Maryse Hiltz, partie d'Istres, ce matin, à 7 h. 35, pour Madagascar, a survolé Oran, à 14 heures, allant en direction de Colomb-Béchar, but de la première étape.

M. Paul-Boncour parle de la Société des nations

BLOIS, 1er février. — Hier, M. Paul-Boncour, délégué de la France à Genève, est venu à Romorantin pour y présider l'inauguration du pont Jean-Jaurès.

A l'issue du banquet, M. Paul-Boncour, entouré des parlementaires, du préfet, de nombreux conseillers généraux et maires venus de tout le département, a prononcé, aux Halles, devant une foule considérable, un discours sur la situation internationale. Après avoir évoqué les difficultés de l'heure présente, il a exprimé sa foi dans l'œuvre de la Société des nations qui s'efforce, dans la mesure des moyens dont elle dispose, de poursuivre le maintien de l'organisation de la paix dans le monde.

M. Paul-Boncour qui a été l'objet, de la part de ses concitoyens, d'un accueil enthousiaste, est ensuite reparti en automobile pour Genève. — (Journal.)

Un appel à l'Amérique de M. Edouard Herriot

TOULOUSE, 1er février. — M. Edouard Herriot, accompagné de MM. Albert Sarraut et Delthil, sénateurs, a prononcé à Castelsarrasin un discours dans lequel il a examiné les grands problèmes de politique intérieure et extérieure.

Après avoir préconisé une politique d'arbitrage et de respect des contrats et adressé un vibrant appel à l'Amérique, l'ancien président du conseil a conclu ainsi :

Je veux la sécurité pour l'Allemagne comme pour la France. Je veux la justice pour elle comme je la veux pour mon pays. Aucune espèce d'hégémonie. Mais je ne veux pas non plus une injustice de principe pour la France, et, convaincu que je suis qu'à l'heure actuelle, nous ne pourrons pas, nous, Européens, porter le poids de tous ces rajustements qui sont nécessaires, je dis à d'autres nations du monde : « Venez avec nous ! Venez à notre aide ! » C'est d'ailleurs leur intérêt, et ce qui se passe actuellement sur les bords du Pacifique leur démontrera la vérité du proverbe qui dit qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Je crois que l'instant est venu où cette maxime va recevoir confirmation.

M. Dignac à Bordeaux

BORDEAUX, 1er février. — Une prise d'armes a eu lieu, cet après-midi, à l'Ecole principale du service de santé de la marine.

M. Dignac, sous-secrétaire d'Etat à la marine militaire, a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au médecin général Dargein, et la croix de chevalier au professeur Richard. — (Journal.)

Une riche fermière de Vaucluse mystérieusement assassinée

AVIGNON, 1er février. — Une crime d'une sauvagerie inouïe a été commis dans la soirée d'hier à Jonquières, petite commune du département de Vaucluse, à proximité d'Orange.

Une riche fermière, Mme veuve Salat, âgée de 60 ans, a été trouvée assommée sur le pas de sa demeure. La macabre découverte a été faite par son fils, qui avertit immédiatement la gendarmerie.

D'après les premiers éléments de l'enquête, le vol serait le mobile du crime.

M. Salat ne peut fournir aucun renseignement susceptible d'indiquer une piste. Sa mère vivait en riche propriétaire et, à l'occasion, se penchait volontiers sur la misère des autres.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température maxima

PARIS (1er février) : Maxima : au sol +4 ; sous abri +2 ; Minima : au sol —3 ; sous abri, 3.

DÉPARTEMENTS (1er février) : Antibes +14 ; Alger +15 ; Ajaccio +11 ; Marseille +12 ; Perpignan +12 ; Toulouse +6 ; Biarritz +9 ; Tours +4 ; Châteauroux +4 ; Brest +6 ; Rennes +5 ; Dijon +4 ; Strasbourg +4 ; Nancy +3 ; Cherbourg +7 ; Le Havre +7 ; Calais +6 ; Lyon +1 ; Abbeville +1 ; Besançon +7 ; Angers +3 ; Orléans +3 ; Chartres +9 ; Romilly +3 ; Pau +7 ; Le Puy +6 ; Montélimar +4.

ETRANGER (1er février) : Bruxelles +3 ; Ostende +7 ; Genève +3 ; Madrid +9 ; Rome +10 ; Londres +3.

Probabilités pour aujourd'hui

ETAT DU CIEL. — Dans le Sud et le Sud-Est : brouillard matinal par places, ensuite ciel quart couvert. Ailleurs : brouillard matinal par places, ensuite ciel brumeux, trois quarts ou entièrement couvert, avec rares éclaircies.

TEMPÉRATURE A PARIS : Maximum +2.

(Renseignements communiqués par l'Office national météorologique.)

Le meurtre d'un Italien à Clichy-sous-Bois

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Le praticien constata que le malheureux avait été tué par huit balles de revolver, toutes tirées par devant, dont six avaient traversé le corps de part en part. Tous les projectiles étaient du calibre de 7 mm. 35.

L'Italien avait reçu cinq balles dans la poitrine, une à la cuisse droite, une autre au poignet gauche ; enfin, la huitième, à l'épaule droite.

Le défunt avait sur lui une somme de 1 fr. 40, en pièces de 10 et 25 centimes. Ces pièces ont été déformées par les balles qu'elles n'ont pas arrêtées.

Le permis d'inhumer a, naturellement été délivré. Et, à la nuit tombée, les policiers, qui pourtant procédèrent à de nombreuses vérifications, n'avaient encore recueilli aucun indice susceptible de faciliter leurs recherches.

La Banque d'Angleterre rembourse 150 millions de dollars à la France et aux Etats-Unis

La Banque d'Angleterre a remboursé, hier, 75 millions de dollars à la Banque de France. Il s'agit du solde du crédit de 25 millions de livres sterling que la Banque de France avait consenti, en août dernier, à la Banque d'Angleterre pour la défense de la livre sterling. Un premier remboursement avait eu lieu le 1er novembre. Le solde est maintenant apuré.

D'autre part, la Banque d'Angleterre a également effectué à la Federal Reserve Bank un versement analogue pour se libérer à New-York en même temps qu'à Paris.

Un don américain en faveur des dentellières de Valenciennes

M. William Nelson Cromwell, le grand philanthrope américain, après avoir généreusement aidé depuis la guerre les ouvrières en dentelles de Valenciennes, vient, par l'intermédiaire de M. André Tardieu, de leur faire don d'une somme de 500.000 francs qui leur sera distribuée sous forme de primes d'encouragement et de subventions aux écoles professionnelles.

Dans une réunion tenue avant-hier à Bailleul, M. Emile Charrier leur a annoncé cette heureuse nouvelle qui a été particulièrement bien accueillie par une population très éprouvée par la crise du chômage.

Dans les chemins de fer de l'Etat

Par décret, est nommé membre du conseil de réseau des chemins de fer de l'Etat M. Dalbouze, membre trésorier de la chambre de commerce de Paris, en remplacement de M. André Bertaut.

Décès suspect

M. Denoix, commissaire de police de Charenton, a ouvert une enquête au sujet du décès de Mme Henriette Gautier, âgée de 27 ans, demeurant 14, rue Parmentier, à Maisons-Alfort.

En se réveillant, hier matin, M. Lucien Gautier, âgé de 25 ans, manœuvre, constatait avec effroi que sa femme, couchée à côté de lui, avait cessé de vivre. Le corps était froid et le lit souillé de vomissements.

Le cadavre, sur lequel aucune trace suspecte n'a été relevée, a été transporté à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie. On suppose que, ayant mangé la veille des huîtres, la malheureuse aura succombé à un empoisonnement alimentaire. L'enquête se poursuit.

Après le drame de Clermont-Ferrand

Nous sommes en mesure de préciser que M. J. Guyot, professeur de seconde au lycée Louis-le-Grand et originaire de Clermont-Ferrand, n'a rien de commun avec le personnage du même nom, ancien gérant d'hôtel à Paris, qui a tiré, dans les circonstances que nous avons relatées, un coup de fusil sur l'institutrice adjointe de l'école publique de jeunes filles de Combronde, près de Riom.

Echec du mouvement de grève des mineurs unitaires du Nord

LILLE, 1er février. — Le mouvement de grève que les unitaires avaient cherché à déclencher, aujourd'hui, dans les mines du bassin du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais, a complètement échoué.

Toutes les descentes dans les fosses furent normales. Seule exception, dans une des fosses des mines de l'Escarpelle, on a compté quatre cents grévistes.

Le général Hirschauer remet un drapeau à Metz

METZ, 1er février. — Une émouvante cérémonie vient de se dérouler, à Metz, à l'occasion de la remise d'un drapeau à la section messine de la Fédération des anciens de la Rhénanie et de la Ruhr.

Le général Hirschauer, qui entra le premier à Kehl, en 1919, remit l'emblème à M. Prentsel, président de la section, au pied du monument du Poilu libérateur.

Après une réception, à l'hôtel de ville, par M. Vautrin, maire, un banquet eut lieu au Cercle militaire, au cours duquel des discours furent prononcés par MM. Prentsel ; Lévy-Gilbert, président fédéral ; les généraux Schmidt, Alger ; M. Moncelle, vice-président de la Chambre des députés ; le général Hirschauer et M. Armand, représentant le préfet de la Moselle.

NOUVELLES DIVERSES

PARIS

Disparition. — Mlle Marie-Madeleine Bernard, 17 ans, a disparu du domicile de ses parents, 7, rue des Prêcheurs, depuis dimanche.

Fugue. — Mme Hélène Poncelet, 38 ans, a quitté le domicile conjugal, 46, rue de l'Atlas. Elle est atteinte de troubles mentaux.

Faussaires. — On a arrêté hier, à la gare du Nord, cinq Polonais qui échangeaient de faux billets de 1.000 marks contre de la monnaie française. Au Dépôt.

BANLIEUE

ARGENTEUIL. — *Audacieux cambriolage.* — Hier après-midi, un malfaiteur s'est introduit chez M. Nau, pharmacien, 43, Grande-Rue. Le montant du vol dépasserait 30.000 francs.

SAINT-CLOUD. — *Auto volée.* — On a retrouvé, boulevard de Versailles, une auto qui avait heurté un pylône et capoté. Elle avait été volée, à Paris, à M. Pierre Guigal.

DEPARTEMENTS

CÔTES-DU-NORD. — Quatorze élèves de l'Ecole normale d'institutrices de Saint-Brieuc, atteintes de paratyphoïde, ont été hospitalisées.

LOIRE. — Pour protester contre le renvoi de camarades, les employés de tramways de Saint-Etienne ont fait grève hier.

SARTHE. — Pierre Garnier, qui blessa Antonio Carnero, samedi, à Bagnolet, s'est constitué prisonnier au Mans.

UN PROFESSEUR DE PIANO QUI NE POUVAIT PLUS JOUER

Des rhumatismes avaient fait enfler sa main droite

Maintenant elle joue du Liszt

Si tous les gens qui souffrent de rhumatismes étaient conseillés - comme Mademoiselle H... dont nous reproduisons ci-dessous la lettre - on n'entendrait bientôt plus parler de cette douloureuse maladie. Voyez comment Kruschen fait disparaître les rhumatismes :

"Je viens d'employer les Sels Kruschen sur le conseil de personnes amies atteintes comme moi de rhumatismes articulaires. J'avais la main droite tellement enflée que je ne pouvais plus exécuter les morceaux qu'on me demandait de jouer au cours de mes leçons et de mes séances de musique.

Voilà 15 jours - peut-être trois semaines - que je prends ma petite dose quotidienne et je sens déjà un mieux considérable. Je peux maintenant jouer du Liszt sans aucun effort. En ce qui concerne mes jambes, j'ai également un mieux sensible, je marche beaucoup plus facilement et sans canne, ce qui est énorme dans mon cas."

Mlle H..., Vincennes

Les rhumatismes sont le triomphe de Kruschen ! Les différents sels naturels combinés dans cette formule ont la propriété d'obliger les organes internes - foie, reins, intestin - à éliminer les poisons uriques, cause reconnue de cette douloureuse affection. Au fur et à mesure que ces poisons sont chassés de votre corps, vos douleurs disparaissent, vos membres redeviennent souples, vos articulations retrouvent leur libre jeu. Mais les Sels Kruschen font mieux encore. Grâce à leur action bienfaisante, tous les déchets, toutes les impuretés sont éliminés. Le sang redevenu clair et vigoureux va porter jusque dans les moindres fibres de votre corps une délicieuse sensation de force et de vigueur.

Si vous souffrez de rhumatismes, de goutte, de sciatique, de maux de reins, commencez dès demain à prendre votre "petite dose" quotidienne et vos douleurs ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 frs 75 le flacon ; 16 frs 80 le grand flacon (suffisant pour 4 à 5 mois).

Du soleil même en hiver pour les affaiblis

Vitamines et lumière solaire associées aux aliments de la cellule donnent force et santé à tout âge

Les enfants souffreteux, les adolescents en mal de croissance, les adultes surmenés, déprimés, anémiés, les vieillards précocement débilités vont enfin retrouver la joie de vivre. Le phosphore, le fer, le manganèse, la chaux, les vitamines, tout ce qui leur manque et fait leur faiblesse leur est apporté dans la magistrale formule créée par M. Richelet et appelée de son nom : Ultra-Fortifiant Richelet.

Ce n'est pas la première fois, certes, qu'une formule reconstituante associe ces éléments qui forment, en quelque sorte, la nourriture de notre sang, de nos muscles, de nos cellules. Mais c'est la première fois qu'ils sont mis à la disposition des malades sous la forme « irradiée », c'est-à-dire chargés de tous les effets bienfaisants des rayons ultra-violets, créateurs de vie et de puissance. Cette irradiation, ainsi qu'il est scientifiquement démontré, décuple le pouvoir reconstituant de ces substances. De là les étonnantes transformations obtenues par centaines sur des sujets affaiblis ou débilités de tout âge. L'Ultra-Fortifiant Richelet agit profondément et comme un véritable sérum. Il vient en aide à la nature défaillante en nourrissant nos cellules. Il a étonné les médecins et sauvé d'un sort lamentable des milliers de sujets. Qu'on lise ce témoignage :

« Depuis longtemps, écrit Mme Gabbiani, 9, rue Garreau, Paris, j'éprouvais toutes sortes de malaises et surtout une perte complète de forces, au point que n'étant plus solide sur mes jambes (j'ai 56 ans) et pas sûre de moi parmi le mouvement de la rue, je ne sortais plus. Sur les conseils d'une amie enchantée de l'Ultra-Fortifiant Richelet, j'essayai aussi ce médicament. Au bout de trois semaines, j'eus le plaisir de me sentir plus vaillante et de pouvoir m'occuper de mon intérieur. J'ai continué le traitement pendant trois mois. Aujourd'hui je puis aller et venir sans fatigue, au grand étonnement de mon entourage. »

L'Ultra-Fortifiant Richelet est en vente dans toutes les pharmacies. Sur demande, une très intéressante brochure est envoyée par les laboratoires Richelet à Bayonne (Basses-Pyrénées).

"POKID" INHALATEUR

défie la grippe et ses conséquences

D'origine microbienne et si contagieuses, rhumes et grippes sont radicalement supprimés par l'usage fréquent et personnel de POKID.

Le dispositif spécial de ce nouveau petit inhalateur de poche permet à toute heure et en tout lieu, surtout dans les foules et en période d'épidémies, d'aspirer les vapeurs antimicrobiennes qui en aseptisant les fosses nasales, défendent l'organisme contre toute infection.

S'ACHETE UNE FOIS, DURE TOUJOURS

Toutes pharmacies : 12 frs

vente des MEUBLES DE BUREAU provenant de nos locations à l'EXPOSITION COLONIALE

à réaliser après inventaire

	Val.	Vend.
Bureaux Sénateurs 6 t. 125×75 chêne	500	270
Bureaux Ministres 5 t. 125×65 chêne	820	400
Bureaux Ministres 5 t. 150×75 chêne	980	460
Bureaux Américains chêne	800	470
Bureaux double-face 150×120 chêne	1200	635
Bureaux de dactylos 3 t. 80×50 chêne	215	100
Classeurs à rideaux chêne	220	145
Bibliothèques 2 portes 1×2 chêne	850	485
Fauteuils de bureau tournants chêne	310	165
Fauteuils cuir	475	210
Fauteuils bois courbé	125	80
Porte-manteaux arbre à têtes	225	140
Coffres-Forts 1er Ambl.	1065	700

et quantité d'autres articles vendus à des prix réduits de

45 à 75 %

Et. JANIAUD Jne, 61-63, R. Rochechouart

Téléphone : TRUDAINE 31-09

JANIAUD

RHUM NEGRITA

BARDINET - BORDEAUX

LE GRAND PASSAGE

45, BOULEVARD HAUSSMANN — 16, RUE DES MATHURINS

Pour hâter la réalisation des stocks d'hiver avant la nouvelle saison, porte à 50 0/0 l'escompte accordé sur les prix de ses marchandises en :

LAINAGES — SOIERIES — VELOURS — BLANC — BONNETERIE

Ce qui était vendu 10 francs sera vendu 5 francs.

Aucune surcote — Aucun démarquage

QUELQUES PRIX :

	Prix ancien	Prix nouveau
	Le mètre :	
CREPE DE CHINE soie naturelle, larg. 100 c/m., noir seulement	16.50	8.25
CREPE DE CHINE soie naturelle, qualité lourde, largeur 100 c/m., en noir seulement	20. »	10.50
CREPE DE CHINE imprimé, 45 dessins, largeur 100 c/m.	15. »	7.50
VELOURS poil soie, largeur 95 c/m.	30. »	15. »
VELOURS imprimé poil soie, largeur 90 c/m.	25. »	12.50
TWEED pour manteaux, largeur 140 c/m.	10. »	5. »
POPELINE pure laine, largeur 140 c/m., en tous coloris	18.50	9.75
DRAP pour manteaux, pure laine, larg. 140 c/m., tous coloris	39. »	19.50
DRAPS pur fil, largeur 220×320. La pièce	79. »	39.50

En addition à cette vente, un lot important de marchandises nouvelles en crêpe de chine, crêpe georgette, crêpe tailleur, crêpe satin, etc...

A des prix nets, sans escompte, défiant toute concurrence possible et dans des gammes de coloris merveilleuses.

LE GRAND PASSAGE

avez-vous essayé une FIAT...??

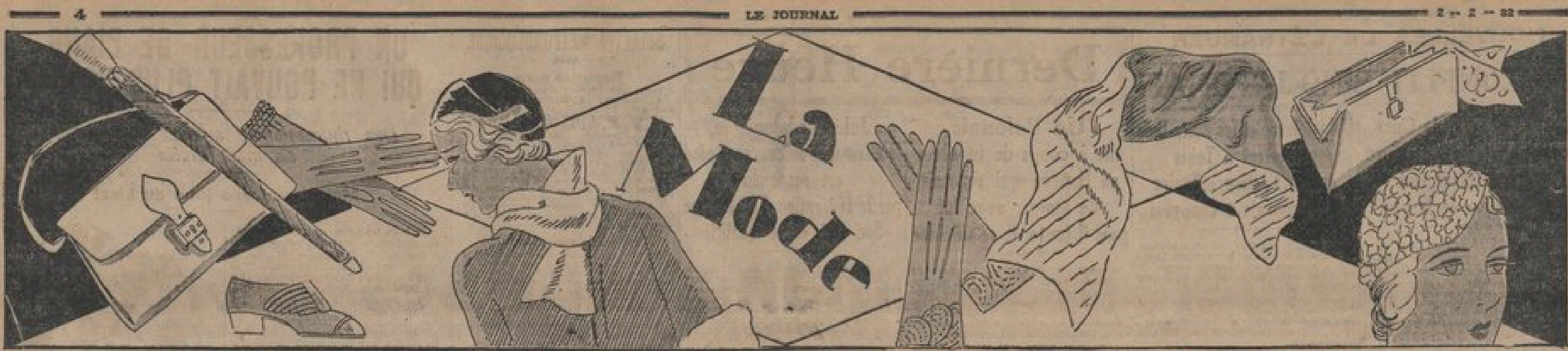

Pour la demi-saison

Nous sommes à une époque de l'année où il est assez difficile de s'habiller ; en effet, la demi-saison, à cheval sur l'hiver et sur le printemps, ne permet plus guère les lourds manteaux de fourrure, tandis qu'elle n'autorise point encore les tailleurs légers. Il faut donc, en quelque sorte, posséder des toilettes *spéciales* pour février et mars. C'est pourquoi la grande couture nous convie actuellement à la présentation des collections nouvelles.

A côté des robes d'été créées déjà en faveur des commissionnaires étrangers et qui nous font frissonner par la transparence arachnéenne de leurs tissus, on voit défiler des petites robes et surtout des manteaux mi-confortables et mi-légers. Ceux-ci sont en laine; de jolies laines souples dans lesquelles, parfois, s'aperçoivent quelques fils de soie artificielle : les Diagonales, les Baplex et les Bacoryl apparaissent parmi les étoffes les plus volontiers choisies. On voit aussi du jersey et surtout du tricot, un tricot épais, côtelé, à mailles en relief, qui a un chic considérable. Celui-ci, n'en doutons pas, composera bientôt la plupart des vêtements et des tailleurs sportifs ou matinaux. On l'aimera dans le coloris gros vert, tête de nègre, bleu marine ; cette dernière nuance commence, il est vrai, à être très appréciée ; elle s'accommode bien des garnitures en cuir souple, travaillé de piqûres et aussi des petits cols de fourrures d'été tels que l'agneau rasé, l'hermine blonde, l'astrakan gris, le renard roux...

Les manteaux ont une coupe très dégagée ; ils allongent la silhouette par des effets de piqûre et d'incrustations, d'un dessin fort harmonieux. La jupe de ces vêtements apparaît presque toujours en forme, de manière à laisser le tissu mouler étroitement les hanches. Les manches sont plates du haut et s'élargissent à la saignée par des parements très détachés et bordés de fourrure, quand ils ne sont pas tout entiers combinés en pelleterie. Quant aux cols, ils semblent moins volumineux que cet hiver et infiniment souples ; destinés à des manteaux qu'on porte volontiers ouverts, ils s'évasent négligemment autour du cou.

En ce qui concerne les vêtements de voiture, c'est-à-dire d'auto, la ligne un peu masculine continue à triompher. Ce sont, en quelque sorte, des pardessus dont une martingale marque la taille et qui s'harmonisent admirablement avec l'allure sportive des femmes modernes.

JULIETTE LANCRET

VIEUX DICTONS, VIEUX USAGES

LA CHANDELEUR

La Chandeleur ! En ce mot, que d'archaïsme vieillot et de simplicité populaire autant que sympathique ! Ne rappelle-t-il point des coutumes vieilles de 1.500 ans, et plus ?...

Dans Rome la païenne, au mois de février, déjà se déroulaient, en l'honneur de Pan, des fêtes aux flambeaux appelées Lupercales ; cependant, comme celles-ci donnaient lieu à des licences et à des orgies extravagantes, le pape Gélase, au ve siècle, en prit ombrage et les supprima pour les remplacer par les fêtes de la Chandeleur, qui, données en l'honneur de la présentation de Jésus au temple de Jérusalem, comprenaient une procession aux cierges allumés, symbole de lumière et d'esprit divins.

Plus tard, au moyen âge, la Chandeleur était encore attendue et fêtée en grande liesse ; car, en dépit du dicton :

A la Chandeleur,
L'hiver nous quitte ou prend vigueur,

l'approche du printemps se fait déjà sentir dès le début de février. A l'époque, dans les repas de famille, on se régalait donc de force crêpes, en souvenir de cet autre adage populaire qui prétend que « celui qui mange des crêpes le 2 février, doit avoir de l'argent en poche toute l'année ».

De nos jours, il ne reste plus guère dans la population des villes et des campagnes que le vague souvenir de ces cérémonies anciennes, et, peut-être aussi, l'habitude, peu liturgique d'ailleurs, de se « bourrer » de crêpes à cette occasion... Pourtant, n'oublions pas cette coutume, qui a du moins le mérite de flatter notre gourmandise, et souhaitons que la Chandeleur, pour ne pas manquer à ses traditions, emplisse d'or les poches de tous ceux qui croqueront des crêpes ce jour-là.

SÉBASTIAN.

LES NOUVEAUX MANTEAUX DE LAINAGE

Manteau de Baplex garni d'une cravate de taupe. — Manteau en tricot gros vert, écharpe de renard blanc. — Manteau en chevrons Bagranga, écharpe et sac en léopard. — Manteau de style en Bolengue bleu marine; pèlerine bordée de renard roux. — Vêtement de sport en Bacoryl vert et beige.

Peut-on être mère de famille et championne ?

Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire :

— Voyez-vous cette dame un peu lourde, là-bas, qui danse ? Eh bien, avant son mariage, c'était la plus élégante, la plus svelte, la plus ravissante sportswoman de notre entourage.

— Pas possible !

Et on ajoutait, sans doute pour atténuer l'impression de surprise et pour excuser un si précoce embonpoint :

— Dame, depuis qu'elle est maman !...

Comme si le fait d'être mère de famille impliquait l'abandon immédiat, absolu de toute pratique sportive, de toute coquetterie.

Comme si le fait d'élever son bambin obligeait une jeune femme à perdre sans regret l'un des charmes les plus goûtés de son âge tendre : la ligne !

Est-il donc impossible à une femme de mener, de front, et son existence si émouvante, si douce de maman, et celle si captivante, si saine de sportswoman ?

Cherchez autour de vous.

Pour ma part, je vais vous offrir deux exemples qui, je crois, seront concluants.

Le premier est fourni par la meilleure joueuse de tennis de France, Mme Mathieu ; le second, par Mme Brunet-Joly, championne olympique de patinage.

Sur un court, je vois la silhouette fine de Mlle Simone Passemard, championne de France juniors, dont on annonce le prochain mariage. Celle-là, comme tant d'autres, pensais-je, va-t-elle abandonner le sport ?

Plusieurs années, depuis, ont coulé : Mme Mathieu-Passemard possède deux charmants enfants, et, svelte comme lors de ses dix-huit ans, elle est devenue la plus talentueuse des joueuses de notre France.

Maintenant, approchez-vous de cette vaste piste de patinage : voici que valsent les champions d'Europe par couples, M. et Mme Brunet-Joly, dont l'exhibition est si harmonieusement réussie que la voûte semble prête à crouler sous la violence de l'acclamation. Jeune fille, en 1928, Mlle Joly fut championne olympique ; jeune maman, en 1932, Mme Brunet-Joly s'apprête à conquérir, à nouveau, le titre de championne olympique, en compagnie de son partenaire et mari, sur la piste américaine de Lake Placid.

« Etre une bonne maman, tout en restant championne, est loin d'être impossible, m'a-t-elle dit avant son départ pour New-York, puisque je puis m'occuper de ma petite fille autant qu'il se doit et continuer à me tenir en forme pour tenir tête à mes jeunes et dangereuses rivales. Et je vous assure qu'elles sont de plus en plus nombreuses ! »

Allons, jeunes femmes, vous le voyez : soigner sa ligne et ses bambins est tâche possible et combien tentante !

G.-R. D.

Le Jardin de la Femme

Visage brillant, nez rouge, horreur ! Si facile, en resserrant les pores, d'éviter ces misères. Eau chaude, Lait de Rose et d'Amandes bien dosé dans ce but. Ecrivez-moi : 2, rue Chauveau-Lagarde, Paris, où vous trouverez les produits et conseils gratuits. Je recevrai le 6 février.

Anita C. — Lait et Crème de Rose sont très éclaircissants (12 fr. 50 et 18 fr.). Voyez, cette patte d'oie a disparu avec Crème d'Arbousse, unique! *Me.* — N'épilez pas ces poils, Poudre Epilatoire (18 fr.). Eau Blonde pour vos cheveux (14 fr.). Crème de Rose pas grasse (12 fr.). Poudre Rosée (12 fr.). *Rosie.* — Savais que vous seriez transformée. « Ivresse », parfum exquis (17 fr.). *Jane de Magel.*

De fines chevilles

Toutes les coquettes doivent porter, sans hésitation, les bas « O », de CLARKS, qui, en caoutchouc chair extra mince, souple, sont invisibles sous le bas le plus fin et affinent la jambe. La paire, 75 fr. En vente dans tous les grands magasins et chez CLARKS, 16 *bis*, rue Vivienne.

Soirées de famille

Peut-être ne doit-on jamais désespérer de revoir les époques révolues, dont on rêva devant les estampes et les gravures. Sans doute, le temps n'est jamais pareil à lui-même. Mais s'il évolue sans cesse, la mode, en dépit du proverbe qui affirme que l'habit ne fait pas le moine, ramène, sinon une identité, du moins une ressemblance d'âmes. Considérez l'aspect d'une soirée, depuis quelques mois. Les robes longues des femmes tournoient à nouveau, avec de graves harmonies, en opposent au regard le mystère de leurs lignes hermétiques. Les danses ont subi la même influence. Où sont charleston et shimmy ? Aucune trépidation n'est plus possible : les jambes, désormais, sont voilées. Il faut les deviner.

Deviner ! C'est tout un autre état d'esprit pour l'homme. C'est un renouveau pour son imagination. Et, s'il est vrai que l'amour est le maître occulte du monde, on voit que le monde ne peut être insensible à la longueur d'une jupe, non plus qu'au nez de Cléopâtre. Pascal avait décidément raison.

Les nuances tendres, les enveloppements pudiques restituent à la femme son charme d'antan. La notion de fragilité va reprendre son sens pour le couple : l'un protégera, l'autre séduira.

Sans doute, c'est surtout la mode du soir qui incite à semblables observations. Le jour, le sport subsiste, l'auto est à l'apogée de son règne, et la vie va vite : il faut courir pour la suivre.

Mais en prenant l'habitude de cette existence moderne qui a d'abord bousculé tout le monde, la femme a obéi à sa nature : elle s'en amuse maintenant comme d'un luxe nouveau. Malicieuse et non plus présomptueuse, elle a tendance à reprendre son vrai rôle dans la société, son rôle de sensibilité, et même de sentimentalité.

La vie de famille ne connaîtra cettes plus la jeune fille déchiffrant *le Beau Danube bleu* au piano et à la lueur des bougies de 1830, tandis que le jeune homme oublie, à la dévisager, de tourner la page, déclenchant ainsi un affreux cafouillage de notes. Mais, près d'une lampe électrique, deux têtes aussi jeunes se pencheront encore ensemble pour choisir un beau disque de phonographe, et, tandis que l'un l'ajustera, l'autre changera l'aiguille et, distrait, se piquera le doigt, avec un petit coup au cœur...

LÉON RUTH.

Une cure de beauté gratuite

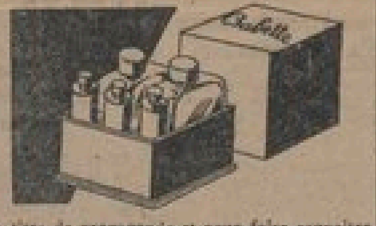

A titre de propagande et pour faire connaître les produits de beauté « Babette », la maison Bourjois offre à toutes les lectrices de ce journal un ravissant coffret contenant un échantillonnage des cinq produits nécessaires à un traitement complet de l'épiderme, basé sur les trois principes essentiels : hygiène, nourriture et protection.

Pour recevoir ce coffret, envoyez cette annonce à Bourjois, 60, rue d'Hauteville, à Paris, en indiquant vos nom et adresse, et en joignant la somme de 5 francs pour frais de port et d'emballage.

Rester jeune

Un sang pauvre, c'est la vieillesse prématurée. Manger des dattes, c'est enrichir son sang en globules rouges.

Manger des dattes J. L., c'est s'assurer une bonne santé en même temps qu'un plaisir délicat. Restez jeune en mangeant des dattes muscades portant la marque J. L., rigoureusement sélectionnées et vendues en boîtes, à l'abri des poussières. En vente dans toutes les bonnes maisons d'alimentation et les bons restaurants.

Dépôt pour le gros : ARBONA ET FILS, 8, rue Berger (Halles), Paris.

Et voici des boléros

Ce charmant ensemble est l'expression même de la mode nouvelle. Il est composé d'une robe de crêpe satin noir surmontée par un petit boléro de velours vert émeraude ; les manches aux coudes laissent s'échapper des gants de Suède champagne.

UNE BONNE RECETTE

Le 2 février, fête de la Chandeleur, ramène annuellement l'ancienne coutume qui consiste à faire sauter soi-même sa crêpe dans la poêle tandis qu'on tient une pièce d'or dans la main gauche, afin de s'assurer une année prospère ! Que cette superstition soit vraie ou fausse, la crêpe est d'ailleurs un mets assez savoureux pour expliquer cette tradition.

Il est plusieurs manières de la préparer : on peut la manger au sucre, à la confiture et... au fromage ; mais, dans ce cas, la crêpe se sert alors en « entrée », au début du repas. La meilleure façon de la faire consiste à mélanger deux œufs à de la farine, dans laquelle s'incorpore un peu d'eau, une cuillerée à café d'huile sans goût, un petit verre de rhum. Le tout bien battu doit former une pâte lisse et onctueuse, dont on jette une cuillerée dans la poêle chaude et bien beurrée. Lorsque la crêpe est dorée à point, c'est alors qu'intervient le fromage. Celui-ci — au parmesan — doit être bien fondu et travaillé en béchamel qu'on étale sur la crêpe comme l'on ferait d'une marmelade.

Bien entendu, ce mets n'est aucunement sucré, et c'est pourquoi, sans doute, nombre de personnes lui préfèrent la simple crêpe roulée au sucre en poudre, qu'on retrouve volontiers sur toutes les tables familiales. Cette dernière constitue, en effet, un entremets non seulement savoureux, mais encore nutritif, car le sucre est un des éléments les plus fortifiants qui se puissent rencontrer.

J. C.

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX SACS

Dans son atelier, MARSAC les répare, les teint, les transforme, les remonte, *même à façon*. Il fabrique aussi et vend directement des sacs exclusifs, très soignés. Ceintures et sacs à l'échantillon et sur commande. — *Prix de gros.* MARSAC, 45, rue Boissy-d'Anglas (angle boulevard Malesherbes). Retenez bien le n° 45.

PETITES INDISCRÉTIONS

Pas besoin d'un tricot, j'écris aux Filatures de la Redoute, à Roubaix.

Catalogue général 47, franco sur demande.

**

Toute bonne ménagère doit avoir de la Rubigine Tirel, seul produit enlevant les taches de rouille sans brûler le linge. Vente : épiciers, droguistes, bazars, barbiers : 0.40; boîtes : 1.75, 3 et 5 fr. Dépôt : 17, rue Baffet, Paris.

**

Ozena. — Employée en auditions [illegible] la diminution de l'embonpoint. Les Bains amaigrissants de [illegible] font fondre les masses inutiles. La Crème Diaphandine donne à la peau une transparence et une finesse idéalisant le visage. (Tous parfumeurs et salons de coiffure et 21, rue du 4-Septembre, Paris.)

**

Jeunesse fait maigrir,
Empêche de grossir
par frictions locales. Raffine la peau. Gde Mag., Pharm., Parf., Coiff. [illegible], 17, rue de l'Echiquier, Paris.

N° 4 FEUILLETON DU *JOURNAL* 2-2-32

LA MAISON des Bois

Roman inédit

PAR

ANDRÉ ROMANE

ET

JEAN NOURY

Destanges s'excusa auprès de mon amie :

— Je suis désolé, mademoiselle, de ne pouvoir vous offrir la lecture de quelques magazines, pour vous permettre de tuer le temps... Je n'ai rien ici. Vous êtes tombée dans l'antre d'un sauvage !

Ayant consulté sa montre, il remarqua :

— Onze heures déjà ! Bien entendu, je vous garde à déjeuner... Non. Ne protestez pas, mon hospitalité sera sommaire : mais j'aurai du moins des œufs frais à vous offrir, et aussi quelques poissons de mon vivier.

Il se tourna vers le jardinier.

— Dites à Catherine de préparer un repas soigné !...

Puis, la voiture ayant été poussée à bras pendant une quarantaine de mètres, nous y montâmes l'un et l'autre pour suivre la côte annoncée.

La pente, très rapide, descendait en lacets vers le village de Saint-Gratien-sur-Yveline, tapi au fond d'une étroite vallée, formant cuvette et dominée par des coteaux boisés ; çà et là, dans la grisaille uniforme des chênes et des châtaigniers, encore dépouillés par l'hiver récent, se détachait la blancheur d'une haie d'aubépine fleurie ou la fusée claire d'un bouleau couronné déjà de jeunes feuilles vert tendre. Le coup d'œil était charmant : on eût dit, sous le soleil de printemps, que les maisons du village s'étaient agenouillées les unes à côté des autres près de l'église campagnarde, pour remercier Dieu de la beauté du site et de la douceur du renouveau...

Au garage, une déception m'attendait : un jeune apprenti avait seul la garde de l'atelier. Quelques minutes d'entretien avec ce chétif personnage suffirent à me convaincre que toute sa science se bornait à obturer une déchirure de chambre à air ou à revisser un boulon. Force m'était de laisser ma voiture. Je convins que je reviendrais le dimanche suivant la chercher. Il me fallait pour l'instant songer à regagner Paris par le train.

A pied, Destanges et moi, nous rebroussâmes chemin. Je maudissais ma passagère et son malencontreux baiser !

Tout à ma contrariété, je me montrais peu loquace. Cordial, Destanges me reprocha ce mutisme.

— Voyons, ne fais pas cette figure. Tu n'es pas aimable. Je bénis, quant à moi, la panne qui t'affecte si vivement... Sans elle, je n'aurais pas connu la joie de te revoir...

Me prenant le bras, il poursuivit d'un ton de confidence émue :

— Tu es le seul de mes camarades d'autrefois à qui j'aie continué de penser. Je ne savais ce que tu étais devenu ; j'ignorais jusqu'à ta réputation d'écrivain. Cela t'a même surpris tout à l'heure... Pourtant, je désirais te revoir. Souvent, j'ai songé à t'écrire, à ton ancienne adresse. Je me disais : « Peut-être aurais-je la chance qu'on fasse suivre ma lettre... » Mais, par négligence ou paresse, je n'ai jamais mis mon idée à exécution. Et puis, aussi, je me souvenais de la façon dont nos relations s'étaient dénouées autrefois. Tu te rappelles nos controverses, mes affirmations, tes doutes...

Il hésitait, cherchait ses mots. Enfin, il conclut :

— Une sorte de respect humain me retenait, je l'avoue. Tout en souhaitant te retrouver, je redoutais ton accueil ! Défroqué ! c'est un vocable qui sonne mal aux oreilles de beaucoup de gens, même incroyants. Il s'y attache quelque chose d'infamant, d'inavouable. Un défroqué ! c'est un peu comme un failli, c'est peut-être plus méprisé encore...

Il me regarda bien en face, pour me scruter jusqu'au fond de l'âme.

— J'ai été rassuré tout à l'heure. J'ai lu de la surprise en toi, mais je n'ai senti aucune répugnance.

Grave, ses yeux rivés aux miens, il prit un temps et demanda :

— Me suis-je trompé ?

Je secouai la tête avec vivacité :

— Non, assurai-je, sincère, mon affection pour toi est toujours la même. Tes actes ne me regardent pas. Au surplus, je ne suis ni fanatique, ni sectaire.

— Ecoute, dit-il, nous ne pouvons pas aujourd'hui bavarder librement. Dans un instant, nous allons retrouver la charmante femme qui t'accompagne. Mais, puisque tu dois reprendre ta voiture ici dimanche prochain, fais-moi l'amitié de venir dès le samedi soir à la Maison des bois. Tu coucheras chez moi. Nous reprendrons tout à fait contact. Je te raconterai en quelques mots pourquoi j'ai renoncé à ce que je croyais être une irrésistible vocation.

— Je veux bien, lui dis-je, gagné par sa spontanéité et animé aussi par le désir de voir revivre notre amitié d'antan.

Il me prit la main avec élan.

— Merci, mon vieux. Tu ne peux te douter de ma joie...

***

Le reste de la journée s'écoula fort agréablement. Après le repas, servi dans une salle à manger rustique, nous regagnâmes, pour le café, la tonnelle du jardin.

La conversation, sans chômer, se maintint toutefois dans la banalité. Dès que, au hasard des propos échangés, se soulevait un coin du voile recouvrant le passé, Destanges changeait vite de sujet. Il s'enquérait de mes occupations actuelles, disait une galanterie à mon amie, ou bien nous interrogeait sur ce qu'on faisait à Paris, sur les théâtres, la littérature, la musique. Visiblement, il ne voulait rien livrer de lui-même devant l'étrangère qui m'accompagnait. Je me gardai de toute interrogation indiscrète.

Néanmoins, j'étais surpris de voir mon ancien camarade si peu au courant du mouvement intellectuel et artistique contemporain. Comme le Destanges d'aujourd'hui différait de celui de naguère, si avide d'enrichir son intelligence et sa sensibilité !

Je n'y pus tenir.

— Mais enfin, lui dis-je, tu ne lis donc rien, tu n'es donc abonné à aucune revue ?

Il haussa les épaules.

— Ma bibliothèque est fort réduite. Je suis devenu très paresseux. Et puis, je vis hors du temps, ici. Les livres modernes répondent à des préoccupations, à des besoins que je n'ai pas, peignent une société ignorée de moi, reflètent une mentalité, des mœurs qui me sont étrangères... Pourquoi déchiffrerais-je ces rébus ? Je vais de temps en temps m'asseoir à l'ombre de la forêt, en compagnie de Virgile ou d'Homère ; d'autres fois, je m'incline sur l'abîme de Pascal. En hiver, au coin de mon feu, je relis Racine, j'écoute discourir Descartes, je me cloître avec Vigny dans sa tour d'orgueil.

J'éclatai de rire :

— Ce sont là, certes, de bons compagnons, encore que peu folâtres. Je me plais à le reconnaître : tu ne manques point d'éclectisme, dans le genre sérieux toutefois... Quand tu vas à Paris tu dois faire figure de paysan du Danube...

Il m'interrompit, très calme, comme si, à dix lieues de la capitale, ses paroles eussent été toutes naturelles :

— J'y vais si rarement ! dit-il. Qu'y ferais-je ? Je n'y connais personne. Je hais la foule. Non, mon ami, je ne me sens bien que dans ma chère solitude.

Cependant, l'instant du départ approchait. Nous devions, ma compagne et moi, prendre à Hautfort le train de Paris, à cinq heures de l'après-midi. Pour se rendre à la gare, éloignée d'une dizaine de kilomètres, il fallait emprunter le secours d'une sorte de camionnette bâchée, hardiment baptisée du nom d'autobus, et accomplissant le service deux fois par jour.

Je dis à Destanges :

— Il est heureux que tu ne quittes guère ton chez toi. On est perdu en pleine brousse, ici...

Il nous accompagna jusqu'à Saint-Gratien, où, sur la place, la voiture, par de grands coups de trompe, annonçait déjà son départ.

A l'ultime shake-hand, Destanges me répéta :

— C'est entendu, hein ? Je compte sur toi, samedi. Ne manque pas de venir, surtout ! Au revoir...

Et je conserve encore aujourd'hui l'image de sa silhouette continuant à dire « au revoir » du geste, pendant que démarrait le véhicule tintamaresque...

***

Dans le train, — nous étions en première, et seuls, — je m'efforçai de faire oublier à la jeune femme cette longue journée qui, pour elle, avait dû manquer de charme.

Elle témoigna de beaucoup de bonne volonté.

(*A suivre.*)

Copyright by André Romane et Jean Noury, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

LA MAISON DE GROS

12, Rue de Cléry - PARIS-2e - Métro Sentier

va fermer momentanément ses portes

Vente rapide de CINQ MILLIONS de Marchandises

Plus de 2.000 beaux DRAPS pur fil blanc, jours Venise et broderies, pour trousseaux, sont abandonnés à 40 0/0 au-dessous de leur valeur.

La **MAISON DE GROS** va fermer momentanément ses portes pour être entièrement transformée. Elle va livrer ses locaux aux entrepreneurs pour les nouveaux aménagements et, en conséquence, elle a décidé de faire dans les délais les plus rapides une **Vente Spéciale** qui comprendra la plus grande partie des **stocks existant en magasin.** Ces marchandises seront groupées par lots et les prix de cette vente seront marqués à l'encre rouge à côté des anciens prix. Il ne sera fait aucune expédition en province, toutes les marchandises étant à prendre dans les Magasins de la **MAISON DE GROS** qui seront fermés toute la journée de lundi pour permettre le groupage et l'expertise des marchandises.

La vente commencera **Mardi matin 2 Février** et jours suivants de **9 h. à 18 h. 30** sans interruption.

Une quantité de SERVICES DE TABLE, SERVICES A THE, SERVIETTES DE TABLE, NAPPES, etc., seront soldés avec des dépréciations considérables

4.000 Draps de coton écru, avec surjets, pour lit d'une personne. Val. 10. Sacrifié. **6.90**

2000 DRAPS mi-fil, 220×325 sans couture, jours échelle. Valeur 40. Sacrifié. **28.50**

Un lot Draps mi-fil crémé, sans couture, jours échelle, 200x300. Valeur 35. Soldé. **23.**

Un lot Draps Cretonne des Vosges avec surjets, qualité lourde, 160x275 Valeur 18. Sacrifié. **10.40**

Un lot Draps Toile métisse joli grain fin, sans couture, jours échelle, 240×350. Valeur 50. Soldé. **39.**

Un lot Draps pur fil blanc, jolie qualité sans couture, jours échelle, 240x350. Valeur 80. Sacrifié. **53.**

Un lot Taies oreillers toile de coton, bonne qualité. Valeur 3.50. Soldé. **2.15**

Un lot Taies oreillers renforcées, jours échelle fils tirés main. Valeur 7. Sacrifié. **4.35**

Un lot Taies Oreillers toile métisse du Nord belle qualité, jours échelle. Valeur 10. Soldé. **6.75**

15.000 mètres Shirting pour lingerie. Valeur 2.25. Abandonné le mètre. **1.25**

2.500 DOUZAINES **Torchons de Cuisine** Valeur 22. Sacrifié la douzaine **11.90**

Environ 10.000 douzaines de SERVIETTES TOILETTES en nid d'abeille et éponge, PEIGNOIRS et GANTS seront abandonnés avec d'énormes différences de prix.

Un lot Couvertures coton, bonne qualité, 150×200. Valeur 15. Abandonné. **10.90**

Un lot Couvrepieds belle fantaisie pour lit d'une personne. Valeur 38. Sacrifié. **24.**

Un lot Couvertures laine blanche, garantie laine, 175×220 Valeur 75. Soldé. **47.**

Un lot Couvertures laine blanche, garanties laine, 200x235. Valeur 95. Abandonné. **58.**

Un lot Couvrepieds joli simili, qualité supérieure, 220x230. Valeur 140. Sacrifié. **85.**

Un lot Couvertures fantaisie, jolies rayures, 200×235. Valeur 135. Soldé. **77.**

Un lot Couvre-pieds satin simili, intérieur, laine 220 x 230. Valeur 300. Abandonné. **185.**

Un lot Couvertures laine écossaise, 220x240. Valeur 150. Soldé. **98.**

Un lot Couvrepieds beau simili laine blanche, cordelière soie. Valeur 350. Abandonné. **245.**

Un lot Couvertures laine double face, 220×240. Valeur 290. Sacrifié. **184.**

Un lot Draps Cretonne de Rouen avec surjet, 200x300. Valeur 22. Soldé. **14.75**

Un lot Draps toile blanche sans couture, jours tirés main, 220x325 Valeur 42. Sacrifié **26.90**

Un lot Draps mi-fil, grain fin, sans couture, jours échelle, 220×325 Valeur 50. Abandonné **37.**

Un lot Draps toile blanche du Nord, sans couture jours fil tirés main, 220x325. Valeur 65. Soldé **46.**

Un lot Taies oreillers shirting jours échelle. Valeur 5. Sacrifié **2.80**

Un lot Taies oreillers madapolam renforcé orné deux jours échelle. Valeur 9.50 Abandonné **5.60**

Un lot Taies Oreillers pur fil belle qualité volant orné jour échelle fil tiré main Valeur 15. Sacrifié **9.90**

2.000 DOUZAINES **Serviettes de table** ouvré damassé. Soldé. La douzaine. **23.50**

Un lot Essuie-verre mi-fil, très belle qualité. Valeur 40. La douzaine. Sacrifié. **27.50**

80.000 douzaines MOUCHOIRS pour hommes et dames, avec ou ou sans initiales, toutes dimensions, seront sacrifiés à moitié prix

Un lot Passages moquette fond chiné beige, bordure rouge. Valeur 14. Sacrifié, le mètre.... **9.**

Un lot Descentes de lit Jacquard Valeur 15. Abandonné. **6.90**

Un lot Foyers Ovales beau tissage Jacquard. Valeur 27. Soldé. **16.**

Un lot Tapis Algériens garantis d'origine, point noué main. Valeur 200.- Soldé. Le mètre carré. **97.**

Un lot Carpettes Jacquard jolis dessins Valeur 150. Sacrifié. **88.**

Un lot Carpettes Jacquard velours laine Valeur 185. Abandonné. **139.**

Un lot Carpettes Jacquard, belle moquette laine. Valeur 275. Soldé. **185.**

Un lot Carpettes pure laine, genre Kairouan. Val. 575. Abandonné. **394.**

Un lot Coussins fantaisie, Valeur 49. Sacrifié. **24.**

Un lot Toile soie artificielle, tous les coloris mode. Valeur 4. Soldé. **1.90**

Un lot Crêpe Chine lavable, color. de la saison, p' robes Valeur 12. Sacrifié. **5.80**

Un lot Crêpe Géo jolie qualité, teintes nouvelles. Valeur 18. Soldé. **9.**

Un lot Crêpe Chine soie naturelle, qualité lourde. Valeur 30. Sacrifié. **17.**

Un lot Crêpe Géo soie naturelle, jolis coloris mode. Valeur 35. Soldé. **18.**

Un lot Zénana soie naturelle, envers laine, jolis coloris. Valeur 40. Abandonné. **19.**

Un lot Velours anglais véritable, toutes largeurs. Valeur 12. Soldé. **12.**

Un lot Crêpe satin soie naturelle, tous coloris. Valeur 38. Abandonné. **22.**

Splendide Crêpe satin pure soie naturelle, tous coloris Valeur 55. Soldé. **37.**

Un lot Drap d'Elbeuf pour manteaux, pure laine, largeur 140. Valeur 50. Sacrifié. **18.**

Un lot Beaux Lainages fantaisie pour robes et tailleurs. Valeur 25. Abandonné. **9.**

Un lot Draperie pour hommes, très belle qualité, largeur 140. Valeur 70. Soldé. **30.**

4 lots Lainages et Draperie pour robes et manteaux. Largeur 140. Sacrifiés 25. 20. 15. et **10.**

Un lot Crêpe Chine laine uni, pour robes. Valeur 22. Abandonné. **8.**

Un lot Voile triple lingerie, toutes teintes, garanti lavable. Valeur 25. Sacrifié. **13.90**

Une affaire Impressions soierie pour lingerie. Valeur 12. Soldé. **8.**

Un lot Crêpe Chine lingerie, pure soie naturelle, garanti lavable. Valeur 25. Sacrifié. **17.**

Toile soie Chemisier pure soie naturelle. Valeur 30. Abandonné. **14.**

Un lot Damas Ameublement Largeur 130. Valeur 20. Sacrifié. **9.**

Un lot Velours Ameublement toutes teintes. Larg. 130. Valeur 30. Soldé. **16.**

Un lot Damas Ameublement, L' 130 Valeur 40. Abandonné. **19.**

1200 m. Velours Ameublement. L' 130 Valeur 38. Sacrifié. **23.**

Un lot Velours gaufré. Ameublement L' 130. Valeur 40. Soldé. **24.**

Un lot Ottoman Ameublement. L' 130 Valeur 35. Sacrifié. **18.**

800 mètres Soieries Ameublement, L' 130 Valeur 75. Abandonné. **30.**

Une affaire Taffetas soie Ameublement L' 130. Val. 85. Sacrifié. **48.**

Un lot Reps Ameublement Largeur 130. Valeur 13. Soldé. **9.**

Un tapis Vidal est un capital !

A l'heure où chacun cherche avec inquiétude le meilleur placement, il convient de souligner que les Tapis Vidal sont vendus bien au dessous de leur valeur réelle et que tout acheteur peut exiger un CERTIFICAT D'ORIGINE qui garantit la valeur marchande de son acquisition.
Un Tapis Vidal n'est pas seulement un élément de confort et d'élégance sous votre toit : c'est de l'argent dans votre coffre !

50% DE RÉDUCTION SUR TOUS NOS TAPIS

APERÇU DE QUELQUES PRIX INCONNUS A CE JOUR

	Valeur	Soldé à
Tapis Yordes (200x300)	1800 f.	1195 f.
Tapis Mossoul (95x190)	700 f.	450 f.
Tapis Chiraze (130x210)	560 f.	340 f.
Tapis Sarabs (150x210)	920 f.	598 f.
Tapis Afshars (130x170)	520 f.	350 f.
Moquette, deux bords, le mètre	35 f.	25 f.
Moquette, trois bords, le mètre	43 f.	36 f.

FACILITÉS DE PAIEMENT

CADEAU à tout acheteur

Les Tapis Vidal
3 et 5, Rue La Boétie - Paris
à 50 mètres de la Place Saint-Augustin
MAGASINS OUVERTS DIMANCHES ET FÊTES

un homme à principes l'oncle Tob

Oui... l'oncle Tob est un homme à principes... Pas superstitieux pour deux sous, mais à cheval sur certaines règles qu'il sait s'imposer...
Par exemple, l'oncle Tob n'oublie jamais de faire des cadeaux à ses parents et amis, pour leur fête, leur anniversaire, à Pâques, au Jour de l'an...
Et il choisit toujours parmi les délicieux chocolats Tobler et Toblerone qui joignent l'utile à l'agréable.
« Ils sont, dit-il, d'un fondant exquis, d'une finesse qui réjouit le palais.
Et sains !... Les enfants peuvent en manger à satiété : les chocolats Tobler et Toblerone ne leur font jamais de mal, au contraire, ils s'en portent mieux ! »
...Et comme pour donner plus de poids à cette affirmation, l'oncle Tob lui-même croque à belles dents un bâton de Toblerone !

En vente dans toutes les bonnes pâtisseries, confiseries, boulangeries et maisons d'alimentation.
Société Anonyme Française du Chocolat Tobler Talence - Bordeaux

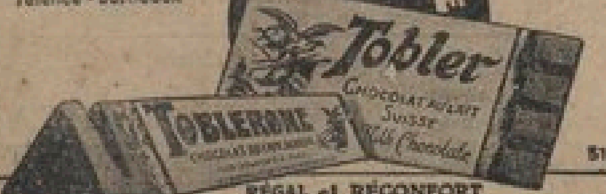

512
RÉGAL et RÉCONFORT

LES PREMIÈRES PARISIENNES

"Nos vingt ans" au Théâtre de l'Odéon

Nos vingt ans par M. Edmond Guiraud. On pense au titre d'une pièce commémorative. Une commémoration n'est jamais très gaie. Pour celle-ci, M. Abram aurait pu rétablir, afin de créer l'atmosphère désirable, la poussière vénérable de l'ancien théâtre de l'Odéon. Au lieu de cela, nous eûmes un beau décor au premier et au quatrième acte ; un décor du nouvel Odéon qui nous montrait, d'une terrasse fleurie, l'horizon illimité de la Méditerranée et les Iles d'Or, car l'action de la comédie de M. Edmond Guiraud se passe en face d'Hyères, dans le plus beau pays du monde. Nous avons eu aussi le plaisir d'entendre chanter M. Edmond Guiraud, qui joue dans sa comédie, et qui y a chanté, ma foi, fort bien. Que n'a-t-il composé simplement une romance sentimentale *Nos vingt ans*, qu'il eût créée? Au lieu de cela, il a failli écrire un drame noir qui, heureusement, comme il convient au théâtre de l'Odéon, finit le mieux du monde.

Car il y a décidément bien un genre odéonien de pièce ; un genre qui correspond à l'idée qu'on se fait généralement du théâtre de l'Odéon et qu'on voudrait bien ne plus s'en faire. Mais ce ne sera pas encore pour cette fois-ci.

M. Edmond Guiraud nous a raconté dans *Nos vingt ans* une bien singulière histoire.

Nous voyons un riche propriétaire, Philippe Albaret, qui vit dans son beau domaine, devant la mer, avec sa femme Jeanne qui paraît une bien douce personne, honnête, tranquille, qui doit avoir toutes les qualités d'une bonne ménagère. Nous apprenons que Philippe mène une vie assez mystérieuse. Il passe pour un original, parce qu'il s'enferme pendant des journées entières dans une chambre de sa villa pour faire de la musique. Avant son mariage il a eu un grand amour. Les époux Albaret ont un fils, Georges, qui vient de se fiancer avec une jeune Anglaise. Ils attendent les fiancés. Ils attendent aussi la mère de la fiancée, une riche Anglaise, lady Austin Elliott veuve du vice-roi des Indes, qu'ils n'ont pas encore vue. C'est un très beau mariage que va faire le jeune Georges, un mariage de conte de fée. Lady Elliott, qui a un yacht, des autos et qui occupe sa vie à faire le tour du monde, comme il convient à la veuve d'un vice-roi des Indes, arrive en hydroglisseur. Elle et Mme Albaret sont tout de suite fort bonnes amies.

La mère de la fiancée étant arrivée en hydroglisseur, les fiancés se devaient de voyager en avion. Les voilà en effet qui tombent du ciel. Tout cela est très touchant et n'est pas dépourvu de fraîcheur. Mais voilà Philippe qui survient. Lady Elliott en le voyant, tombe en pâmoison. Philippe se trouble. Nous avons deviné : cette lady Elliott, qui a si peu l'accent anglais, c'est certainement celle qu'aima d'un si grand amour Philippe quand il avait vingt ans. Et déjà, nous pensons que la jeune fiancée de Georges, la délicieuse Elsie Elliott, doit être la fille de Philippe.

Eh bien ! non, c'est une erreur. Nous n'aurons même pas un inceste. Mais lady Elliott est bien celle, en effet, qu'aima Philippe avant son mariage. Au deuxième acte, nous retrouvons lady Elliott et Philippe dans la chambre mystérieuse où Philippe s'enferme pendant des journées entières. Alors, nous apprenons tout. Quand Philippe avait vingt ans, lady Elliott n'était encore que Maud. Elle était comédienne. Elle et Philippe vivaient ensemble à Montmartre. Lui aussi jouait la comédie et comme il était fils d'un important notaire d'Aix, il la jouait sous un faux nom qui était celui sous lequel le connaissait Maud. Et puis, un jour, il a abandonné la jeune femme ; il a fait un mariage riche qui permettait à son père d'éviter le déshonneur avec la ruine. Il a cherché ensuite en vain à retrouver la trace de Maud. Il a acheté les meubles de leur chambre d'amour de Montmartre et il a reconstitué celle-ci dans sa villa. C'est pourquoi il s'y enferme des journées entières. Quant à Maud, elle était partie pour Londres où elle avait rencontré le vieux sir Elliott, vice-roi des Indes, qu'elle avait épousé et qui, après quelques années de mariage, est mort et l'a laissée riche.

Lady Elliott et Philippe, devant la reconstitution de la chambre où ils se sont aimés, se rappellent longuement leurs amours. Elle est d'abord ressaisie par le passé. Elle s'attendrit. Il lui propose de fuir avec elle, de reprendre avec lui leur ancienne vie. Mais elle a nourri pendant trop d'années une cruelle rancune contre Philippe. Elle lui reproche ce qu'il a fait, sa fuite, son abandon.

Nous nous demandons cependant s'ils ne fuiront pas ensemble quand nous entendons frapper à la porte de la chambre mystérieuse.

Au 3e acte, nous apprenons que c'est Mme Albaret qui est venue déranger l'intéressante conversation de Philippe et de lady Elliott. Mme Albaret a été mise au courant. Elle comprend que Philippe est décidé à partir. Il lui reproche de n'avoir pas su l'aimer, lui faire oublier Maud. Quant aux enfants, ils deviennent un drame.

Il n'y aura heureusement pas de drame. Maud part seule. Elle décourage Philippe de quitter son épouse pour elle. Il n'est pas l'homme qui lui convient. Il lui faut un amant plus jeune. Après le départ de Maud, nous entendons un coup de feu dans la maison. Nous pensons que Philippe s'est tué. Ce n'est que le couvercle du clavier d'un piano qu'il a laissé tomber avec brutalité.

Douze ans après, nous voyons revenir lady Elliott, vieille et calmée. Philippe a repris sa vie paisible près de sa femme. Georges et Elsie ont eu quatre enfants. Et c'est une touchante embrassade générale.

Mme France-Ellys fut lady Elliott. Au 2e et au 3e actes qui sont les meilleurs, elle a pu donner libre cours à son grand talent et réussir à nous émouvoir. M. Edmond Guiraud, auquel on ne peut reprocher de manquer de métier comme auteur, en a aussi comme comédien. Il l'a montré dans le rôle de Philippe. On lui reprochera cependant une certaine lenteur au premier acte. Mme Germaine Rouer, qui fut Mme Albaret, manque de naturel. Citons encore MM. Bonifas et Chamarat, qui ont donné à cette pièce une accent provençal qui eût fait défaut sans eux.

Georges Le Cardonnel.

"Anatole" au Théâtre de l'Avenue

Cette pièce d'Arthur Schnitzler, traduite de l'allemand en français par Maurice Rémon, M. Vaucaire et Suzanne Clauser, nous est présentée comme un cycle en 5 tableaux, précédé d'un prologue de Loris (Hugo von Hofmannsthal).

C'est un spectacle qui n'est pas ennuyeux, mais qui, malgré des prétentions à la profondeur psychologique, ne manque pas d'une certaine puérilité. Cette succession de sketches ne fait pas une pièce. Ce sont, dirait-on, des notes d'une valeur inégale en vue d'une pièce qui ne sera probablement jamais écrite et qui nous initient cependant à la vie sentimentale d'un personnage, Anatole dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'est guère intéressant.

Cet Anatole collectionne les aventures féminines et il finit par se marier au dernier tableau. C'est un cas assez fréquent.

Au premier tableau, Anatole raconte à son ami et confident Max sa liaison avec Cora. Il ne sait si cette jeune femme l'aime et lui est fidèle. Et comme Max lui offre un moyen, d'ailleurs d'une efficacité discutable, de le savoir, il se refuse à pousser à fond l'expérience. Il a peur de savoir. Anatole préfère conserver des illusions. C'est un voluptueux plein de sagesse.

Au deuxième tableau, il raconte à Gabrielle, une femme du monde qu'il rencontre dans la rue, chargée de cadeaux de Noël et qu'il a dû courtiser autrefois, combien il est aimé d'une petite ouvrière qui connaît, par lui, l'amour. Et la femme du monde laisse comprendre avec mélancolie qu'elle a des regrets de n'être pas cette petite ouvrière.

Au troisième tableau, Anatole apporte à Max toutes les reliques qui lui viennent de ses amours passées. C'est l'occasion pour Anatole d'évoquer toutes ses amours mortes. Il parle de Bianca, une artiste de cirque qu'il a perdue de vue et dont il conserve un souvenir profond. Or, Max se trouve attendre, lui-même, une artiste de cirque. Elle arrive tandis qu'Anatole est encore là. C'est Bianca elle-même et elle, elle n'a conservé aucun souvenir d'Anatole qu'elle ne reconnaît même pas.

Au quatrième tableau, Anatole raconte à Max, dans un restaurant de nuit, qu'il mène de front deux aventures : l'une avec une comédienne à laquelle il offre des soupers fins dans les grands restaurants, ce qui lui coûte cher ; l'autre avec une femme qui l'aime pour lui-même et qu'il emmène dîner dans des restaurants de dernier ordre. Ce soir, il attend précisément l'actrice. Elle arrive bientôt pour lui dire que c'est la dernière fois qu'ils soupent ensemble. Elle aime l'un de ses camarades de théâtre qui est pauvre mais qui est beau. Anatole, piqué au vif, déclare à l'artiste que, lui aussi, il aime ailleurs et qu'il est aimé pour lui-même, par une jeune femme d'un parfait désintéressement.

Ce sketch est très amusant.

Enfin le dernier tableau nous montre Anatole le matin de son mariage. Il va se marier avec une jeune fille de son monde. Max, son garçon d'honneur, vient de bonne heure lui demander un renseignement. Il comprend qu'une femme a couché chez Anatole. Il en est stupéfait et indigné. C'est la jeune femme qui aimait Anatole pour lui-même. Il l'avait quittée. Il l'a rencontrée dans la rue et il l'a emmenée coucher chez lui. Quand elle apprend qu'Anatole va se marier, elle fait une scène et elle ne consent à partir qu'avec les plus grandes difficultés. Ce sketch est un peu languissant.

Anatole a été dessiné par Louis Raymond qui nous a campé une sorte d'imbécile ; M. Alfred Penay a été un Max bavard et psychologue intéressant. Mlle Yvette Andreyor manque d'émotion dans la femme du monde du deuxième tableau, mais elle fut excellente dans le rôle plus extérieur de l'actrice du quatrième tableau ; Mlle Dagmar-Gérard a été avec fougue la jeune femme désintéressée, qui ne l'est cependant pas au point de trouver naturel que son amant se marie. Citons encore Mlle Irène Hupka dans le rôle de l'artiste de cirque, et Mlle Vera Scherbane dans celui assez insignifiant de la petite femme du premier tableau.

La mise en scène de ces sketches mérite les meilleurs éloges. — G. L. C.

NOS CONCERTS SYMPHONIQUES

Signalons d'abord le magnifique gala donné avec le concours de l'Association orchestrale de quatre-vingts musiciens français (chômeurs), à la salle des Fêtes de Magic City, vendredi soir. L'éminent maestro, M. Lucien Wurmser, dirigea superbement la *Symphonie*, de Lalo, l'ouverture des *Noces*, de Mozart, la *Marche de bravoure*, de Schubert, trois compositeurs dont nous commémorions, ce jour-là, les anniversaires de naissance. A ce programme figurait également la très belle violoniste, Mme G. Astruc, qui détailla, en grande virtuose, le *Concerto*, de Mozart ; quant à la réputée cantatrice, Mme Hilda Roosevelt, de l'Opéra-Comique, tout récemment fêtée à notre concert symphonique du *Journal*, nous eûmes le plaisir de l'applaudir dans l'air de la comtesse, des *Noces*, dans le *Roi des Aulnes*, de Schubert, et *Marine*, de Lalo. En première audition, elle fit bisser la charmante *Chanson alsacienne*, de M. Georges Hüe, d'une fine et pittoresque instrumentation.

∴

A notre salle des Fêtes, dimanche, un auditoire enthousiaste et dense acclama la *Symphonie en ut mineur* et l'ouverture de *Phèdre*, sous l'habile direction de M. H. Tomasi. Après Mlle Henriette Deliège, de la Monnaie, de Bruxelles, redemandée, qui interpréta délicieusement des fragments des *Noces de Figaro*, et, bissée, des *Mélodies*, de Schubert ; après M. Jean Clément, soliste des Concerts Colonne, violoncelliste au son ample et coloré, qui donna le *Finale du Concerto*, de Mozart, et des pages de Granados et Albeniz, une partie du concert était réservée à Mme Pauline Aubert et à M. Emile Mâcon. Tous

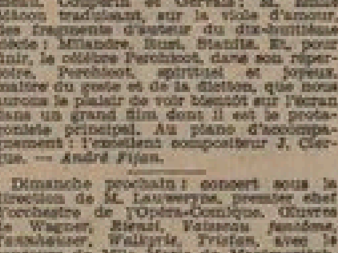

Mme Aubert et M. Emile Macon
(Photo H. Manuel.)

deux, instrumentistes de premier plan, et passionnés érudits, firent merveille dans les œuvres arrachées, par leurs soins, à la poussière des bibliothèques : Mme Aubert nous révélant le *Concerto* pour clavecin, de J. Chrétien Bach, et des pièces de Rameau, Couperin et Gervais ; M. Emile Mâcon traduisant, sur la viole d'amour, des fragments d'auteur du dix-huitième siècle : Milandre, Buzi, Stamitz. Et, pour finir, le célèbre Perchicot, dans son répertoire, Perchicot, spirituel et joyeux, maître du geste et de la diction, que nous aurons le plaisir de voir bientôt sur l'écran dans un grand film dont il est le protagoniste principal. Au piano d'accompagnement : l'excellent compositeur J. Clergue. — *André Fijan.*

Dimanche prochain : concert sous la direction de M. Lauweryns, premier chef d'orchestre de l'Opéra-Comique. Œuvres de Wagner, *Rienzi*, *Vaisseau fantôme*, *Tannhauser*, *Walkyrie*, *Tristan*, avec le concours de Mlle Marie de Maximovitch, de l'Opéra ; *Bull'de*, de Fauré, Mlle Coola, premier prix du Conservatoire ; *Concerto en mi* pour violon, Bach, M. Fournier, premier prix de violon du Conservatoire.

L'aide aux chômeurs

M. François Latour, président du Conseil municipal de Paris, a été avisé, par la direction de l'École dentaire supérieure de radiologie et de physiothérapie, 19, avenue d'Orléans, que le dispensaire soignera gratuitement, les lundis et jeudis, de 8 heures à midi, les titulaires de la carte de chômage de tous les arrondissements de Paris.

∴

La soupe populaire du quartier de Rochechouart, réservée aux chômeurs, a été inaugurée hier matin, à 11 heures, sous la présidence de M. Lucien Baupha[r], maire, en présence de M. Alexandre, conseiller municipal, et des membres de la municipalité du neuvième arrondissement.

Concert de musiciens chômeurs

Aujourd'hui, à 20 h. 30, à la Maison de la mutualité, 24, rue Saint-Victor, aura lieu le vingt-cinquième concert donné par l'Association des musiciens chômeurs. Orchestre du Jardin du Luxembourg (35 exécutants), sous la direction de MM. J. Jemain et A. Jacob, avec le gracieux concours de Mlles Jane Coste, soliste des Concerts Colonne, et Lucienne Lagrange, des grands concerts ; MM. Jean d'Arral, ténor du Casino de Nice, et Robert Lobin, baryton de l'Opéra.

Œuvres de Mozart, Beethoven, Weber, Paul Vidal, G. Sporck. Sélection sur *Werther*, opéra de Massenet.

Prix des places : 5 et 8 francs.

Les Amis de Chignore

L'amicale les Amis de Chignore donnera une matinée dansante le dimanche 7 février, à 14 heures, 52, boulevard des Batignolles et 3, rue des Batignolles.

Entrée du bal : 5 francs pour les sociétaires ; 8 francs pour les non-sociétaires. Les enfants au-dessous de 12 ans ne paient pas.

UN ITALIEN meurtrier de sa femme répond de son crime devant les jurés de la Seine

L'ouvrier italien Luigi Pellati, qui a comparu hier devant les assises de la Seine, a tué sa jeune femme de trois coups de revolver. Les mobiles de son crime ? Un ménage désuni, des discussions et même des coups, une instance de divorce, deux enfants dont les époux se disputaient l'affection, voilà qui a suffi, semble-t-il pour armer le bras du meurtrier.

Devant les questions du président Warrain, Pellati reste réticent. On sent que les motifs de sa colère lui apparaissent maintenant dérisoires. Aussi masque-t-il derrière une certaine difficulté à s'exprimer en français l'impossibilité d'expliquer pleinement les raisons du drame.

Luigi Pellati avait épousé, en 1922, Victorine Brachi, alors qu'elle avait à peine 16 ans. Deux enfants étaient nés de cette union. Mais, bientôt, survinrent des dissentiments et les disputes devinrent quotidiennes.

Fréquemment, l'homme et la femme se menaçaient de mort. Dans ce ménage, devait régner, d'ailleurs, une singulière et tragique atmosphère de défiance, puisque chacun des deux époux avait son propre revolver.

Un jour, la jeune femme partit chez ses parents. A ce moment-là, les enfants qui se trouvaient en nourrice dans l'Yonne en furent retirés par Pellati et placés à Vitry-sur-Seine, à l'insu de leur mère. Mme Pellati demanda la séparation de corps et le président du tribunal donna la garde des enfants au père, à charge par lui de payer leur pension. Mais l'ouvrier tomba malade. Il fut dans l'impossibilité de continuer à payer la nourrice et Mme Pellati s'offrit à régler les termes en retard. Il craignit sans doute que la garde des enfants ne fût à son tour confiée à sa femme et décida d'enlever les petits pour les envoyer en Italie. Il prit soin de prévenir sa femme par télégramme. Affolée, elle accourut à Vitry, chez la nourrice, le 2 février dernier. Pellati était présent. Une violente scène éclata.

— Lorsque ma femme est entrée, explique Pellati, elle m'a insulté et frappé. J'ai perdu la tête et j'ai tiré.

Ce que Pellati ne dit pas, c'est qu'il s'est écrié :

— Tiens, voilà pour toi !

Et, la poursuivant jusqu'à la chambre, où elle tentait de se réfugier, il tira sur elle deux autres coups de feu qui la blessèrent mortellement à l'épaule et à la hanche. Il retourna ensuite l'arme contre lui, se faisant une blessure légère.

Le rappel de cette scène tragique n'amène aucun signe d'émotion chez l'accusé. Poliment, il exprime des regrets sur la demande du président et après l'insistance de l'avocat général. Puis il écoute calmement les dépositions des témoins.

Mme Montanfrey, la nourrice, précise que Pellati tira lorsque la dispute paraissait apaisée. Elle a assisté à la poursuite tragique et s'est efforcée d'emmener les enfants pour les soustraire à cette horrible vision.

Aujourd'hui, les débats prendront fin, après la plaidoirie de Me Maurice Garçon pour la mère de la victime, partie civile, le réquisitoire de l'avocat général Laronze et la défense de Pellati, présentée par Me Marthe Huet.

L'assemblée générale des professionnels navigants

L'assemblée générale annuelle de l'Association des professionnels navigants de l'aviation (A.P.N.A.) aura lieu le samedi 13 février 1932, à 21 heures, au Clos Normand, bois de Boulogne. Ordre du jour : Rapports moral et financier, élections, questions diverses.

A l'Académie des sciences

La vitesse des courants. — L'action bactéricide du cuivre. — Les polytechniciens à l'Institut. — Élection.

M. Charles Richet a présenté, hier, à l'Académie des sciences un appareil très simple servant à déterminer la vitesse d'un courant d'eau. Cet appareil est constitué par une ligne portant un corps pesant. Elle est entraînée d'autant plus que le courant est plus fort et il ne reste qu'à mesurer l'angle qu'elle fait avec une sonde verticale suspendue, comme la ligne, à un des bords du bateau.

MM. Pilod et Codvelle ont communiqué un intéressant travail sur la propriété bactéricide du cuivre. Elle est due à la dissolution de particules impondérables du métal et est d'autant plus grande que la température est plus élevée. Elle exige la présence d'une atmosphère d'oxygène. Lente à s'établir, elle se conserve pendant plus d'un an et demi, même si l'on fait bouillir l'eau. Par contre, elle est détruite par filtration sur bougie de porcelaine ou sur sable fin.

La plupart des bacilles pathogènes de l'eau, bacilles coli, typhiques, dysentériques, cholériques, etc., sont très sensibles au cuivre, à moins que l'eau ne renferme beaucoup de matières organiques. Il y a donc là un procédé commode de désinfection de l'eau de citerne ou de réservoir. Avant de s'en servir, on élimine les traces de cuivre dissous au moyen d'un filtre de sable ou de coton.

M. d'Ocagne a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage sur les polytechniciens à l'Institut. Les anciens élèves de la célèbre école ont occupé jusqu'ici 162 fauteuils, dont 12 à l'Académie française. Seul, le physicien Biot en a occupé trois à la fois, mais cinq anciens polytechniciens : J. Bertrand, Freycinet, Poincaré, Foch et Dupin, en ont occupé deux.

L'Académie a élu le professeur Paul Bouin, de Strasbourg, correspondant dans la section d'anatomie et zoologie, en remplacement de M. Cuénot. Elle présente M. Claugmann comme directeur des essais à la Monnaie. — René Subra.

FAILLITES

Jugements du 28 janvier

Société Paris-Forain, achat et revente de tous objets servant à l'habillement, l'ameublement et l'alimentation, 23, boulevard Bourdon, puis 11, rue du Grenier-Saint-Lazare. — H. Saporta, commission-exportation de robes et manteaux, 64, faubourg Poissonnière, demeurant 134, boulevard Voltaire. — E. Antoine, exploitant deux fonds de café-restaurant, 7, place Boieldieu et 62, rue du Mont-Cenis, demeurant 3, rue des Petites-Ecuries. — Société Pellier Stechelin et Cie, commission-exportation, 13, rue de Malte. — L. Comacchi, maçonnerie, 6, place de la République, à Asnières. — Dlle E. Fresneau, couture, 56, rue de Douai, demeurant 9, place Vintimille. — R. Thomas, garage, 50, rue des Lilas, à Bagnolet, demeurant 68, rue Pixérécourt. — A. Jakob, gainier, 17, rue du Souvenir, à Courbevoie.

Jugements du 29 janvier

« Maison Anny », bonneterie et confections pour dames, 16, passage Prado (18, bd Saint-Denis), actuellement sans siège connu. — H.-J. Platier, café-brasserie-restaurant, sous la dénomination « Aux derniers Truands », 2, rue d'Hautefeuille, et place Saint-André-des-Arts, 9, y demeurant. — A.-M.-H. Stebbins, bar-restaurant, sous la dénomination « Bar Ballys Opéra », 30, rue du Quatre-Septembre, et actuellement rue Meyerbeer, 2. — P.-L.-A. Fleureau, vins-liqueurs-charbons, rue Ordener, 147, y demeurant. — L. Granger, ingénieur-constructeur d'installations d'usines, de distilleries, produits chimiques et constructions de chaudronnerie cuivre et fer, 40, rue des Peupliers et magasins 6, rue Brillat-Savarin, demeurant 3, rue Lagrange. — E. Morand, loueur de taxis à Bois-Colombes, 349, rue d'Argenteuil, demeurant 14, rue Abel-Jacquin. — F. Mayet, pièces détachées pour cycles et automobiles, 37, rue Martinval, à Levallois-Perret, y demeurant. — M. Charbon, chaussures, 25, rue de la Chapelle et demeurant à Enghien, 159, route de Saint-Leu. — H.-A. Lévi, bijouterie-horlogerie (vente et réparation) 167, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine y demeurant.

AU BON MARCHÉ

TOUS LES VENDREDIS
À TOUS LES COMPTOIRS
VENTE D'ARTICLES SACRIFIÉS
COUPONS
VENDUS À DES PRIX SENSATIONNELS

VENDREDI 5 FÉVRIER

AU BON MARCHÉ
MAISON A. BOUCICAUT — PARIS
Magasins les plus importants vendant le meilleur marché

ÉCRIN de 6 COUVERTS TABLE modèle coquille, métal blanc argenté à 84 gr., charges garanties et poinçonnées. Valeur 135. Vendu .... 98.

SERVICE DE TABLE pour 6 couverts, en terre de fer, décor 2 tons. EXCEPTIONNEL. Les 39 pièces comprennent : 12 assiettes plates, 6 assiettes creuses, 6 assiettes à dessert, 6 bols, 1 soupière, 1 saladier, 1 plat, 6 coquetiers. Le service .... 57.

LAINE mérinos forte pour tricot, existe en blanc, noir et couleurs. Le paquet de 5 pelotes de 50 grammes ..... 10.

ÉLÉGANTE TORPILLE cuir nouveau, doublée moire, cadre fantaisie, grande glace intérieure, patte au dos. 0m22. Noir, marron, bleu .... 25.

Pour dames Chaussures CHARLES IX cuir marron, talon bottier. La paire .... 29.

BAS ... 5.90 — En soie artificielle, belle qualité ... 11.75

CHAUSSETTES fil et soie artificielle, ... 4.50

Un lot MANTEAUX draperie unie ou fantaisie, garnis fourrure.
Valeur 145. Vendus ..... 95. — Val. 195. Vendus ... 125.
Valeur 295. .... Vendus ... 195.

Un lot de ROBES lainage fantaisie ou velours anglais.
Valeur 110. .... Vendues ..... 65.

ÉCHARPE de laine très belle qualité, fond beige, rayures bleu ou rouge et gris 1/2 deuil. 1m70x0m40.
Valeur 16. .... Vendue 9.25

CARRÉ crêpe de Chine soie naturelle, dessins fantaisie, nuances dominantes : Bleu, vert, rouge et noir 1/2 deuil.
Valeur 27. .... Vendu ... 17.90

Pour hommes : COSTUME SPORT, belle draperie spéciale ... 158.

NORFOLK dos martingale draperie nouveauté.
7 à 10 ans 77. — 11 à 13 ans 87. — 14 à 16 ans 97.

Les marchandises ayant servi à la décoration de l'Exposition de Blanc seront soldées à vil prix.

La première journée du procès des bandits corses aux assises du Rhône

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Le président Hauw, la lecture de l'acte d'accusation achevée, fait un rappel fort clair de l'affaire. Il explique que Nieri, l'accusé en fuite, mécontent de ce que son ancien propriétaire, Pandolfi, eût vendu un terrain, situé à Fortiglio, à Mozziconacci, obtint du bandit Bartoli que l'acte de vente fût rédimé. Bartoli en donna l'ordre par deux lettres, remises aux accusés d'aujourd'hui et qu'ils furent chargés de remettre, l'une à l'acquéreur, l'autre au vendeur du terrain. C'est au cours de la visite à Mozziconacci que Podinelli, neveu de celui-ci, fut tué, après avoir eu le temps de blesser Santoni, et que Mozziconacci, lui-même, fut également atteint.

Le président Hauw. — Voilà l'affaire ! Elle serait banale si elle ne se déroulait en Corse. Je vous ai parlé des bandits corses. Il serait injuste de croire que cette magnifique région de la France a le monopole du banditisme, et que la présence des brigands fit du tort à son incomparable beauté. Il y a, hélas ! des bandits ailleurs qu'en Corse. N'oublions pas, enfin, que la Corse a, pendant la guerre, fourni une pléiade de magnifiques combattants pour la défense de la patrie.

Au banc de la défense, où, à côté du célèbre compatriote, Me de Moro-Giafferri, sont assis plusieurs avocats corses : Mes Fabiani, Santonelli et Mlle Renucci (et à côté d'eux, Mes Cussin et Baudiot), un murmure se fait entendre. Se levant, très pâle, Me de Moro-Giafferri exprime les sentiments de ses confrères et les siens propres.

Me de Moro-Giafferri. — Je vous remercie avec émotion de vos paroles, monsieur le président. Elles auront un écho utile et attendri dans le cœur de mes compatriotes. La Corse a demandé à appartenir à la France. Elle lui appartient pour toujours, et je me plais, au seuil de ces débats, à dire que nous avons toute confiance dans l'impartialité du président des assises et dans celle du jury du Rhône.

Bandits d'hier et d'aujourd'hui

Puis le président Hauw met en garde les jurés contre les notions trompeuses qu'ils peuvent avoir du maquis.

Le président Hauw. — On vous parlera, au cours de ce procès, de gens se promenant toujours armés d'un fusil. En Corse, le fait d'avoir un fusil ne signifie absolument rien. On prend son fusil comme sur le continent on prend sa canne ou son parapluie.

Puis le magistrat montre la différence entre les bandits d'autrefois, réfugiés dans le Palais Vert, c'est-à-dire le maquis, dans le seul dessein d'assouvir une haine personnelle, une vendetta, et les bandits d'aujourd'hui, véritables brigands de droit commun.

Le président Hauw s'étend sur le cas de Bornea, qui fut gendarme avant d'être bandit, et il le qualifie ainsi :

— C'est un ancien chien de garde devenu loup.

Il indique enfin que Bartoli, qui, s'il n'était pas été tué par Simonetti, serait au moins poursuivi par contumace dans le procès actuel, était, au moment de sa mort, l'objet de douze informations ouvertes contre lui par le parquet de Bastia.

Le président Hauw. — Je m'excuse, messieurs les jurés, de vous donner tous ces détails. J'ai l'air de faire ici du fait divers.

Me de Moro-Giafferri. — Il le faut.

Une expertise

Le président Hauw fait ensuite ouvrir une lourde caisse, placée dans la vitrine des pièces à conviction. Cette caisse contient deux fusils, un pistolet et quatre douilles, ramassés par les gendarmes après le drame.

Le président Hauw. — Je regrette que ces douilles n'aient pas été examinées au cours de l'instruction. Il importe de le faire. Santoni affirme qu'il n'a pas tiré sur Pedinielli. Si les douilles proviennent d'un seul et même pistolet, ce qu'il dit est exact, et Gabrielli, seul, a tiré. Mais, si les douilles proviennent de deux pistolets différents, Santoni est également l'auteur du meurtre. C'est ce que diront le docteur Locard, directeur du laboratoire municipal de Lyon, et M. Franvioli, expert armurier, que je charge de l'examen de ces douilles.

Puis Fratini se lève. Tantôt en français, tantôt par le truchement d'un interprète de patois corse, M. Peri, il se défend d'avoir été autre chose qu'un simple facteur de Bartoli, chargé d'apporter à leurs destinataires deux lettres cachetées dont il ignorait le contenu.

Fratini. — Il fallait bien obéir aux ordres du bandit.

En tout cas, il affirme être resté en dehors de la maison où s'est déroulé le drame. Il y a attendu dehors, près de l'automobile qui les avait amenés, les deux autres accusés.

A l'audience de l'après-midi, c'est au tour de Santoni d'être interrogé. Il s'exprime avec une manière d'ironie glacée.

C'est pour expliquer qu'engagé dans la flotte, il reprit, après la réalisation de son engagement, pour cause de santé, son métier de berger.

L'ordre de Bartoli

La veille du drame, ce fut Fratini qui lui demanda de l'accompagner chez Pandolfi et chez Mozziconacci pour remettre à chacun d'eux la lettre de Bartoli qui lui était destinée.

Santoni. — Je ne pouvais pas lui désobéir, car Fratini m'avait dit : « Si tu ne viens pas, ce n'est pas à moi que tu auras à faire, c'est au bandit Bartoli ! » Si j'avais désobéi, Bartoli aurait été capable de m'abattre.

Santoni s'attache à mettre en relief que son compagnon et lui se montrèrent des messagers tout à fait courtois.

Santoni. — Chez Pandolfi et chez Mozziconacci, nous avons levé (*sic*) notre chapeau bien poliment pour dire : « Bonjour ! » Nous avons ajouté que nous étions de simples commissionnaires, chargés de remettre une lettre de la part du bandit Bartoli.

Le président Hauw. — Et vous, vous n'avez fait aucune menace ?

Santoni. — Aucune. Nous avons dit à Pandolfi et à Mozziconacci : « Nous sommes des victimes, comme vous ! »

Le président Hauw. — Vous saviez bien pourtant que la lettre contenait des menaces.

Santoni. — Evidemment. Nous savions qu'il ne s'agissait pas de facilités. (*Rires.*)

Le président Hauw. — Ça ne vous a pas paru bizarre ?

Santoni. — J'ai commencé à trouver cela bizarre quand, chez Mozziconacci, j'ai reçu deux balles dans la peau.

Il affirme que la lecture de la lettre de Bartoli fut faite, en dehors de la présence de Mozziconacci, à la femme de ce dernier, et aussi en présence de deux journaliers.

Santoni. — Soudain Mozziconacci apparut, cartouchière au ventre et le fusil à la main. Il braqua l'arme sur moi. Je fus atteint par deux balles. Je pus me sauver néanmoins en sautant par la fenêtre.

Treize mois de maquis

Santoni gagna le maquis où il resta caché treize mois.

Le président. — Vous ne nous direz pas, naturellement, où vous étiez ? C'est votre grand secret.

Santoni reste muet. Son silence se prolonge. Le président le rompt enfin.

Le président. — Dans le maquis, vous n'avez pas rencontré Bartoli ?

Santoni. — Jamais ! Pensez-vous ! Il m'avait envoyé à l'abattoir. Je n'avais plus envie de le revoir.

Santoni, en qui l'accusation voit le meurtrier de Pedinielli, se défend d'avoir trempé dans ce crime et il affirme que s'il est sorti du maquis, c'est précisément pour se laver d'un pareil forfait.

L'interrogatoire de Gabrielli, beau-frère de la main gauche du bandit Bartoli, auquel on procède enfin, nous révèle chez ce troisième accusé un système de défense absolument inattendu.

Gabrielli déclare que, loin d'être son ami et son chef, Bartoli le traitait fort mal.

Gabrielli. — J'avais une entreprise de transports par autocars. Eh bien ! Bartoli tirait sur mes voitures.

De là à prétendre que si Bartoli l'a envoyé remettre à Mozziconacci une lettre comminatoire, c'était dans l'espoir que Mozziconacci, homme très violent, le tuerait, il n'y a qu'un pas. Gabrielli le franchit allègrement. Cela lui permet de plaider la légitime défense.

Gabrielli. — Mozziconacci est apparu et a tout de suite tiré sur. J'ai riposté.

Le président Hauw. — Après cela, où êtes-vous parti ?

Gabrielli, souriant. — Dans une direction inconnue. (*Hilarité.*)

Le président Hauw. — Vous savez qu'entre Mozziconacci et les agresseurs, dont vous étiez, il y a eu, après l'affaire, des tractations en vue de la signature d'un traité de paix. L'expression même « traité de paix » figure tout au long dans le dossier.

Toujours discret, Gabrielli répond qu'il sait que beaucoup de gens se sont occupés de ces pourparlers de paix.

Hommage à l'abbé Casanova

Le premier témoin entendu est M. Natali, commissaire de police à la brigade mobile de Marseille, détaché en Corse. Me de Moro-Giafferri profite de sa présence à la barre pour exalter son courage et son habileté.

Le président Hauw s'associe à cet éloge.

Après un récit historique de l'affaire, M. Natali rend hommage à l'abbé Casanova, qui s'efforça, après le crime, de décider les accusés à se constituer prisonniers.

M. Natali. — L'abbé Casanova avait grand mérite à agir ainsi, car le bandit Bartoli, alors encore vivant, s'opposait de toutes ses forces à de tels aveux et il avait enjoint à l'abbé Casanova de ne point se mêler de cette affaire.

Du reste, Bartoli, véritable autocrate, avait interdit à la police mobile l'accès de ce qu'il appelait « son secteur ». (*Hilarité.*)

L'avocat général Guettet. — Est-ce que la population saine de Corse ne considérait pas Santoni comme un lieutenant de Bartoli ?

M. Natali. — Evidemment. D'ailleurs Santoni était encore en la compagnie du bandit Bartoli quelques jours avant que celui-ci fût tué.

L'étonnante déposition de Mozziconacci

Mozziconacci, la victime rescapée du drame de Fortigliola, arrive maintenant à la barre, escorté par deux gendarmes, préposés à la garde de l'inculpé, qu'il est aujourd'hui.

C'est un vieillard légèrement claudicant mais dont le port n'en est pas moins superbe. La tête, extrêmement fine, se prolonge par une barbiche de neige, admirablement peignée.

S'exprimant avec aisance et accompagnant ses déclarations de gestes harmonieux, Mozziconacci affirme que c'est Gabrielli qui a tué son neveu Podinelli.

Mozziconacci. — J'ai tiré sur Gabrielli en même temps qu'il tirait sur moi, moi armé de mon fusil, lui de son revolver. Nos feux se sont croisés. Il m'a touché deux fois.

Santoni a bien tiré sur mon neveu Podinelli, mais il ne l'a pas atteint. Il a ensuite sauté par la fenêtre. Alors, Gabrielli a tiré, à son tour, sur mon neveu, et c'est lui qui l'a tué.

L'avocat général Guettet. — Vous avez dit le contraire à l'instruction. Là, vous avez accusé Santoni d'être le meurtrier de votre neveu.

Me de Moro-Giafferri, qui défend Gabrielli, appuie avec force cette remarque du représentant de l'accusation. Il est persuadé que Santoni, qui a tenu le maquis plus longtemps que Gabrielli, a négocié avec Mozziconacci pour que celui-ci le ménage.

Maintenant, le président Hauw amène Mozziconacci à évoquer son passé. Quelques épisodes révèlent une violence native incontestable.

Avec une modestie qui n'exclut pas la malice, Mozziconacci s'élève contre cette appréciation. Il a bien, à la vérité, tué un homme à coups de bâton, en 1904, mais c'était parce que cet homme lui avait volé des languettes. D'autre part, le 4 août dernier, il a bien envoyé un coup de fusil à un certain Antonioo, qui en perdit la jambe gauche, laquelle dut être amputée, mais c'était pour défendre son neveu, à qui cet Antonioo voulait couper la tête.

En terminant, Mozziconacci ne fait aucune difficulté pour reconnaître que, cédant à de puissantes interventions, il avait accepté de se montrer indulgent à l'extrême au procès actuel dans ses dépositions envers les accusés.

Le président. — Pour quelles raisons, Mozziconacci ?

Mozziconacci. — Pour que la justice soit étouffée !

Cela est dit avec une belle candeur. Mais, depuis, Mozziconacci est revenu sur cette décision, du moins en ce qui concerne Gabrielli.

Demain, *suite des débats*. — G. L.

Adresses à M. André Tardieu

De nombreuses adresses de reconnaissance et d'amitié ont été envoyées à M. André Tardieu, ancien ministre de l'agriculture, par les associations agricoles de toute la France.

Après la Confédération nationale des associations agricoles, au bureau de laquelle s'étaient jointes les représentants des grandes fédérations spécialisées, les fédérations régionales ont tenu à se faire les interprètes des milliers de syndiqués qu'elles groupent.

De nombreuses chambres d'agriculture, de sociétés d'agriculture départementales, de coopératives, de syndicats et de comices se sont associés à ces sentiments, ainsi que la Fédération de la petite et moyenne meunerie, l'Association générale des producteurs de blé, la Fédération nationale des coopératives laitières, l'Union des marchands de soie de Lyon, l'Association amicale du personnel du ministère de l'agriculture, l'Association des anciens élèves de l'Institut national agronomique, plusieurs sections de la Fédération viticole, le syndicat général des maisons d'alimentation, les offices de mutualité agricoles et nombre de comices locaux.

D'autre part, M. Dorchemin, président de la Confédération générale de la production française, remercie M. Tardieu de l'objectivité avec laquelle il a étudié les problèmes intéressant l'industrie française en fonction de l'agriculture de notre pays.

Enfin, à l'occasion de son arrivée au ministère de la guerre, M. André Tardieu a reçu de nombreuses manifestations de sympathie et de confiance, notamment des présidents des 432 associations affiliées à l'Union nationale des officiers de réserve, de la Fédération nationale des sous-officiers de réserve, de l'Union nationale des associations générales d'étudiants de France, de la Fédération des sociétés d'éducation civique et de préparation militaire, de la Société industrielle de l'Est, de l'Union interalliée, de l'Association fraternelle des cheminots de fer français.

Le successeur de M. André Maginot a été également félicité par un très grand nombre d'associations d'anciens combattants, parmi lesquelles la plupart des sections fédérales des régions de corps d'armée, la Fédération des combattants volontaires des Alpes-Maritimes, les sections d'anciens des 60e et 77e divisions, les anciens de Bonhomme, les diables bleus de Cernay, etc...

La salubrité des viandes et la lutte contre la tuberculose bovine

M. Achille Fould, ministre de l'agriculture, a reçu hier MM. Lalanne, député des Landes, président de la commission de l'agriculture de la Chambre, et Minvielle, député des Hautes-Pyrénées, secrétaire de la même commission, qui l'ont entretenu du projet de loi sur la tuberculose bovine et le contrôle de la salubrité des viandes, déjà voté par le Sénat le 11 juillet 1930.

Ce projet revêt un double intérêt : il renouvelle d'heureuse manière les formes de la lutte contre la tuberculose bovine en substituant une assistance éclairée aux mesures coercitives, seules en vigueur jusqu'alors; il assure aussi, dans des formes efficaces, le contrôle de la salubrité des viandes destinées à la consommation humaine, qui plus que jamais est indispensable.

Le ministre de l'agriculture et les représentants de la commission de la Chambre se sont mis d'accord sur l'opportunité d'une prompte inscription du projet de loi à l'ordre du jour de la Chambre.

LA MISSION CITROEN CENTRE-ASIE

Dans la tempête de sable et sous le feu de bandes armées, la mission gagne Pao-Tou

Un télégramme daté du cent soixante-deuxième bivouac, 30 janvier, annonce l'arrivée, l'avant-veille, de la Mission Citroën Centre-Asie à Pao-Tou, à 1.080 kilomètres ouest de Pékin. Il apporte des détails sur la marche depuis Ning-Shia, qui fut assez mouvementée.

La mission avait quitté Ning-Shia le 18 janvier, remontant la rive gauche du fleuve Jaune (Hoang-Ho) jusqu'à Tong-Hou, à 200 kilomètres au nord.

M. G.-M. Haardt avait pensé d'abord franchir en ce point le fleuve gelé. Mais

l'état de la glace, peu solide encore, rendait l'opération hasardeuse, étant donné le poids des voitures. Le chef de l'expédition dut alors se décider à renoncer à l'itinéraire prévu à travers le désert des Ordos, et à contourner la boucle du fleuve. On s'aventurait ainsi à travers une région troublée, infestée de bandes armées.

La halte à San-Tao-Ho, siège du vicariat apostolique des missions belges, fut, par l'hospitalité chaleureuse qu'y trouvèrent les voyageurs, comme un rappel des réceptions si cordiales des premières étapes du voyage. Les Pères sont installés dans une enceinte fortifiée qui protège la chrétienté locale contre les incursions des pillards. Ce seul détail indique l'état du pays : l'on y vit en perpétuelle alerte. M. G.-M. Haardt et ses compagnons demeurèrent là du 20 au 24 janvier, où ils se remirent en route vers Pao-Tou.

Contournant toujours la boucle du Hoang-Ho, la caravane d'autochenilles infléchissait progressivement sa marche vers l'Est. Elle accomplit, au départ de San-Tao-Ho, cinq dures étapes. Le vent soufflait en tempête, soulevant d'épais nuages de sable. La vue était parfois absolument bouchée. On se dirigeait au jugé. Les moteurs, malgré les filtres à air, étaient fort éprouvés eux-mêmes par cette dense poussière. Jamais, peut-être, ils n'auront mieux prouvé leur résistance.

Mais une péripétie nouvelle, et plus dangereuse, allait compliquer encore la situation. A l'hostilité de la nature allait s'ajouter celle des hommes.

Le 25 janvier, l'expédition entrait dans une région extrêmement troublée, en tous sens parcourue par des bandes en armes.

Comme elle arrivait à un lieu appelé Palsebolong, situé à 150 km. environ de Pao-Tou, les premières voitures étaient accueillies par un feu violent : des hommes armés, des pillards, supposa-t-on d'abord, étaient en embuscade et tentaient d'arrêter le convoi.

La riposte ne se fit pas attendre. Les assaillants, surpris de cette résistance, cessèrent le feu, s'avancèrent pour parlementer. Ils se présentèrent comme des soldats réguliers, invoquèrent un malentendu. Le combat était terminé, sans dommage de part ni d'autre, sans blessé parmi les explorateurs, ce qui était l'essentiel.

Le soir il fallut, dans cette zone peu sûre, procéder à quelques réparations dont les moteurs avaient besoin. Puis, les 130 kilomètres restant à parcourir jusqu'à Pao-Tou furent franchis sans incident nouveau dans la journée du 28 janvier.

A partir de ce point, la caravane automobile, divisée en deux groupes, se dirigeait vers les lamaseries de Pei-Ling-Miao, pour gagner ensuite, par le plateau mongol, Kalgan, la dernière étape importante du voyage avant Pékin, que M. G.-M. Haardt espère atteindre le 12 février.

La santé morale et physique de tous les membres de l'expédition demeure parfaite.

Un garçon de bureau tire sur un de ses collègues et prend la fuite

Voici huit jours, Henri Fabre, âgé de 32 ans, garçon de bureau dans une compagnie française, 58, rue Saint-Lazare, était avisé qu'à partir du 1er février sa femme, concierge de l'immeuble, serait remplacée par un de ses collègues, M. Gaston Duperat, âgé de 41 ans.

Furieux, Henri Fabre, qui ne jouit pas de toutes ses facultés, s'imagina que M. Duperat était l'auteur de ce renvoi et il décida de se venger.

Hier, vers 7 heures, alors que M. Duperat traversait le vestibule de la compagnie pour se rendre au travail, son collègue, dissimulé dans un recoin, tira brusquement plusieurs coups de revolver dans sa direction. Le garçon de bureau, qui n'avait pas été atteint, se précipita dans la rue, mais quand il revint, quelques instants plus tard, accompagné d'un gardien de la paix, Henri Fabre avait disparu.

L'enquête ouverte par M. Tramecon, commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, a permis de découvrir deux balles de revolver, dont l'une s'était logée dans le panneau d'une porte et l'autre dans l'encadrement d'une glace à 1 m. 50 du sol. On recherche activement Henri Fabre.

Un voleur d'auto heurte un bec de gaz sous les yeux de sa victime

En sortant d'un restaurant de la rue Sainte-Apolline où il venait de déjeuner, M. Raymond Perry, industriel, 59, rue de l'Aqueduc, constatait hier après-midi qu'on lui avait volé sa voiture. Assez marri, l'industriel s'en fut.

Mais, vers la fin de la journée, il devait avoir la surprise, alors qu'il passait boulevard de Strasbourg, d'apercevoir son auto au tournant et le conducteur, qui paraissait assez malhabile au volant, faisait une embardée et démolissait un bec de gaz.

M. Perry s'approcha du lieu de l'accident et, au grand étonnement de l'agent qui verbalisait, ainsi que des badauds vite amassés, sortit de sa poche la carte grise du véhicule, que le conducteur occasionnel ne pouvait — et pour cause — exhiber. Vite confondu, celui-ci a pris le chemin du Dépôt. C'est un nommé Antoine Meurice, 28 ans, magasinier, 23, rue Sorbier.

Des étudiants en droit manifestent devant le domicile d'un de leurs professeurs

Il y a quelques jours, M. André Piniaux, professeur de droit romain à la Faculté de Paris, insistait vivement auprès de ses élèves pour qu'ils viennent plus nombreux et plus régulièrement à ses cours.

Hier matin, cinq cents étudiants étaient réunis dans les couloirs de la Faculté avec l'intention évidente de manifester contre le professeur.

Ce dernier envoya son appariteur pour les exhorter au calme, ce qui eut pour effet immédiat de surexciter les jeunes gens.

M. Piniaux décidait alors de suspendre ses cours et ses conférences et regagnait son domicile, rue Chardon-Lagache. Mais une trentaine d'étudiants prirent alors des taxis, se firent conduire à cette adresse et manifestèrent violemment devant la porte de l'immeuble. Sur ces entrefaites, un groupe d'une vingtaine de leurs camarades survenant, prirent fait et cause pour le professeur. Il y eut de ce fait un commencement de bagarre.

Secours-Police, immédiatement alerté, arriva peu après sur les lieux, mais les bruyants jeunes gens s'étaient déjà dispersés.

M. Piniaux a fait savoir qu'il ne reprendra ses cours que lorsqu'une délégation de ses élèves viendra l'en prier.

Importante manifestation à Saint-Nazaire contre l'arrêt de constructions navales

SAINT-NAZAIRE, 1er février. — Les crédits alloués pour la construction du paquebot *Champlain* n'ayant pu être payés aux chantiers constructeurs, 2.580 ouvriers qui travaillaient à bord ont dû être licenciés samedi dernier et l'on s'attend pour cette semaine à un nouveau licenciement de 2.300 ouvriers par suite de l'arrêt du travail à bord du super-*Ile-de-France*, actuellement sur cale, si le projet concernant le renflouement de la Compagnie générale transatlantique, en instance devant le Sénat, n'est pas voté.

D'autre part, un grand nombre de petits ateliers qui travaillent pour les chantiers de constructions navales se trouvent brusquement arrêtés.

Pour protester contre ce chômage, une grande manifestation s'est déroulée, cet après-midi, manifestation à laquelle ont pris part les ouvriers chômeurs et non chômeurs de la ville, employés maritimes et actifs. Tous les magasins étaient fermés.

Tout d'abord, un meeting s'est tenu au cours duquel on entendit le secrétaire de la Bourse du travail, le secrétaire départemental du syndicat des métallurgistes confédérés de la Loire-Inférieure, le maire socialiste de Saint-Nazaire, et le représentant de l'Union des commerçants.

Après quoi, un cortège s'organisa. Il avait à sa tête les représentants des syndicats confédérés, suivis de quelques représentants de la municipalité, de la chambre de commerce et de l'Union des commerçants. Il défila à travers les rues et se rendit à la mairie et à la sous-préfecture, où les pétitions furent déposées.

A l'issue du meeting, un ordre du jour a été lu par le secrétaire de la Bourse du travail, demandant notamment que des mesures soient prises pour que les chantiers de constructions navales puissent terminer les travaux en cours.

Enfin, une délégation présidée par M. Blancho, député, maire de Saint-Nazaire, a quitté Saint-Nazaire pour Paris dans la soirée. Elle sera reçue, demain, par M. de Chappedelaine, et mercredi, par M. Pierre Laval. — (*Journal.*)

M. Pierre Laval consulte et se dispose à agir

On sait que la Chambre avait voté, avant les vacances du nouvel an, un projet de loi tendant au renflouement de la Compagnie générale transatlantique. Ce projet, la commission des finances du Sénat a refusé de l'accepter. Elle a déclaré, en effet, que seules des mesures financières provisoires pouvaient être accueillies jusqu'au moment où le gouvernement, après recherche des responsabilités, serait en mesure de proposer une organisation nouvelle, en rapport avec une politique générale de la marine marchande. Et la commission impartissait, pour ce faire, un délai de six mois au gouvernement.

Les événements de Saint-Nazaire montrent qu'il faudra aller un peu plus vite et, dès hier, M. Pierre Laval a successivement conféré avec : MM. de Chappedelaine, ministre de la marine marchande ; Jeanneney et Abel Gardey, président et rapporteur de la commission sénatoriale des finances ; Rio et Brindeau, président et rapporteur de la commission sénatoriale de la marine. Dans la soirée, enfin, il a de nouveau reçu M. de Chappedelaine, auquel sont venus se joindre MM. P.-E. Flandin, ministre des finances, et Germain-Martin, ancien ministre, qui avait été chargé, comme président de la commission d'études, d'examiner les moyens de renflouer la Compagnie transatlantique.

Notons que la commission de la marine du Sénat avait rapporté favorablement le texte qu'écarta ensuite la commission des finances. On estimait, hier, qu'une entente ne tarderait par à intervenir ou, en tout cas, qu'un débat institué en séance publique permettrait de départager à bref délai partisans et adversaires du projet.

Un receveur d'autocar est mortellement blessé par un voyageur mécontent

Un meurtre, qui d'abord put laisser croire à une vengeance, a été commis dimanche, vers 20 heures, à la porte de Vincennes, à proximité de l'entrée du Métropolitain.

Un autocar assurant le service du champ de courses de Vincennes venait de s'arrêter le long du trottoir et les voyageurs en descendaient, lorsque brusquement, un individu s'approcha du receveur, M. Georges Lefèvre, âgé de 22 ans, domicilié 6, cité Lesage-Bullourde, et tira sur lui, presque à bout portant, un coup de revolver. M. Lefèvre fut atteint à l'abdomen et s'écroula sans un cri, tandis que le meurtrier s'enfuyait et se perdait dans la foule.

Le blessé fut aussitôt transporté à l'hôpital Saint-Antoine, où l'on pratiqua l'opération de la laparotomie. Mais il devait, malgré les soins qui lui furent prodigués, mourir dans la nuit.

Selon le témoignage de plusieurs personnes qui se trouvaient dans l'autocar au moment où partit le coup de feu, le meurtrier avait un « tuyau » très connu sur le champ de courses de Vincennes et qui, un instant auparavant, avait eu une vive discussion avec le receveur parce qu'il ne voulait pas acquitter le prix de sa place.

La victime est un machiniste de la T.C.R.P., actuellement en chômage, qui, pour s'assurer quelques subsides, était entré comme receveur, il y a une huitaine de jours, dans une entreprise privée de transports de Montreuil.

Séparé de sa femme depuis quelques mois, M. Lefèvre laisse un enfant de 3 ans actuellement en nourrice à Lisieux.

Un chauffeur de taxi malmené par son client

Au cours de la matinée d'hier, un chauffeur de taxi de Pontoise, M. Edmond Guillot, 30 ans, demeurant 36, rue de l'Hôtel-Dieu, venait déclarer à la gendarmerie que vers minuit, la veille, il avait « chargé » à la gare un homme bien connu dans la région, ancien marchand de bestiaux, nommé Bougreau, habitant à Pontoise. Celui-ci lui avait demandé de le conduire à son domicile. Mais, arrivé à Pierrelaye, il avait ordonné au chauffeur de l'emmener à Franconville. M. Guillot avait alors demandé à être payé d'avance, ce qui fut fait.

On repartit, et le client, qui s'était assis à côté du conducteur, lui dit soudain :

— Si tu ne me conduis pas où je veux, je te fiche une balle dans la peau.

Arrivé à Franconville, l'étrange client demanda à être conduit à Paris. Cette fois, M. Guillot, excédé, refusa tout net et fit demi-tour. C'est alors que les menaces recommencèrent.

— Si tu ne veux pas faire ce que je veux, je vais te casser la figure, déclara Bougreau au chauffeur.

Et soudain la brute prit en mains le volant de la voiture, qui fit aussitôt une embardée et vint s'écraser contre un arbre.

M. Guillot s'en tira sans trop de mal. Par contre, le conducteur inexpérimenté, grièvement blessé au visage, a été transporté à l'hôpital de Pontoise. Il n'en sortira d'ailleurs que pour être mis à la disposition du procureur de la République.

L'indemnité aux élèves de l'École coloniale

Assimilés aux fonctionnaires, les élèves de l'École coloniale reçoivent une mensualité de 500 francs que leur verse le ministère des colonies en vertu d'un engagement qu'ils ont contracté à leur entrée.

Ceux de première année, dont beaucoup bouclent leur budget avec cette modeste somme, nous ont fait part de leur inquiétude au sujet du retard apporté dans le versement de cette mensualité.

Nous enregistrons leurs doléances qui seront certainement entendues par le ministère des colonies.

Le rapide Paris-Berne déraille à Montereau
Deux morts et plusieurs blessés

Le rapide Paris-Berne 513, toutes classes, qui s'en va de la gare de Lyon à 8 h. 5, arrivait à Montereau à 9 h. 15, lorsqu'au kilomètre 78-100, entre le poste numéro 1 et la gare, la locomotive dérailla et se coucha sur le flanc à la suite, croit-on, d'une collision consécutive à une erreur d'aiguillage.

Le fourgon de tête, le wagon postal et les trois voitures qui suivaient se télescopèrent. Le fourgon de tête fut réduit en miettes, le wagon postal fut projeté perpendiculairement à la voie, tandis que les trois voitures culbutaient.

Au moment même où se produisit l'accident, un train de marchandises entrait également en gare de Montereau. La machine qui le conduisait fut prise en écharpe par le rapide déraillé, de telle sorte qu'il serait possible, selon les premiers résultats de l'enquête, que ce train ait causé l'accident en s'engageant sur la voie 1, réservée au rapide. Toutefois, cette hypothèse n'est pas encore confirmée.

Les voyageurs gardèrent tout leur sang-froid et participèrent au sauvetage des blessés, pour la plupart postiers ambulants. Hélas ! Il y avait aussi un mort, le chauffeur du rapide, Henri Le Peller. Il fallut l'aide des pompiers et plus de trois heures d'efforts pour dégager le corps déchiqueté du malheureux. Son mécanicien, Gaston Pichard, brûlé aux mains et au visage, fut transporté à l'hôpital de Montereau.

Quant au chauffeur du train de marchandises entré en collision, Prosper Monnot, il fut blessé aux jambes et eut le poignet fracturé. Par une coïncidence curieuse, Prosper Monnet, âgé de 42 ans, habitant Varennes-sur-Seine, avait échappé, par miracle, à la catastrophe du rapide 21, qui eut lieu, le 31 mai 1930, exactement au même endroit.

Du wagon postal on retira Lucien Godeau, âgé de 33 ans, trépané de guerre, dont la blessure s'était rouverte sous le choc, et qui dut subir une ponction lombaire à l'hôpital de Montereau. Aux dernières nouvelles, son état est désespéré.

Le chef de train du fourgon de tête, M. Alphonse Pochon, grièvement blessé à la tête et atteint d'une forte commotion, a été aussi transporté à l'hôpital. Neuf postiers ambulants, légèrement blessés, ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins.

Le premier moment d'émotion passé, les voyageurs reprenaient place dans les voitures du rapide restées en bon état et continuaient leur route vers Modane avec une machine du dépôt de Montereau.

MM. Lebègue, procureur de la République, et Portail, juge d'instruction, se sont immédiatement rendus sur les lieux pour procéder à l'enquête. MM. Chatillard, sous-préfet à Provins ; Lombard, inspecteur divisionnaire ; de Machuel, ingénieur de la voie, et Faure, chef de la gare de Montereau, les accompagnaient.

Le trafic ne fut interrompu que pendant une demi-heure, grâce à un transbordement établi par une voie qui passe par Moret-sur-Loing.

Le mécanicien Monnet, qui conduisait le train de marchandises, avait en vain renversé la vapeur et bloqué ses freins pour éviter l'accident.

L'enquête des P. T. T.

Dès qu'il a été informé de l'accident, M. Guernier, ministre des P. T. T., a chargé M. Lebon, chef de l'exploitation postale, de procéder à une enquête sur les circonstances du déraillement.

Les renseignements parvenus hier soir, rue de Grenelle, précisent qu'il s'agissait du wagon des postiers ambulants de Paris-Pontarlier. A l'avant, le wagon postal a subi le choc et, derrière celui-ci, un wagon de voyageurs. Grâce à la construction métallique du wagon postal les dégâts ont été limités.

M. Guernier a fait adresser au personnel ses félicitations pour son dévouement et la rapidité avec laquelle ont été mis à l'abri les valeurs et le courrier qui seront normalement acheminés vers les destinataires.

Codos et Robida à Clermont-Ferrand

Accompagnés de M. Henri Bender, directeur technique de l'Air Union, Codos et Robida se rendront samedi prochain, à Clermont-Ferrand. Ils y présideront le grand bal de l'aviation.

Ecole technique de publicité

La série de conférences organisées par l'École technique de publicité, fondée par le groupement des chefs de publicité, se continuera mardi 2 février, par une conférence de M. Lahy, directeur du laboratoire de psychologie appliquée, à l'École des hautes études sociales et à l'Université de Paris.

Le sujet traité sera le suivant : « La psychotechnique dans la vente et la publicité. » Chefs d'entreprises, directeurs commerciaux, chefs et techniciens de publicité, cette conférence vous ouvrira des horizons nouveaux sur l'aide que les recherches de laboratoire peuvent apporter au vendeur comme au publicitaire.

Comme à l'habitude, la conférence aura lieu dans la salle de projection cinématographique de la Chambre de commerce, 2, place de la Bourse, à 20 h. 45. Prix d'entrée : 5 francs.

Tirages financiers du 1er février

VILLE DE PARIS 1905. — Le numéro 128.289 gagne 100.000 francs.

Les 2 numéros suivants gagnent chacun 25.000 francs : 149.117, 232.485.

Les 50 numéros qui suivent sont remboursés chacun par 1.000 francs :

2.711,	14.078,	14.345,	15.599,	20.897,
29.597,	26.770,	32.832,	33.980,	38.736,
41.128,	41.189,	45.169,	45.861,	46.930,
47.186,	53.220,	55.321,	60.741,	68.636,
71.525,	76.845,	80.287,	84.228,	94.796,
99.369,	102.856,	103.390,	108.693,	108.849,
124.488,	133.906,	133.612,	136.299,	138.836,
160.261,	165.411,	169.129,	182.136,	192.232,
208.901,	193.937,	202.734,	208.780,	214.737,
212.330,	237.972,	239.634,	249.391,	256.598.

4.546 numéros sont remboursables au pair.

CREDIT NATIONAL 1920. — Le numéro 4.788.271 est remboursé par un million de francs.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 500 francs.

Le numéro 7.878.046 est remboursé par 500.000 francs.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 500 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 200.000 francs : 3.903.340 — 7.890.778.

Les autres numéros de ces deux centaines sont remboursés à 500 francs.

Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 francs : 1.161.934 — 3.011.149 — 3.639.478.

Les autres numéros de ces trois centaines sont remboursés à 500 francs.

Les six numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 francs : 3.462.289 — 4.343.811 — 5.072.120 — 6.018.131 — 6.736.270 — 7.779.813.

Les autres numéros de ces six centaines sont remboursés à 500 francs.

Sont également remboursés à 500 fr. les numéros suivants : 895.301 à 600 — 3.116.801 à 900 — 2.345.301 à 600 — 4.460.301 à 300 — 5.131.101 à 200 — 3.690.801 à 700 — 6.782.201 à 300 — 7.394.801 à 900 et 7.912.901 à 7.913.000.

CREDIT NATIONAL (janvier 1932). — Les numéros 822.492 des 6 séries de 0 à 5 millions, sont remboursés chacun par 100.000 francs.

Les numéros 252.492 des 6 séries de 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 50.000 francs.

Les 2 numéros suivants : 322.492 et 452.492 des 6 séries de 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 10.000 francs.

Les 8 numéros suivants : 002.492 — 132.492 — 182.492 — 472.492 — 782.492 — 792.492 — 942.492 — 972.492 des 6 séries de 0 à 5 millions sont remboursés chacun par 5.000 francs.

Tous les bons dont les numéros se terminent par l'un des trois nombres suivants : 2.492 — 9.882 — 9.390, sont remboursés chacun par 1.000 francs, sauf les 60 bons déjà énoncés et qui sont remboursés par 100.000 — 50.000 — 10.000 et 5.000 francs.

— **Oui,** mon cher SANKA, vous êtes vraiment mon meilleur ami... l'ami de mon cœur!

— ....

— Depuis que je vous connais, je suis un homme heureux qui voit la vie sous un autre jour.

— ....

— Grâce à vous, je passe des nuits excellentes, sans agitation épuisante... je n'ai plus d'insomnie. Je me lève le matin frais et dispos.

— ....

Mon cœur, dont les bonds désordonnés m'inquiétaient, se conduit admirablement. Je ne sens plus les palpitations angoissantes qui m'oppressaient.

— ....

— Voyez, maintenant mes nerfs sont calmes, je tiens ma tasse sans le moindre tremblement. Ah! mon cher SANKA, vous faites des heureux... nous vous devrons une reconnaissance éternelle!

1194

Café SANKA, S.A., 54, Quai de Boulogne. — Boulogne-sur-Seine

L'assassinat de la rentière de Neuilly-Plaisance
Un Arabe est gardé à la disposition de la police

L'enquête ouverte pour retrouver le, ou les assassins de Mme Heil, la rentière assassinée à Neuilly-Plaisance, est-elle enfin entrée, hier, dans une phase décisive ? Toujours est-il que M. Jean, le commissaire de police de la localité, a gardé à sa disposition un individu appréhendé la veille au soir.

Le digne magistrat, depuis la découverte du crime, avait entrepris des recherches parmi les milieux les plus suspects de sa circonscription. C'est ainsi que dimanche soir, à 23 heures, il était amené à interroger un Arabe, Kabri Messaoud ben Saïd, né en 1898 au douar Ali Ben Neceur, commune d'Elmama, département de Constantine, sans occupation définie. L'Arabe est déjà titulaire de deux condamnations pour vols ; il loge dans une chambre, que, d'ailleurs, il n'a jamais payée, 28, rue Pasteur, à Neuilly-Plaisance.

Kabri Messaoud ben Saïd portait un veston de fil-à-fil gris clair, sur la manche et le revers gauches duquel on a relevé des taches de sang. Sur la toile de son matelas les enquêteurs ont relevé le dessin imprimé par la rouille d'un coup-de-poing américain.

— Où et quand as-tu acheté ton veston ? a-t-on demandé à Messaoud.

— Chez Mme Jean, place de l'Église, il y a trois mois.

— Et d'où viennent ces taches ?

— On me les a « vendues » avec le vêtement !

Or, la marchande d'habits devait apporter hier matin un témoignage en contradiction formelle avec les déclarations de l'Arabe.

— Il y a au moins un an qu'il est venu m'acheter ce veston, et je lave et détache toujours les vêtements que j'expose dans ma boutique.

Pourquoi l'Arabe a-t-il menti ? Naturellement il proteste avec énergie de son innocence, et affirme qu'il n'a jamais connu Mme Heil; il ignore même où se trouve sa villa.

Il a été cependant soumis, au cours de l'après-midi, à un nouvel interrogatoire, mené par M. Badizeti, commissaire, et les inspecteurs Faure et Roynier, de la première brigade mobile.

Les enquêteurs avaient auparavant opéré dans la maisonnette de l'avenue Carnot, où a été commis le crime, une troisième perquisition minutieuse, dont les résultats semblent accabler l'Arabe soupçonné.

Au cours de ce dernier examen des lieux, les enquêteurs ont découvert dans la cave un coup de poing américain dont la forme épouse exactement l'image laissée sur la toile à matelas du Kabyle par l'arme qu'il a pu y cacher.

Messaoud ben Saïd a néanmoins persisté dans ses dénégations.

— Jamais, affirma-t-il, je n'ai possédé de coup de poing américain.

Les charges ainsi relevées contre lui apparaissent donc encore fragiles.

Est-ce bien du sang humain qui tachait son veston ? Les services de l'identité judiciaire ne pourront répondre à cette question qu'après une sérieuse étude. La rouille qui marque la paillasse est-elle récente et l'oxydation qui ronge profondément l'arme ne remonte-t-elle pas à plus de huit jours ? Seule, une expertise le dira. Aussi aucun mandat de dépôt n'a-t-il encore été décerné par M. Boyer, juge d'instruction, contre l'Algérien, qui cependant, a été entendu longuement une troisième fois, hier soir, à titre de simple témoin, sans que cette audition apportât d'ailleurs aucune lumière nouvelle à l'enquête.

Par contre, les inspecteurs de la première brigade mobile poursuivent toujours en silence leurs recherches, à Paris, pour vérifier une piste qui pourrait amener une solution rapide du tragique mystère de Neuilly-Plaisance, encore que les renseignements qu'ils ont recueillis portassent sur des personnages actuellement en fuite, ce qui, tout en confirmant les soupçons des policiers, ne laissera de rendre plus difficile la capture des malfaiteurs.

Mme Leplat arrêtée à Bailleul a réintégré la maison de santé

LILLE, 1er février. — Mme Leplat, dont nous avons relaté l'évasion de l'asile de Bailleul, n'aura pas tardé à y être ramenée.

Hier, vers 20 heures, M. Cappeliere, huissier à Bailleul, achevait son dîner lorsqu'un coup de sonnette retentit. Il alla lui-même voir qui pouvait lui rendre visite à cette heure et trouva sur le seuil de sa porte une femme à la mine exténuée qui lui demanda un gîte pour la nuit.

A la lumière, il distingua les traits de l'inconnue. Il eut tout de suite l'intuition qu'il se trouvait en présence de Mme Leplat, dont les journaux du matin avaient reproduit la photographie. Il la questionna. Celle-ci avoua.

M. Cappeliere laissa alors entendre à Mme Leplat qu'il lui était impossible de la garder sous son toit et il lui conseilla de prendre le train de 21 h. 33 pour Lille.

Mais l'huissier prévint la police, qui retrouva la fugitive à la gare.

Ce matin, Mme Leplat a regagné l'asile, où elle est maintenant étroitement surveillée. Peu après son hospitalisation, Mme Leplat a été radiographiée. Au cours de son évasion, elle s'est, en effet, blessée à la jambe. Il ne s'agit que d'une foulure. Malgré cette blessure, elle avait eu la force de se rendre à pied à la frontière belge, au Bendit Barimberg, près de Bailleul.

LES COURSES

Aujourd'hui, à VINCENNES (13 h.)

NOS PRONOSTICS

Prix de Chinon, attelé, 10.000 francs, 2.250 mètres. — *FANY FORT, Firmamy.*

Prix de Louviers, monté, 10.000 francs, 2.250 m. — *GUINÉE II, Gentille Momo.*

Prix de Fresnes, attelé, 10.000 francs, 2.825 mètres. — *ESPOIR DE VERFAY, Ex Commodo.*

Prix de Bernay, attelé, 20.000 francs, 2.600 mètres. — *GUY BINGEN, Guipana.*

Prix de Domfront, monté, 10.000 fr., 2.825 mètres. — *FOLIOZA, Feld Maréchal.*

Prix d'Orthez, attelé, 12.000 francs, 2.250 mètres. — *ECLAIR V, Farceur X.*

Prix de Touraine, monté, 20.000 francs, 2.800 mètres. — *FÉE DES PRÉS, Floréal II.*

La Vie Sportive

NOS ORGANISATIONS

Neuf nouveaux engagements pour le quatrième concours de tourisme automobile féminin Paris-Vichy-Saint-Raphaël

La liste des engagements de Paris-Vichy-Saint-Raphaël féminin s'est encore augmentée de neuf unités. Les nouvelles inscrites sont Mme Schell (Alfa-Romeo), qui est probablement notre meilleure conductrice; Mlle Fernande Hustinx, gagnante de la coupe des Dames dans le Tour de France; Mlle Marcelle Sajous (Mathis), l'une des plus brillantes concurrentes de l'an dernier; Mme Henriette Lesca (8 CV Licorne), dont le permis de

Mlle HUSTINX et Mme SCHELL

conduire date de 1912 et qui, avant la guerre, alors qu'elle était Mme Violet, a été victorieuse dans onze épreuves; Mlle Madeleine Vigneau (Citroën C 6), le champion d'escrime bien connu; Mmes Suzanne Odet (7 CV Salmson) et Marguerite Grumberger (8 CV Fiat), qui ont participé avec succès à plusieurs épreuves; Mlle Claire Colonna-Abadie (8 CV Fiat) et Mme Gabrielle Desportes (8 CV Mathis).

Actuellement, à quinze jours de la clôture des engagements, vingt-quatre concurrentes sont régulièrement engagées.

On trouve des règlements au *Journal*, bureau de la vente au numéro. Les engagements peuvent être adressés à notre collaborateur Maurice Philippe.

TENNIS

Le tirage au sort de la Coupe Davis

C'est cet après-midi, à 16 heures, que le président de la République, M. Paul Doumer, présidera, pour la première fois, au tirage au sort de la Coupe Davis 1932, dans le salon des Ambassadeurs, au palais de l'Élysée. Rappelons que ce tirage au sort a trait aux zones américaine et européenne, qui comptent, en dehors du tenant de la coupe, la France, vingt-six nations engagées.

HOCKEY SUR GLACE

Le Stade bat Chamonix par 2 buts à 0

CHAMONIX, 31 janvier. — Aujourd'hui, s'est disputé, au Stade Olympique de Chamonix, un des plus beaux matches de hockey de la saison, entre l'équipe première du Stade Français et l'équipe première de Chamonix.

Dès le début, le jeu se montre dur, mais non brutal. Quaglia, Munz, Hassler, tour à tour, font de belles descentes, mais Morisson pare tous leurs shoots. Le Stade Français domine, mais Chamonix se reprend bientôt et pendant presque toute la partie il ne cessera de jouer devant les buts du Stade.

Besson shoote de très loin et Mollard, gêné par le soleil, ne peut arrêter le palet.

Vers la fin de la mi-temps, Besson rentre le deuxième but du Stade. A la troisième reprise, le jeu devient très mouvementé, le public manifeste bruyamment. Besson fait de longues descentes tout seul. Léon Quaglia, de son côté, aidé d'Hassler et de Munz, déclenche de belles attaques, mais le goal du Stade arrête le palet chamoniard chaque fois.

Le meeting de Mégève

Le C.N.C., qui porte partout son pavillon, est allé dimanche dernier donner sa revanche à Mégève qu'il avait précédemment battu par 5 buts à 0. Les résultats du dernier match laissent une belle qui se disputera sans doute à Paris.

La grande semaine de Mégève commencée samedi, a réuni, en effet, Mégève, le C.N.C. et le C.S.H.P.

Voici les résultats enregistrés : Mégève bat C.N.C., par 2 buts à 0; C.S.H.P. bat C.N.C., par 3 buts à 0; Mégève bat C.S.H.P., par 2 buts à 0.

Coupe de France (hockey féminin). — D.A.B. bat Étoile, par 2 buts à 0.

Épreuves de vitesse. — 500 mètres : 1. Lombard (C.S.H.P.); 2. De Rosnay (S.F.).

1.500 mètres : 1. Lombard (C.S.H.P.); 2. Dupuy (S.F.).

5.000 mètres : 1. Lombard (C.S.H.P.); 2. M. Ghoux (C.S.H.P.); 3. *ex aequo*, Lenguillons (S.F.), Langlois (Mégève).

GOLF

Boyer et Roche gagnent la Coupe du duc de Tolède

La Coupe du duc de Tolède, ex-roi d'Espagne, a été disputée hier dimanche, sur le terrain de golf de Fontainebleau.

Voici le classement : 1. *ex aequo* : MM. Maurice Boyer et François Roche (71); 3. Pain (72); 4. prince de Broglie et Louis de Baillet (73); 6. Freynet (74).

BOXE

Broux contre Dernoulets. — Le champion de France poids plume Broux rencontrera, ce soir, au C. S. C., les gants croisés avec l'un des plus brillants de la catégorie, Dernoulets, avec lequel il s'est déjà rencontré et n'a pu mieux faire que match nul. Les tenants de Dernoulets proclament d'ailleurs que, cette fois, Broux sera battu. Au programme également, les deux espoirs poids légers Perret contre son rival Rebel.

Huat contre Popesco. — Champion d'Europe poids bantam, le Roumain Popesco accepte de rencontrer Huat, le 8 février prochain, au Palais des sports, mais sans mettre son titre en jeu. Il ne pourrait pas, en huit jours, descendre au poids de sa catégorie.

Cuart battu à Manchester. — Hier soir, à Manchester, Jackie Brown, champion d'Europe, a battu le boxeur français Jean Cuart, l'arbitre arrêtant le combat au onzième round.

Courrier Théâtral

A propos du projet de suppression des générales

Il est curieux de constater qu'au moment même où les directeurs de théâtre font valoir les avantages qu'ils trouveraient à supprimer leurs générales et à retarder leurs invitations à la critique, au contraire, les grandes maisons de productions cinématographiques multiplient les occasions de soumettre leurs bandes sensationnelles à des invités triés sur le volet, estimant, évidemment, que cette publicité est infiniment précieuse.

Cette semaine encore on présentait une grande production allemande à une assistance extrêmement brillante et que l'on n'avait pas réunie depuis longtemps pour une représentation théâtrale. Bien des notabilités se trouvant là ont cessé de suivre les premières, qui ne manquent pas la présentation d'un film.

N'est-ce point là un symptôme inquiétant, propre à faire réfléchir les directeurs ? Au reste, actuellement, dans toutes les réunions mondaines, on parle plus volontiers du dernier film paru que de la pièce récemment jouée : il est évident que l'attention du public se porte plus volontiers de ce côté-là, et il n'est que temps pour le théâtre de réagir contre un détachement de plus en plus accentué. — ANTOINE.

TH. SARAH-BERNHARDT
IMMENSE SUCCES
RAQUEL MELLER
UNE JEUNE FILLE ESPAGNOLE
de Maurice ROSTAND

Comédie des Champs-Elysées
Théâtre Louis JOUVET
DEMAIN MERCREDI : PREMIERE DE
DOMINO
3 actes de Marcel ACHARD
avec
Valentine TESSIER, Louis JOUVET, Pierre RENOIR, Jean DEVALDE, Eugène CHEVALIER

THEATRE DES AMBASSADEURS
DERNIERES DU CYCLONE
avec Suzanne DESPRES et HUGUETTE (ex-DUFLOS) en représentations, Pierre de GUINGAND, Philippe RICHARD et Georges MAULOY et SYLVIE.
Vendredi 12 Février, première de
"IL ÉTAIT UNE FOIS...."
DE M. FRANCIS DE CROISSET
avec GABY MORLAY et DEBUCOURT
Location ouverte
Faut. 10 à 40 frs

BLANCHE MONTEL et MAURICE ESCANDE triomphent dans
HECTOR
d'Henri DECOIN
L'IMMENSE SUCCÈS de L'
APOLLO
LOUEZ VOS PLACES
20, r. de Clichy
Trinité 27-30

LA REPETITION DE CE SOIR :

A la Comédie des Champs-Elysées, à 21 h., répétition générale de *Domino*, de M. Marcel Achard.

LA PREMIERE DE CE SOIR :

Au Théâtre des Arts, à 20 h. 45, première de *Au delà du baiser*, de Claude Dazil.

OPERA. — *Faust*, dans sa première version, ne sera plus donné que deux fois, le lundi 8 et le mercredi 17 février.

A L'OCCASION des fêtes du mardi gras, une matinée supplémentaire d'*Orphée aux enfers*, d'Offenbach, qui remporte tous les soirs un éclatant succès au Théâtre Mogador, sera donnée mardi 9 février, à 14 h. 30, avec la brillante interprétation en tête de laquelle figurent M. Max Dearly, M. Lucien Muratore, Mlle Marise Beaujon, ainsi que la troupe des Ballets russes de M. Balanchine.

M. PIERRE WOLFF vient de terminer une pièce, *la Bête de nuit*, qui sera représentée sur la scène de l'Athénée.

MLLE GHYSLAINE jouera le mercredi 3 février, en soirée, pour la dernière fois le rôle de Rose de Bonnemain dans *le Général Boulanger*; elle interprétera ensuite la répétition générale doit avoir lieu le [illegible] 6 février à la Comédie-Caumartin.

AVENUE. — Ce soir et demain soir, deux dernières d'*Anatole*, de Schnitzler, joué en français par Yvonne Arfaraix, Louis Raymond, Pasty, Dagmar-Gérard, Hopkin et Vera Sébastiane.

LES FAMEUSES MARIONNETTES du Théâtre Pérenchio débutent jeudi prochain au Bon Petit Diable avec tout un nouveau spectacle présenté par Joë Bridge !

LA BOITE A JOUJOUX (Théâtre de Paris, Loc. Trin. 20-45). — Jeudi 4 février, à 14 h. 30, Jean Wiéner; les Fratellini; Olympe Bradna, Mimosine Massen, divertissements, chansons, orchestre de 30 enfants, illusionnistes, concours, modes enfantines, etc., et pour la première fois le Théâtre des marionnettes de Robert Desarthis : *Gargouille*. Places : 30, 25, 20, 15, 10 francs.

QUAND ON A PASSÉ, au Bon Petit Diable, quatre heures de folle gaîté, de bonne humeur et de joie communicative, on y pense toute la semaine, et l'on se hâte d'y retourner !

GRAND-GUIGNOL. — M. Jack Jouvin s'est vu contraint d'ajourner sa répétition générale de trois jours, toutes les dates étant retenues par d'autres théâtres.

Le 5 février, en répétition générale; le jeudi 4, en soirée, le nouveau spectacle sera présenté parfaitement au point, joué d'une façon impeccable du plus petit rôle au plus principal par une troupe dont l'homogénéité forme l'admiration.

Le rideau se lèvera à 21 heures; la représentation se terminera à minuit. La salle a été refaite; les sièges des spectateurs sont les plus confortables de Paris.

En représentation : Ramon Fainailhes, l'extraordinaire comédien, dans trois compositions de son choix :

L'Enquête, drame en deux actes de M. le professeur Roger, doyen de la faculté de médecine de Paris;

La Martin-Lévesque, comédie en un acte de M. J. Rangel, d'après Guy de Maupassant;

Le Chevalier Cenepin, comédie en un acte d'Henri Duvernois.

Un grand drame, *Outre-tombe*, deux actes hallucinants de Claude Orval, joués par l'auteur de *la Machine rouge*.

Et Lise Jaux, la fine et sensible comédienne, dont ce sera la troisième création au Grand-Guignol; les populaires Gerby, Harvey-Leroy, Jany Laurent, Fax, Gille Arnice, Marcelle Sémon, Taissons et de Névry, le danseur du *Laboratoire des hallucinations*.

Demain, matinée à 15 heures.

LE BON PETIT DIABLE, le théâtre est des enfants et des parents sages, donne en matinée le jeudi et le dimanche, à 14 h. 30, salle d'Iéna, 10, avenue d'Iéna, un spectacle charmant, amusant et joyeux, toujours présenté par Joë Bridge ! Places à 30, 15, 10 et 5 francs ! Location Passy 59-11.

TH. ALBERT-Ier (64, rue du Rocher). — *Les Trois voyages*, trois actes et douze tableaux. Succès triomphal.

BA-TA-CLAN. — Ce soir, Vilmaux, de l'Opéra-Comique, dans *le Barbier de Séville* avec Germaine Langlé et Delmont.

THÉATRE ANTOINE
Jeudi 4 et Samedi 6 Février, à 14 heures très précises
En matinée classique (Tarif spécial - très réduit)
BÉRÉNICE de Racine
avec VERA SERGINE (Bérénice), HENRI ROLLAN et ROGER GAILLARD
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD de Marivaux
avec JEANNE PROVOST (Silvia), DEHELLY, CHARLES DECHAMPS, GERMAINE RISSE, RAOUL MARCO et MAURICE LAGRENÉE
Le Spectacle sera présenté par M. Maurice ROSTAND
Vu l'importance du spectacle on commencera à 14 heures précises
Tous les Soirs VERA SERGINE dans ASIE 65c
DIMANCHE MATINÉE

Au THEATRE de la MADELEINE
JEUDI PREMIERE
RAIMU DANS BATOCHE
Comédie en 3 actes de M. ROGER FERDINAND
SUZ. DANTES - DELIA-COL
et dans une pièce gaie de SACHA-GUITRY
ANDRÉ BRULÉ

Pierre FRESNAY — H. PERDRIERE — ALERME
Mad. LAMBERT, Clara TAMBOUR, M. MONTCLAR... et SATURNIN-FABRE
jouent
JEAN-III ou l'IRRESISTIBLE VOCATION du FILS MONDOUCET
un éclat de rire en trois actes de SACHA GUITRY
et LES CADETS, comédie en deux actes de M. Henri DUVERNOIS
au THÉATRE MICHEL

GOBELINS. — A 20 h. 45, *Comtesse Maritza* (G. Revel, Coffin, Yee, Noël, J. Ferny).

TH. DES TERNES. — A 20 h. 45 y triomphe la célèbre opérette *Entrez-moi !* (600e).

LA REVUE DU DROIT 1932, *En vers et en droit*, dont les représentations seront données au profit de l'Association générale des étudiants, passera au Théâtre de l'Avenue les 4, 5 et 6 février.

OPERA, 22 h. 30, bal des Petits Lits blancs.
FRANÇAIS, 20 h. 30, *Symphonie inachevée*, *le Voyageur et l'Amour*, *la Charité*.
OPERA-COMIQUE, 21 h., *Werther*.
ODEON, 20 h. 30, *Nos vingt ans*.

AMBASSADEURS, 21 h. 30, *le Cyclone*.
AMBIGU, 20 h. 45, *Marius*, de Marcel Pagnol.
ANTOINE, 20 h. 45, *Asie* (Vera Sergine).
APOLLO, 21 h., *Hector* (Bl. Montel, Escande).
ARTS, 20.45, *Au delà du baiser* (Méry-Capellani).
ATELIER, 21 h., *l'Ombre*.
ATHENEE, 20.45, *les Evénements de Séville*.
AVENUE, 21 h., *Anatole*.
BA-TA-CL., 20.30, *le Barbier de Sév.* (Vigneau).
BOUFF.-DU-N., 20.30, *Mourg. du cour.* (Fred).
BOUFFES-PARISIENS, 20.45, *Sans son bonnet*.
CARICATURE, 21, *Garçons... sont p. l. filles*.
CHATELET, 20.30, *Nana Rosa* (A. Baugé).
CLUNY, 21 h., *le Billet de logement*.
COM. CHAMPS-ELYS., rel., demain : *Domino*.
COMEDIE-MOND., 21 h., *les Amants de Paris*.
COMŒDIA, 21 h., *les Vignes du Seigneur*.
DAUNOU, 21 h., *Deux fois deux*.
DEJAZET, 20 h. 30, *la Même du dancing*.
FOLIES-WAGRAM, relâche.
GAITE-LYR., 20.30, *les Cloches de Corneville*.
GOBELINS, 20.30, *Comtesse Maritza* (G. Revel).
GRAND-GUIGNOL, 21 h., *Une nuit au bouge*.
GYMNASE, 21 h., *la Route des Indes*.
LYRIQUE XVIe, relâche, sam. : nouv. spect.
MADELEINE, rel., jeudi, nouveau spectacle.
MATHURINS, 21 h. 15, *Quand on déraille*.
MICHEL, 21.15, *les Cadets*, *Jean III* (Fresnay).
MICHODIERE, 20 h. 45, *la Banque Nemo*.
MOGADOR, 20 h. 45, *Orphée aux enfers*.
MONCEY, 20.30, *la Veuve joyeuse* (Maziotti).
MONTPARNASSE (Cie Baty), 21 h., *Bifur*.
NOUVEAUTES, 21 h., *Amitié*.
NOUV.-THEAT., rel., sam. : nouv. spectacle.
ŒUVRE, 21 h., *le Mal de la jeunesse*.
PALAIS-ROYAL, 21 h., *Mes femmes*.
PORTE-SAINT-MARTIN, 20.30, *Paris* (Dorville).
POTINIERE, relâche, mercredi, *Bobelle*.
RENAISSANCE, 20.30, *le Général Boulanger*.
SAINT-GEORGES, 21 h., *Mademoiselle*.
SARAH-BERN., 20.45, *Une jeune fille espagn.*
SCALA, 20 h. 30, *Vendredi 13*, opérette.
STUDIO CH.-EL., rel., vend. *Jardinier-Samos*.
TERNES, 20 h. 45, *Entrez-moi !* opérette.
TH. ALBERT-Ier, 20 h. 30, *les Trois voyages*.
THEATRE DE PARIS, 20 h. 45, *Fanny*.
TH. FONTAINE, 20 h. 30, *la Loi d'amour*.
THEATRE PIGALLE, relâche.
TRIANON, 20.30, *la Traviata* (A. Garcia).
VARIETES, 21 h., *Bluff*.

Les grands Concerts

ORCH. SYMPH. DE PARIS, SALLE PLEYEL
Dimanche 7 Février, à 17 heures.
Festival de Musique Contemporaine
Henri TOMASI dirigera
Ronde Burlesque, de F. Schmitt ; Habanera, de L. Aubert et la 1re audition de son Capriccio pour violon et orch., interprété par René Chédécal.
Darius MILHAUD dirigera
son œuvre : Création du Monde
Arthur HONEGGER dirigera
ses œuvres : Pacific 231, Horace Victorieux et son Concertino, piano et orch. Soliste : Mme VAURABOURG.

CHOPIN, 21 h., Victor Gille.
PLEYEL, 21 h., Wanda Landowska.
IENA, 21 h., Ballet de Monaco.

Spectacles et Concerts

UN TRIOMPHE FORMIDABLE
VIENT DE CONSACRER
NUITS DE FOLIES
La nouvelle revue de M. L. Lemarchand
AUX
FOLIES-BERGÈRE
Merveilleux Spectacle
Unique au Monde...
C'est l'Opinion Générale
2 Bureaux de location sont ouverts

EMPIRE
KATIA MIDGETS
dans les
CONTES de FÉES
Enorme succès

CASINO DE PARIS
qui seul
grâce à l'immensité de sa scène, à son plateau tournant, la profondeur de ses dessous, ses tapis roulants, son orchestre mouvant, ses ballets aériens pouvait obtenir la fantastique réalisat. de
PARIS QUI BRILLE
avec
MISTINGUETT

EMPIRE
Prochainement
RAY VENTURA
et ses comédiens espiègles

L'EPATANT de l'EMBASSY
tous les soirs à minuit danses, attractions
VALLIER
LOUTE ISNARD
et
YVONNE LOUIS

LES ANDREU
CHARLOT
RIVELS
au CIRQUE
MÉDRANO

au COLISEUM
A dater de ce jour aux THES
3 ORCHESTRES
SENSATIONNELS
Orch. JAZZ
Orch. TANGO
Orch. CRÉOLE de RUMBA

AU PAYS DES MERVEILLES fera courir tout Paris au Cirque d'Hiver comme la Chasse à courre. Retenez vos places.

AU PAYS DES MERVEILLES, féerie de E. Cadey, J. Fantboux, musique de Brunel, au Cirque d'Hiver.

EMBASSY (direction Roger Ferréol). — Tous les soirs à 22 h., triomphe du nouveau spectacle avec les débuts de la grande fantaisiste Marie Dubas !!!

Prix unique, 25 francs. Louez vos places 136, Champs-Elysées. Tél. Elysées 41-13.

AU PAYS DES MERVEILLES, avec les Fratellini en danseurs, un quart d'heure de fou rire au Cirque d'Hiver.

AU PAYS DES MERVEILLES, un ballet de 40 chevaux avec Truzzi et les 16 Mackenzies Girls au Cirque d'Hiver.

AUX DEUX-ANES. *Boum !* la revue de Jeanson, se joue devant une salle archicomble tous les soirs. Il est prudent de louer. Marcadet 10-26.

AU PAYS DES MERVEILLES avec Barbara La Mar dans le brûle-parfum gigantesque au Cirque d'Hiver.

AU PAYS DES MERVEILLES, les ballets irradiants d'Elsie Carew au Cirque d'Hiver.

COUCOU. — Le cabaret du rire mérite bien son titre. La revue *Tours de cou...cou* n'est qu'un éclat de rire. Les chansonniers Géo Charley, Pierre Dac, Gabriello, Souplex, Marsac, Dumont, Monelly mènent la salle en délire.

AU PAYS DES MERVEILLES, les Wallandas, les plus stupéfiants acrobates de l'époque au Cirque d'Hiver.

BOBINO, 20.30, Saribel, Frey-Brockins.
CASINO DE PARIS, 20.30, *Paris qui brille*.
CASINO ST-MARTIN, Gardoni, Cyrano 5 fr.
CIRQUE D'HIV., 20.30, les Fratellini, Wallendas.
EDEN, 20 h. 30, *Flossie*, opérette.
EMPIRE, 20.30, les 12 Liliputiens de Katia.
EUROPEEN, matinée, soirée, Prior, Fréjol.
FOLIES-BERGERE, 20 h. 30, *Nuits de folies*.
FOURMI, 15, 21 h., *A fleur de peau*, revue.
GAITE-ROCH., 20.30, gala chanson franç.
MAYOL, 20 h. 30, *la Fête d'amour*.
MEDRANO, 20.30. Jeudi, sam., dim. matinée.
MONTROUGE MUSIC-HALL, M., S., Dumas.
MOULIN-BLEU, 21 h. 15, *le Nu en folie*.
ŒIL-DE PARIS, 21 h., Rex, Ballet, Jane Stick.

CHAT NOIR, 21 h. 30, chans., ombres, 7 fr.
COUCOU, 21 h., revue nouv. de Géo Charley.
2 ANES, 21, *Boum !* rev. de Jeanson. Chans.
10-REINES, Martini, Maurice, Riquet, Magnol, etc.
EMBASSY (136, Champs-Elys.), Marie Dubas.
HUMOUR, 22 h., *Ah ! les bandits*, les chans.
LUNE ROUSSE, 21 h., *Ça se corse !* rev. nouv.
MISTIGRI, tous les soirs de 22 à 2 h., concert.
NOCTAMBULES (4, Lat.), 21 h., *A la marraine !*

LE LIDO, thé, soirée dansante, attractions.
OU VA PAPA (42, r. Douai), 17 h. à 19 h.
TAV. FANTASIO, conc., attr., danse, soirée.

BULLIER, mat. dim. fêtes, Soir J. S. D. et fêtes.
COLISEUM, 1er dancing de Paris, Mat., soir.
LUNA-PARK, 21 h. dancing S. D. parc ouvert M. S.
MAGIC-CITY BAL, J. S. D. 21 h., dim. mat. 15 h.
MOULIN-ROUGE BAL, mat., soir. et tte la nuit.
MUSEE DE CIRES Moulin-Rouge, 10 à 24 h.
PAL. POMPEIEN (14, Monceau), apm., dim. M. S.

Récitals et Concerts

La remarquable harpiste qu'est Mlle Henriette Renié a donné un concert avec orchestre, au cours duquel elle a interprété avec une rare virtuosité et une non moins rare musicalité des œuvres d'Henri Büsser et de Gabriel Pierné, sous la direction de leurs auteurs. Elle a également joué un *Concerto en ut mineur* et *Deux pièces symphoniques* de sa composition et qui peuvent passer pour des modèles du genre. M. Philippe Gaubert en a dirigé les exécutions. De ce dernier, Mlle Kerner a chanté, avec beaucoup de chaleur et d'émotion, les *Stances* de Jean Moréas, qu'il a mises en musique et dont il a remarquablement traduit la pénétrante poésie.

C'est devant un nombreux auditoire que M. Alexandre Borovsky s'est fait entendre. On a pu admirer, une fois de plus, en dehors de sa remarquable technique, la haute tenue de son style, qui, dans certaines œuvres de Bach, atteint à la grandeur. Des œuvres russes qui tenaient une large part de son programme, il a su rendre à la perfection toute la couleur et tout le pittoresque, notamment dans les *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgsky.

A la dernière séance de la Société Philharmonique, nous avons entendu M. Bronislaw Huberman. Certes, on ne saurait discuter la virtuosité et la pureté de son de ce réputé violoniste, mais il est permis de faire certaines réserves sur ses interprétations. S'il a par moments de l'élan et une certaine envolée, par contre, il vise parfois trop à l'effet et cela au détriment du style.

Une intéressante soirée a été organisée à la salle Pleyel par le « Massif Central », avec le concours de la société « la Bourrée ». Chants et danses populaires d'Auvergne, du Quercy et des différentes régions rattachées au Massif Central ont été interprétés en costumes locaux et nous ont fait apprécier la richesse du folklore de ces provinces françaises. Il convient de féliciter tout particulièrement M. Delfau, chef de la chorale, pour les résultats qu'il en obtient : justesse, ensemble et nuances. A la même séance, Mme Marthe Bracquemont a exécuté à l'orgue diverses pièces de Georges Migot, Henri Büsser, Marcel Dupré et d'elle-même, toutes inspirées de thèmes populaires de ces pays-là.

JEAN ANDRÉ-MESSAGER.

Le Salon de l'Union des femmes peintres et sculpteurs

Le cinquantième Salon de l'Union des femmes peintres et sculpteurs aura lieu 12 février au 11 mars, au Grand-Palais. Vernissage, le 12 février.

T. S. F.

FRANCE

Informations, prévisions météorologiques, cours commerciaux, aux heures habituelles.

Concerts

RADIO-PARIS (1.725 m.) : 6 h. 45 et 7 h. 30, Culture physique. ** 12 h. 30, Musique enregistrée. Concert symphonique. ** 19 h., Chronique théâtrale. ** 19 h. 15, Chronique artistique. ** 20 h., Théâtre. ** 20 h. 45, Pièces pour piano. ** 21 h. 30, Sonate en la majeur (G. Fauré) ; Marouf (Henri Rabaud) ; Chant du prisonnier sibérien (Karatygen) ; Allegro pour violon (Pizzicato) ; Sarabande (R. Ducasse) ; Suite en la (Roussel) ; Phidylé (Duparc).

TOUR EIFFEL (1.444 m.) : 19 h. 30, Récital de piano. Paysage et Scherzo valse (Chabrier) ; Rapsodie d'Auvergne (C. Saint-Saëns) ; Deuxième Quatuor en ré majeur (Mozart) ; Quatuor (Debussy). ** 22 h. 15, Diffusion du bal des Petits Lits Blancs.

ACHETEZ DES RECEPTEURS ET DES LAMPES SIF

PARIS-P. T. T. (447 m.) : 12 h. 10, Chronique du tourisme. ** 12 h. 25, Disques. ** 14 h. 30, Relais colonial. ** 19 h. 45, Musique enregistrée. ** 20 h. 32, *Il ne faut jurer de rien* (A. de Musset) ; *Nounouche*, un acte de Henri Duvernois. ** 22 h. 15, Diffusion du bal des Petits Lits Blancs.

RADIO-L. L. (269 m.) : 12 h. 30, Une ouverture pour Faust (Wagner) ; le Jongleur de Notre-Dame (Massenet) ; Lohengrin (Wagner) ; Lakmé (Delibes) ; Thaïs (Massenet) ; Dans les steppes de l'Asie centrale (Borodine). ** 19 h., Radio-gazette parisienne.

POSTE PARISIEN (327 m.) : 20 h. 15, Disques. ** 21 h., le Prince Igor (Borodine) ; Mignon (A. Thomas) ; Woodland sketches (Mac Dowell) ; Suite d'orchestre (Saint-Saëns) ; Rapsodie norvégienne (Svendsen) ; Chanson javanaise (de Séverac) ; Marche des Girondins (F. Le Borne).

RADIO-VITUS (312 m.) : 20 h. 30, Amours de minuit (Delanney) ; Clair de lune sur le Colorado (King) ; Vivons nos rêves (Stepé) ; Un mot d'amour (Werner) ; l'Orgue du dimanche (Conelly) ; Ma Gitane (Lusche-zi) ; la Vieille auberge (Zimmermann) ; De vous (Alexander) ; C'est la mode (Van Parys) ; l'Orgue retentit (Wallace) ; Monterey (Rose) ; Isabella (Werner).

ALGER (363 m.) : 12 h. 30, Concert instrumental. ** 18 heures, Valses et tangos. ** 18 h. 35, Soli de saxo et piston. ** 20 h., Trio en ré mineur (Mendelssohn) ; Sonate pour flûte, alto et harpe (Debussy) ; la Précieuse (Couperin). ** 20 h. 45, Trompes de chasse. Messe de Saint Hubert (X.) ; Fanfares d'animaux (X.) ; le Clocher de Dampierre (X.). ** 21 h., Musique orientale. ** 21 h. 50, Concert oriental.

RADIO-BEZIERS (149 m.) : 20 h. 30, Concert. ** 21 h., Causerie religieuse. ** 21 h. 20, Festival Berlioz : Benvenuto Cellini ; Un bal ; Marche hongroise (Berlioz). ** 22 h., Disques.

BORDEAUX-LAFAYETTE (304 m.) : 12 h., Concert. ** 12 h. 45, Musique enregistrée. ** 14 h., Aïda (Verdi) ; Allégresse (G. Mariel) ; Don César de Bazan (Massenet) ; Aphrodite (M. Février) ; Prestissimo (Türini) ; Adagio élégiaque (Wieniawsky) ; la Vivandière (Godard). ** 20 h. 30, Musique enregistrée. ** 21 h., Musique enregistrée.

RADIO-NORMANDIE (223 m.) : 12 h., Concert. ** 21 h., Concert. ** 21 h. 10, Concert.

GRENOBLE (569 m.) : 12 h. 30, Concert. ** 16 h. 45, Symphonie inachevée (Schubert) ; Andante religioso (Thomé) ; Pelléas et Mélisande (Cl. Debussy) ; Passionnément (Messager). ** 17 h. 45, Disques. ** 20 h. 15, Egmont (Beethoven) ; le Papillon (Campra) ; les Vieilles de chez nous (Levadé) ; Romance sans paroles ; la Fileuse (Mendelssohn) ; les Fêtes d'Hébé (Rameau) ; la Cigale et la fourmi (Tarrach) ; Symphonie en si bémol majeur (Beethoven).

LILLE-P. T. T. (266 m.) : 12 h. 30, Concert. ** 16 h., Trio (Sinding) ; Quintette (Mozart). ** 19 heures, Musique reproduite. ** 20 h., Pages de Alphonse Capon sur la Chandeleur.

LYON-LA DOUA (466 m.) : 10 h., Concert. ** 10 h. 30, Disques. ** 13 h., Concert. ** 19 h., Disques. ** 20 h. 30, Soirée littéraire.

RADIO-LYON (285 m.) : 12 h. 30, Concert. ** 18 h. 30, Concert. ** 19 h. 30, Accordéon. ** 20 heures 10, Chœurs. ** 20 h. 45, Mélodies. ** 21 heures, Concert. ** 21 h. 45, Humour. ** 22 h. 10, Danse.

MARSEILLE-P. T. T. (315 m.) : 12 h. 30, Musique enregistrée. Danse. ** 17 h., Poésie. ** 17 h. 30, Musique enregistrée. Chant. ** 19 h. 30, Musique enregistrée. ** 20 h. 30, les Noces de Jeannette (V. Massé) ; le Maître de chapelle (Paër).

NICE-CANNES-JUAN-LES-PINS (249 m.) : 12 h. 30, Accordéon. ** 20 h. 45, Musique classique. ** 22 h., Concert.

RADIO-STRASBOURG (345 m.) : 11 h. 30, Musique enregistrée. ** 13 heures, Musique enregistrée. ** 17 h., Musique de jazz. ** 18 h. 30, Musique enregistrée. ** 19 h. 45, Madame Butterfly (Puccini). ** 20 h. 30, Festival Emmanuel Chabrier.

RADIO-TOULOUSE (385 m.) : 18 h., Paillasse (Leoncavallo) ; Faust (Gounod) ; la Reine de Saba (Gounod) ; Ouverture de Soltmann. ** 18 h. 15, Orchestre argentin. ** 18 h. 45, Rêve de valse (Strauss) ; Mascarade (Lacôme). ** 19 h., Mélodies. ** 19 h. 15, Concerto en ut mineur (Grieg) ; Septième Symphonie (Beethoven). ** 19 h. 45, la Fille du tambour-major (Offenbach) ; la Vie parisienne (Offenbach). ** 20 h., le Barbier de Séville (Rossini) ; la Vie de bohème (Puccini). ** 20 h. 15, Musique militaire. ** 20 h. 30, Accordéon. ** 20 heures 45, la Périchole (Offenbach) ; les Cloches de Corneville (Planquette) ; Princesse Csardas (Kalman). ** 21 h., Orchestre. ** 22 h., Mignon (Thomas). ** 22 h. 45, Orgue. ** 23 h., Chansonnettes. ** 23 h. 30, Trio en mi bémol (Schubert).

ETRANGER

Concerts

DAVENTRY (National, 1.554 m.) : 12 h., Musique d'orgue. ** 13 h., Concert. ** 16 h. 30, Concert : la Walkyrie (Wagner); Près des eaux hawaïennes (Ketelbey); Lehariana (Hajos); Trois petits temps (Hajos); Fantaisie (Davidson); Marche espagnole (Benoit). ** 18 h. 30, Musique d'orgue. ** 19 h. 20, Music-hall. ** 21 h. 20, Festival Cowen : la Vie et l'amour; Oh! nuit pleine de paix! A l'espagnole; Trois chansons; Menuet d'amour. ** 22 h. 30 à 24 h., Musique de danse.

DAVENTRY (Centre, 398 m.) : 12 h., Concert vocal. ** 13 h., Disques. ** 14 h., Concert. ** 18 h. 35, Concert : Thalassa (Wright); Angus Mac Donald (Roeckel); Chansons anglaises (ténor); Dinorah (Meyerbeer); les Troubadours (Hawkins); Trois chansons anglaises (ténor); Berceuse (Wesley); la Parade des allumettes (Wehle); Humoresque (Button). ** 19 h. 45, Récital shakespearien. ** 20 h. 15, Concert. ** 22 h. 35, Danse.

LONDRES (Régional, 356 m.) : 13 h., Disques. ** 13 h. 15, Concert. ** 14 h., Concert. ** 16 h. 30, Concert. ** 18 h. 35, Concert. ** 19 h. 45, Récital de piano. ** 20 h. 15, le Calife de Bagdad (Boieldieu); Danses allemandes du mois d'octobre 1824 (Schubert); Marche Radetzky (J. Strauss); le Roi s'amuse (Delibes); l'Amour sorcier (de Falla). ** 21 h. 15, Orchestre de danse. ** 22 h. 35, Musique de danse.

BERLIN (418 m.) : 19 h. 30, Mozart : Sérénade en fa majeur : Airs ! Bella mia fiamma; l'amero de Il Pastore; Menuet. ** 20 h. 10, Théâtre radiophonique.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m.) : 11 h. 35, Quintette à vent. ** 12 h. 30, Disques. ** 19 h. 5. (Francfort). ** 19 h. 5, Concert.

LANGENBERG (473 m.) : 12 h. 5, Orchestre. ** 16 h., Concert. ** 19 h., Musique populaire. ** 19 h. 50, Concerto en si bémol majeur (Brahms); Quatrième symphonie en mi bémol majeur (Bruckner).

BUDAPEST (550 m.) : 17 h., Concert. ** 18 h. 25, Concert.

LAUSANNE (403 m.) : 11 h. 30, Disques. ** 17 h., Disques. ** 18 h. 1, Concert d'orgue. ** 19 h. 30, les Béatitudes, oratorio de César Franck.

BRUXELLES (508 m.) : 12 h. 15, Disques. ** 17 h., Orchestre symphonique. 20 h., Carmen (Bizet), disques.

BARCELONE (349 m.) : 13 h., Musique légère. ** 13 h. 30, Concert. ** 14 h. 20, Concert. ** 18 h. 30, Disques. ** 19 h., Concert. ** 21 h. 5, Opéra.

ROME (441 m.) : 11 h., Musique reproduite. ** 11 h. 45, Concert. ** 16 h. 30, Concert. ** 16 h. 45, Concert varié. ** 19 h., Musique. ** 20 h., Concert.

Cinémas

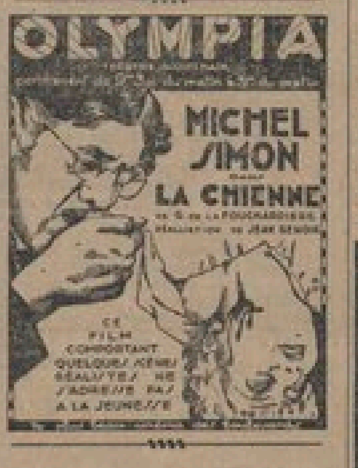

GAUMONT PALACE
UN FILM DE G.W. PABST
LA TRAGÉDIE DE LA MINE

LE GÉANT ROUGE
MAXIME GORKI
RIALTO

AGRICULTEURS
(8, rue d'Athènes, 8)
TRADER HORN
Tous les jours : 3 h. et 9 h.
Dimanche : Perm' de 2 h. 30 à 7 h.
Location : Trinité 36-79

ALHAMBRA
50, rue de Malte (Métro République)
Le spectacle le plus complet de Paris
LE MUSIC-HALL - LE CINEMA
Sur la scène
50 musiciens sous la direction de
LUCIEN WURMSER - FRANSKY
WILLIE SCHENK Cie etc...
Sur l'écran
APRÈS L'AMOUR
avec GABY MORLAY
Permanent de 14 h. 30 à 19 h. 30
Soirée à 21 heures

CINÉ actualités
"LE JOURNAL"
15, Faubourg Montmartre
30 REPORTAGES
à travers le monde
Un documentaire :
PRINTEMPS DE FAUVES
Un dessin animé sonore inédit
CINÉ LE TOUR DU MONDE EN CINQUANTE MINUTES
3 et 5 frs
de 9h. à 2h. du matin

Rien que du rire
à Aubert-Palace
avec
LAUREL et HARDY
dans
Sous les Verrous
FILM PARLANT FRANÇAIS M. G. M.

CAMEO 32 bd des Italiens
MILTON
avec
LA BANDE A BOUBOULE

GAUMONT-THEATRE
7 bd Poissonnière
RAIMU
MAM'ZELLE NITOUCHE

ARTISTIC 61 r. de Douai
CHARLIE CHAPLIN
LES LUMIÈRES DE LA VILLE

50 minutes
CINÉAC
LE JOURNAL
5 BOULEVARD DES ITALIENS
SÉANCES PERMANENTES
D'ACTUALITÉS, DE 9H. A 2H. DU MATIN
EXCLUSIVITÉS FOX MOVIETONE
Projette LE PREMIER LA DERNIÈRE nouvelle
3 f. & 5 f.

CE SOIR MARDI
au COURCELLES-PALACE
119, rue de Courcelles
Grande Soirée de Gala
avec la présence effective de
Mme Marcelle Chantal
Pour la présentation de son film
LA VAGABONDE
Le célèbre roman de Colette

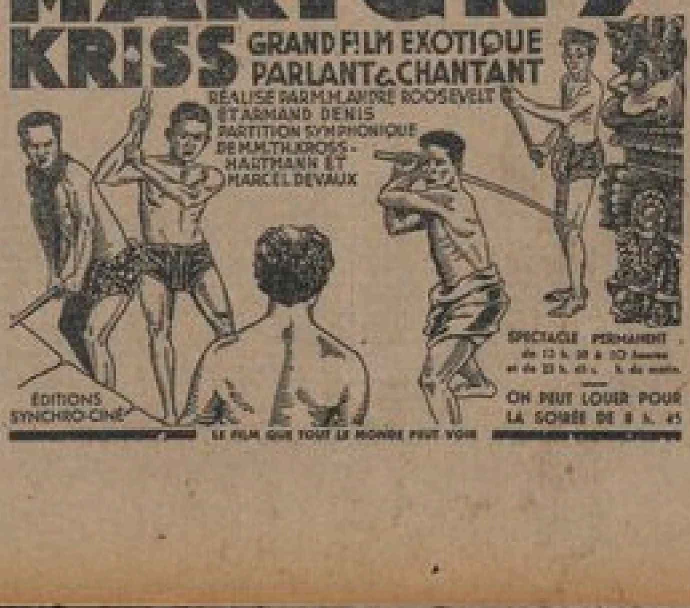

ACTUALITES-JOURNAL (15, fg Montmartre).
AGRICULTEURS, *Trader Horn* (parl. franç.).
ALHAMBRA, *Après l'amour*, music-hall.
ARTISTIC, *les Lumières de la ville*.
AUBERT-PALACE, *Sous les verrous*.
AUTEUIL BON CINEMA (7 La Fontaine), 20.45.
BONAPARTE (pl. St-Sulp.), *le Congrès s'am.*
BOULVARDIA (42, Bnè-Nv.), *au bonh. d. dames*.
CAMEO, *la Bande à Bouboule*.
CAPUCINES, *le Disparu de l'ascenseur*.
CASINO GRENELLE (86, Zola), *Marius* (Raimu).
CINEAC (5, boulevard des Italiens), actualités.
CINEMA DES CHAMPS-ELYSEES, *Rosny*.
CINE MADELEINE, *Buster se marie* (Keaton).
CINE MAGIC (av. La Motte-Picquet), *Marius*.
CINE PATHE, Faubourg Montmartre.
CLICHY-PALACE, *le Chanteur inconnu*.
COLISEE, *le Chant du marin* (A. Préjean).
CORSO (27, bd Ital.), *Anna Karénine* (Garbo).
COURCELLES-PALACE, *la Vagabonde*.
EDOUARD-VII, *Skyline*.
ELYSEE-GAUMONT, *le Roster de Mme Husson*.
ERMITAGE, *A nous la liberté*.
FOLIES-DRAM., *la Fortune*, de Trist. Bernard.
GAUMONT-PALACE, *la Tragédie de la mine*.
GAUMONT-THEATRE, *Mam'zelle Nitouche*.
IMPERIAL-PATHE, *le Marchand de sable*.
LE GLOBE, *le Roi des resquilleurs*.
LUNA (pl. Nation), *Flagrant délit* (H. Garat).
LUTETIA-PATHE, *Nicole et sa vertu*.
LYON-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
MAILLOT-PALACE, *Pas sur la bouche*.
MARIGNY, *Kriss*, grand film exotique.
MARIVAUX-PATHE, *les Frères Karamazoff*.
MAX-LINDER-PATHE, *Après l'amour*.
MIRACLES, 15 h., 21 h., X 27 (M. Dietrich).
MOULIN-ROUGE, *les Galeries Lévy et Cie*.
MOZART-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
OLYMPIA, *la Chienne* (Michel Simon).
OMNIA-PATHE, *Nicole et sa vertu*.
PAGODE (57, r. Babylone), *Mam'zelle Nitouche*.
PALACE, *Son homme*.
PARAMOUNT, *Lieutenant souriant* (Chevalier).
PARNASSE-STUDIO, *l'Afrique vous parle*.
RANELAGH (r. Vignes), *Princesse à vos ord.*
RIALTO, *le Géant rouge*.
ROYAL-PATHE, *Après l'amour*.
ST-MARCEL-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
SECRETAN-PALACE, *Paris-Béguin*.
SELECT-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
STUDIO 28 (Tholozé), *Rêve de Vienne*.
URSULINES, *l'Opéra de Quat'sous*. T.l.j., m. et s.
VICT.-HUGO-PATHE, *la Chance* (Marie Bell).

Bulletin commercial du 1er février

Bourse de Commerce

(Clôture)

Avoines. — Courant, 102,75; mars, 102,75; mars-avril, 103,50 V; 4 de mars, 102-103; mai-juin, 102,25; 4 de mai, 98 V; juillet-août, 95 V.

Blés. — Courant, 169,50-169,25; mars, 171,75 V; mars-avril, 172; 4 de mars, 171-172; mai-juin, 171,25; 4 de mai, 168,75; juillet-août, 156-156,50.

Cote officielle blé disponible : 157.

Farines. — Courant, 215,50 V; mars, 215,50 V; mars-avril, 216 V; 4 de mars, 217 V; mai-juin, 218 V; 4 de mai, 217 V; juillet-août, 213 V.

Farines de consommation, 234, baisse un franc.

Caoutchouc crêpe first latex. — Courant, 2,90 N; mars, 2,90-3; 3 d'avril, 3,20 V; mai, 3,20 V; 3 de juillet, 3,40 V; août, 3,30-3,40; 3 d'octobre, 3,40-3,55; novembre, 3,40-3,55.

Alcools. — Courant, 810; mars, 805 A; 3 de mars, 810 A; avril, 810 A; 3 d'avril, 815 N; 3 de mai, 830 N; 3 de juin, 820-830; juillet-août, 810 A.

Sucres. — Courant, 218-218,50; mars, 218; avril, 220-220,50; 3 de mars, 220-220,50; 3 d'avril, 221,50-222; 3 de mai, 222,50-223; 3 d'octobre, 219,50; 3 de novembre, 219,50-220.

Cote officielle disponible : 216-217,50.

Sucres. — Les cours débutent soutenus à leur niveau de samedi. En séance, quelques reventes de rapproché tombant dans un marché sans grande animation, affaiblissent quelque peu la tendance et l'on fléchit de 0,50 sur les prix de l'ouverture.

Marché des Halles Centrales

Beurres. — Le kilo : beurres en mottes centrifuges : Normandie, 22,50; Charentes, Poitou, Touraine, 23; autres provenances, 20. Beurres malaxés : Normandie, 19,50; Bretagne, 19; autres provenances, 17. Beurres en 1/2 kilo : provenances diverses, 18,50.

Œufs. — Le mille : Normandie, 470 à 680; Brie, Beauce, 540 à 580; Bretagne, 420 à 580; Poitou, Touraine, Centre, 400 à 660; Champagne, Bourgogne, Bourbonnais, 540 à 570; Auvergne, Midi, 500 à 560.

Fromages. — Les dix : brie moyen moulé, 180. Le cent : coulommiers divers, 350; camemberts Normandie, 330; divers, 230; mont-d'or, 140; gournay, 140; pont-l'évêque, 380; chèvre, 300; neufchâtel, 90. Le kilo : gruyère comté, 10,50; hollande, 8; fromage bleu, 10; port-salut, 9; roquefort, 15,50.

Bœuf. — Le kilo : quartier derrière, 11; quartier devant, 6; aloyau, 13,50; train entier, 10,50; globe, 9,50; cuisse, 8; paleron, 7; bavette, 7; plates-côtes, 7.

Veau. — Le kilo : entier, 14,20; pan à 9 côtes, 18,50; basse complète, 10,50.

Mouton. — Le kilo : agneau de lait, 16; entier, 14; gigot, 19; épaule, 12,50; milieu à 8 côtes, 28; poitrine, 6.

Porc. — Le kilo : demi, 7,60; longe, 12; rein, 9,60; jambon, 10,50; poitrine, 8; lard, 5.

Volailles. — Le kilo : canard nantais, 17,50; lapin Gâtinais mort, 12,50; vivant, 8,25; oie morte, 9,50; poulet mort de Bresse, 19,50; vivant de Gâtinais, 19,25; poule morte Bretagne, 15. La pièce pigeon moyen mort, 9.

Poissons. — Le kilo : homard vivant, 21; mort, 9; limande, 4,50; sole française, 14; maquereau petit, 5; merlan ordinaire, 0,75; raie, 2,25; anguille vivante, 15; hareng, 2; carpe morte, 5; tanche vivante, 6,50; morte, 3,50. Le cent : sardines fraîches, 30; écrevisses moyennes, 115. Les cent kilos : moules, 76. Le mille escargots petits gris, 50.

Marché de la Villette

	Amenés	Invend.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bœufs	3.237	100				
Vaches	1.150	250	327	212	445	223
Taureaux	350	30				
Veaux	1.952	400	985	1.126	380	82
Moutons	14298	1.450	4.216	1.426	1.406	700
Porcs	3.769	0	4.697	5.322	819	388

Cours officiels 1re, 2e, 3e qualités, officieux extra

	VIANDE NETTE 1re qual.	2e qual.	3e qual.	Extra	[illegible]
Bœufs	8.00	6.90	5.50	9.00	5.50
Vaches	8.00	6.50	5.50	9.50	4.88
Taureaux	6.50	5.70	5.00	7.00	4.35
Veaux	13.00	11.70	9.50	15.20	9.42
Moutons	15.00	9.80	7.50	16.00	9.00
Porcs	8.25	7.42	6.66	8.56	6.00

Porcs (poids vif). — Première qualité, 580; deuxième qualité, 520; troisième qualité, 340.

On cote approximativement les 50 kilos :

Bœufs. — Choix, 420 à 450; première qualité, 380 à 410; entre-deux, 290 à 350; fournitures, 270 à 300.

Génisses. — Choix, 430 à 460; ordinaires, 400 à 430.

Vaches. — Bonnes, 350 à 400; ordinaires, 290 à 340; médiocres, 240 à 280; viande à saucisson, 150 à 200.

Taureaux. — Extra, 299 à 330; ordinaires, 230 à 270.

Veaux. — Brie, Beauce, Gâtinais, 810 à 730; manceaux, 600 à 740; service, 530 à 620.

Agneaux. — Extra, 820 à 900; ordinaires, 680 à 750.

Moutons. — Choix, 730 à 790; ordinaires, 480 à 700.

Brebis. — Bonnes, 450 à 500; vieilles, 350 à 410.

Porcs (le kilo vif). — Extra, 3,70 à 3,90; maigres, 3,40 à 3,60; gras, 3 à 3,10; Midi, 3 à 3,20; Ouest, 3 à 3,30; fonds de parquets, 3 à 3,10; coches, 3 à 4; cours moyen, 3,40 à 3,60.

Marché du Havre

Cotons. — Février, 222; mars, 222; avril, 223; mai, 226; juin, 227; juillet, 228; août, 229; septembre, 231; octobre, 232; novembre, 233; décembre, 234; janvier, 236. — Ventes : 100 balles.

Cafés. — Février, 224,50; mars, 223,50; avril, 221,50; mai, 224,50; juin, 224,50; juillet, 223; août, 222,25; septembre, 221,75; octobre, 221,75; novembre, 221,75; décembre, 221. — Ventes : 3.000 sacs.

BOURSE DE PARIS

Physionomie de la séance du 1er février

Fermeté générale avec élargissement des transactions sur certaines valeurs

Après un début assez hésitant, notre marché a de nouveau laissé libre cours à ses dispositions favorables, et la clôture s'est effectuée en progrès sensibles sur celle de samedi.

Plusieurs éléments ont d'ailleurs favorisé ce nouvel essor. Tout d'abord, l'évolution encourageante des places étrangères : Londres, Amsterdam et Bruxelles ont, en effet, paru moins préoccupées par le conflit extrême-oriental, ou du moins elles ont donné le pas sur les questions extérieures à des considérations purement techniques.

Il en a été de même à Paris, où la liquidation a fourni l'occasion de vérifier une fois de plus que la position de place demeurait très saine. Cette dernière demeure, en effet, caractérisée par des reports toujours aussi faciles (1/8 au Parquet, 4 1/4 en Coulisse, plus de cinquante valeurs réservées, dont une dizaine cotées au pair et autant avec un déport) et par une retraite lente mais continue du découvert, qui ne cherche même plus à contre-attaquer.

D'autre part, la brillante allure de quelques valeurs directrices a donné un exemple que beaucoup de compartiments ont ensuite imité.

On a surtout prêté attention à l'envolée du Suez, que les événements de Chine remettent au premier plan de l'actualité ; on parlait également, à tort ou à raison, de la perspective d'un renouvellement de sa concession, qui se trouverait facilité par les embarras financiers du gouvernement égyptien et par les problèmes que soulève la livre égyptienne.

En tout cas, le titre s'est attribué près de 400 francs, avec des transactions animées.

D'autre part, les groupes en relation avec Londres (Rio Tinto, Central Mining) et avec Amsterdam (Royal Dutch) se sont progressivement améliorés.

Enfin, en Coulisse, la spéculation professionnelle a escompté pour Hotchkiss (+113), pour les Moteurs Gnome (+58) et pour la Lorraine (+15) les conséquences possibles des événements en cours.

L'ensemble de ces mouvements a constitué une séance intéressante et prometteuse.

Actualités

Le cuivre

La décision prise il y a quelques jours par l'Association américaine des producteurs de cuivre de ramener de 7 cents 625 à 7 cents 125 le prix officiel de vente du cuivre électrolytique (par livre de 453 grammes, cif ports européens) a provoqué une certaine surprise. Peu de temps auparavant, en effet, les principaux producteurs de métal du monde entier étaient parvenus, après de longues et difficiles négociations, à mettre sur pied une organisation internationale pour la réglementation de la production. Les conditions dans lesquelles cette nouvelle organisation allait être appelée à fonctionner n'étaient sans doute pas idéales. Toutefois, le fait même qu'une formule d'accord avait pu être approuvée par des intérêts jusqu'ici divisés pouvait autoriser un sentiment plutôt optimiste vis-à-vis de l'avenir du marché.

Que signifie donc cet abaissement, assez inattendu, des prix de vente officiels? Des indications complémentaires venues d'Amérique nous apprennent que la décision de l'Association américaine a été prise dans le but de donner satisfaction aux raffineurs à façon, ceux-ci ayant de gros stocks à écouler. Mais cette explication n'en est pas une car on ne voit pas très bien en quoi la baisse des prix pour encourager des transformateurs qui ont des stocks à placer, si la raison pour laquelle les producteurs associés qui sont, dans la plupart des cas raffineurs, doivent ménager les raffineurs indépendants.

Il semble plus logique de penser que l'Association s'est trouvée dans la nécessité de prendre cette décision pour une raison qu'on n'entrevoit pas très clairement mais qui pourrait résider dans les difficultés auxquelles elle doit faire face sur le marché intérieur américain.

transactions ont été plus calmes sur la Banque de Paris (3.731 contre 4.322), sur l'Union Parisienne (467 contre 535), sur le Métropolitain (1.537 contre 2.412), sur Kuhlmann (603 contre 1.472), sur l'Air Liquide (1.558 contre 1.830), sur le Rio (1.152 contre 1.379) et sur l'Obligation Young (320 contre 733). Affaires également plus calmes sur les rentes françaises.

Pathé Cinéma

Les actionnaires de cette société sont convoqués en assemblée extraordinaire le 10 février, en vue de ratifier une réduction de capital. Cette opération provient de l'annulation de 243.000 titres que Pathé avait remis à la Société des Ciné-Romans lors de la prise de contrôle des Ciné-Romans par la Société Pathé. Or, dans le but de procéder à une concentration et à une économie de frais généraux, la Société des Ciné-Romans vient d'être dissoute. Dans ces conditions, le montant des titres à rémunérer pour Pathé Cinéma va se trouver sensiblement diminué sans que le patrimoine de la société ait subi de ce fait aucune dépréciation.

Banque de l'Algérie

Pour le premier trimestre de l'exercice en cours, les agios et commissions s'élèvent à 22.721.357 francs, contre 24 millions 316.001 francs, pour la période correspondante de 1930-31. Après déduction des dépenses d'administration et charges extraordinaires, soit 10.162.567 francs, contre 12.021.714 francs, le bénéfice s'établit à 12.558.790 francs, contre 12.294.287 francs.

INFORMATIONS

Le volume des échanges

Les échanges ont été assez irréguliers. On a traité 231 Banque de France contre 229 ; 130 Crédit Foncier contre 93 ; 940 Crédit Lyonnais contre 706 ; 422 Distribution contre 393 ; 1.611 Lens contre 822 ; 945 Péchiney contre 547 ; 1.309 Citroën contre 1.019, et 5.343 1/10e Royal Dutch contre 3.691. A noter une grande activité sur le Suez, dont on a échangé 1.050 actions contre 267. Par contre, les

MARCHÉS ÉTRANGERS

Londres

Le Stock Exchange suit avec attention les événements d'Extrême-Orient. Les affaires sont peu actives, et l'allure générale demeure irrégulière. Les fonds anglais sont lourds. Les valeurs industrielles locales supportent des dégagements. Recul de Courtaulds. Les fonds chinois et japonais sont en nouvelle baisse. Cependant, les valeurs de matières premières font bonne contenance, et l'on note même quelques progrès sur les pétroles et les cuprifères. Diamantifères et mines d'or peu modifiées. Caoutchoucs sans intérêt.

En 3e page : le marché de New-York

VALEURS SE NÉGOCIANT A TERME ET AU COMPTANT

VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour
PARQUET				[illegible]	1993	1968	1975	EN BANQUE			
3% perp.	78 95	78 85	78 90	[illegible]	378	386	385				
3% am.	85 05	...	84 50	[illegible]	930	933	939	[illegible]	140 50	148	129
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS SE NÉGOCIANT AU COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET											
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	EN BANQUE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	VILLE DE PARIS					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	COMMUNALES			COURS DES CHANGES		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	FONCIÈRES					

Petites Annonces

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La ligne comporte 30 lettres ou chiffres. Voir les prix en tête de chaque rubrique.

Nos guichets de réception ferment à 19 heures précises (12 h. dim. et fêtes).

Seuls sont insérés sans délai les ordres accompagnés de leur montant.

Les règlements par correspondance peuvent être faits par : mandats-poste, chèques de banque, chèques et virements postaux, mais pas en billets ni timbres.

Nos clients utilisant les comptes courants postaux ont intérêt, pour éviter tout retard dans la parution de leurs annonces, à NOUS adresser directement et DANS LE MÊME PLI que leurs textes, les formules entières de leurs versements au crédit de notre compte courant de chèques postaux n° 3.368 Paris-1er.

Les dates d'insertion ne sont pas garanties. Le JOURNAL se réserve de refuser certains textes, même réceptionnés et payés.

Pour recevoir un numéro justificatif, prière d'ajouter 0 fr. 30 par insertion, au montant de l'ordre.

Nous recevons gratuitement et réexpédions à des conditions à nous demander, les réponses à nos Petites Annonces.

PERDUS et TROUVES 30 fr.

Frs 2.500 RECOMPENSE, perdu Paris Bourget 31 janv. Bague plat. 1 diam. S'adr. TOPLIS et HARDING Lloyd's Agents (D/12-32), 36, boulevard Haussmann, PARIS.

Frs 5.000 RECOMPENSE. Perdu Paris environs. Aven. KLEBER, 27 janv. Bague brill. solitaire pesant 5 Cts. S'adr. TOPLIS et HARDING Lloyd's Agents (T/28-32), 36, boulevard Haussmann, PARIS.

Perdu chien Loulou blanc 28 janv. rapp. cons. 45, Bismot, Paris-16e. Bon. récomp.

VILLEGIATURES R. S.

L'Hiver au Soleil

Nice-Bristol centre, jard. soleil, ch. à 2 pers. 20 f. av. b. 30 f. Pens. dep. 21 f. repas 12 f.

Cavalaire-s-Mer (Var). Hôtel Les Algues. Tout confort. Pension 32. Cuis. soign.

DEMANDES D'EMPLOIS 7 fr. la lig.

EMPLOIS DIVERS — Dames

Secrét. st.-dact. 45 ans, bne orth. capable rédig. et dir. service, au courant indust. et bâtiment, ch. empl. stable bien rétribué. Mlle Houlin, 39 bis, avenue Lowendal.

Très bonne sténo-dact. exp. réf. dem. emploi matinée. Mlle Marti, 35, av. de Villiers.

Jlle dact. compt. conn. all. angl. exp. ch. pl. Mlle Cauly, 1, r. Général-Mangin, Asnières.

St.-dact. fr. con. part. all. angl. bon. réf. cherch. place Event. 1/2 journ. Ecr. Ray, 400, Jnal.

Dame présent. parf. énergiq. cap. diri. organis. [illegible]

SECRET. STENO-DACT. capab. bon. éduc. ayt trav. excel. référ. cherc. situat. stab. Mlle CHATELAIN, Square Clignancourt.

Très BONNE STENO-DACTYLO capab. [illegible]

J. dame dem. heures, écritures, raccommod. — Ecrire M. COTARIN, 38, quai d'Issy, à ISSY-LES-MOULINEAUX.

J. f. secrét. expérimentée, dir. recev. clients, dem. emploi conf. stable. DRUJON, 124, avenue du Roule, Neuilly.

Sténo-dactylo b. réf. dem. place stable. [illegible]

Hommes

[illegible]

DEMANDES D'OUVRAGE 12 fr.

[illegible]

DESSINATEUR A.D. dem. dessins, mise au calque, pr rep. phot. arch. [illegible]

Soins esthétiques et médicaux par infirmière diplômée. 3, r. de l'Isly, Paris (8e).

GARDES D'ENFANTS 12 fr.

D. conf. [illegible] (Eure).

DEMANDES de REPRES. COMM. 15 fr.

Cherch. av. bureau centre téléphone, auto, repr. [illegible] Ecrire Farel, 69, rue des Marais, Paris (10e).

OFFRES D'EMPLOIS 15 fr. la lig.

GENS DE MAISON

Gouvernante parlant parfaitem. allemand avec carte de travail, pour deux enfants. Bonnes références. Se présenter chaque jour entre 10 1/2 et 12 1/2. PODOR, 11, avenue des Peupliers (16e).

Bon à tout f. bonnes référ. bons gages. Bureau, 5, rue Brémontier, 17e.

EMPLOIS DE BUREAU

Jeune homme débutant pour bureau demandé par [illegible]

Imp. Société Coloniale dem. pr bureau Paris j. h. 25-30 ans. Français, connaissant bien anglais, ayant bonne format. commerciale, susceptible d'être envoyé ult. Extrême-Orient. Sit. d'avenir si aptitudes voulues. Références exigées. Ecrire avec timbre pour réponse à Contant n° 250.330, Rue Vivienne, 12, Paris. On convoquera.

Sténos, Dactylos

On dem. 1 fille sténo-dactylo conn. Underw. débuts 750. Se présenter 10 à 11 h. et 1 à 3 h. 29, rue de la Sourdière (Opéra).

Bonne sténo-dactylo. Se présenter avec références. TABILLE, 55, rue Ampère.

PHOTO-PLAIT, 35, Rue LAFAYETTE, demande bonne sténo-dactylographe, ayant références Photographiques.

Comptabilité

Importante Affaire Marseillaise cherche contrôleurs de comptabilité ayant déjà pratique. Sérieuses références exigées. — Ecrire Havas, à Marseille, N° 2.136.

Comptable 40 ans environ, honnête, sérieux, référ. [illegible] Ne pas se présent. Ecr. Vigneto, 1, rue Rouillier (5e).

COMMERCE

Représentants et placiers

REPRESENTANTS demandés p. vins du Roussillon, à partir 10 fr. l'hecto avec 2 fr. commission par Hect. A. Magorre, Corneilla-la-Rivière (Pyrénées-Orientales).

Maison importante d'installation de cafés et fabricat. de meubles cherche voyageur pr la prov. [illegible] Journal.

Sensationnelle boîte de poche donne allumettes enflammées une à une. Vendeurs demandés chaque localité. Ec. DAUPHIN C., fabricant, LOMONT par BAUME (Doubs).

Vins Bordeaux. Mais. [illegible] Bordeaux.

Placiers pour alimentation sont demand. Ecr. Agence Havas, Grenoble N° 3158.

Représentants introd. marchands de couleurs, pharmacies, parfumeries, dem. [illegible] Mazel, 28, rue de Réberval [illegible].

CAIDREUR province [illegible]

Fabrique sacs papier cherche représentants province sauf Normandie, visitant clientèle alimentation. Moncaillouet, passage Puebla, 10, Paris.

Repr. fem. ou hom. [illegible] 11, r. Etienne-Marcel.

Représentant bon vendeur pour Paris et environs demandé par carrosserie véhicules industriels. Indiquer âge, référ. Ecr. Bern, ab. P.O.P., 121, r. Lafayette, Paris.

Cherchons re [illegible] Voltaire.

Représ. à la comm. bien introduits chez épiciers, march. de vins, etc., sont dem. pour vente facile [illegible] Halle aux Vins.

AGENTS REGIONAUX

[illegible] E.J.O., 3, av. des Sources, Nice.

Dames pr représent. Paris Maison transports connue. Fixe et com. Capac. exig. Ecr. Jean, ab. P.O.P. 41 bis, rue Pasquier.

VINS FINS BORDEAUX — BOURGOGNE

Imp. Maison cherche représentant introd. aup. client. PARIS PROVINCE COMMISSIONS IMPORTANTES PARTICIPATION FRAIS DEPLACEM. Référ. 1er ordre exigées. Ecr. à Case 5.92, bd Italiens, 31, Paris.

Représentants sans conn. spéc. Paris-prov. R. Edit. Johanet, 11, r. Boursault 9 h. à midi.

Quel représentant visit. grandes administrat. de toute la France veut joindre article spécialisé (Plans en une et plus couleurs)? Haute provision. Offres sous N° 6.88, AGENCE HAVAS, STRASBOURG.

AGENTS et REPRESENT. en connaissances spéc. recherchés chaque départ. pr vente à la compagnie nos [illegible] 30, Faubourg-Saint-Martin, Paris (10e).

IMPORTANTE MANUFACTURE demande AGENTS sérieux pour

Vente de bouchons « SUPLESS » incomparables par leur souplesse, leur lustre, leur présentation. Vente facile assurée par grosse publicité auprès des épiciers, quincailliers, bazars, droguistes, charcutiers, marchands de vins, brasseurs, hôtels, cafés, etc... [illegible] L'AIT LINGEUR FRANÇAIS, rue Barthe, à MARMANDE (Lot-et-Garonne).

Couture, confection, modes

Mannequin st-début. Andrée, 26, r. Caumartin.

AUTRES EMPLOIS SPECIFIES

L'Avenir p. tous est dans la culture méc. [illegible]

CONTENTIEUX [illegible] MASSARD, 34, rue Drouot, PARIS.

OCCUPATIONS DIVERSES 20 fr.

HOMME énergiq. actif. est recherché [illegible] Neuilly-s.-Seine (Seine).

Affaire importante offre à 4 Messieurs intelligents, [illegible] directeur A.V.C.A.R. [illegible]

Si vous cherchez SITUATION Permanence des A.O.P., 8, rue Favart, [illegible]

Messieurs et Dames sérieux actifs pour courtage et relations. [illegible] 13, rue Le Peletier.

Aucun rapport avec importante situat. [illegible] STEKL, 5, rue de Rome.

Bons gains à collabor. [illegible]

Courte d'adresses à faire chez soi. [illegible] de Paradis, Bourges (Cher).

LEÇONS 12 fr. la lig.

Pr bien DANSER, [illegible] ALEX. Prof. [illegible] Grenelle.

Anglais d'Oxford. Mr Mhrop. 16, Brey (Etoile).

ANGLAIS PRIX MODERE 28, RUE DE TREVISE, 28

Allemand Mme Heilmann, 11, r. Grande-Chaumière, Paris 6e. A part. 5 f.

INSTITUT ECOLES et COURS 20 fr.

APPRENEZ Coiffure, Coupe, Soins de beauté, 116, r. Rivoli.

Apprenez Manucure, Pédic. Coiff. Mass. Ecole Américaine, 136, rue de Rivoli.

COURS jour et soir. Mme Manic. Barbe. [illegible]

LANGUES en 40 leçons. Ecole Bern. Essai gratuit. 3, r. Italiens.

OCCASIONS 20 fr. la lig.

AMEUBLEMENT

WARRANTS RIVE GAUCHE, 50 M St-Germain [illegible]

SAISIES-WARRANTS [illegible] Lafayette, 60e année, aucune succursale.

UNE AFFAIRE UNIQ. [illegible] VENTES MONTMARTRE, 28, r. Fontaine.

VETEMENTS

Achat vêt. occ. hom. dam. [illegible]

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS LABROUSSE

Pleyel, Erard, Gaveau, etc. dep. 1.500 frs. Locat. simple dep. 50 fr. Loc. vente 120 frs. Echange, réparation, crédit. Automatiques, Nolian, Pianola, etc. 31, rue de Rivoli (Métro Châtelet).

PIANOS

Le plus gd choix neufs et occ. tres march. Sans Acompte. Long Crédit

[illegible]

CHIENS

Loulous, Pékis, griffons, fox. 26, r. Maubeuge.

Chiens garde et luxe, 14, r. Castagnary, Paris.

OCCASIONS DIVERSES

ACHAT très cher BIJOUX Or, brillants, platine. Besançon, expert, 35, rue Caumartin, Paris.

LETTRES PAR BALLON envoyées de Paris en 1870-1871 sont demand. M. A. Cardais, 11, r. N.-D.-de-Lorette, Paris.

LAINES à MATELAS [illegible]

DIVERS 30 fr. la lig.

JEUNES SCULPTEURS désirant trouver éditeur, peuvent sans engagement présenter les œuvres à LAQUIE DE FRANCE, 14, rue Béranger, Boulogne, de 9 à 10 h.

LOCATIONS 20 fr. la lig.

NON MEUBLES (Paris et Seine)

Demandes et échanges

Ch. Paris ou banl. proche appart. villa ou part. villa 5 pièces min. [illegible] Versailles.

Offres d'appartements

Ch.-de-Mars Appt 5 pces. [illegible]

28, AVENUE D'ORLEANS LION DE BELFORT

APPARTEMENTS NEUFS

A LOUER, 2, 3 et 4 PIECES. A partir de 6.000 francs. STUDIOS ET ATELIERS D'ARTISTES avec appartements, tout confort. A PARTIR DE 9.000 FRANCS.

POINT Culminant PARIS

Terminus 2 Métros, Porte Lilas. Libres de suite, petits appts, studios confortables, concierge. Prix modérés. Pr visiter CONCIERGERIE, Villa Dury-Vasselon.

[illegible]

MEUBLES (Paris et Seine)

Appartements

[illegible]

Chambres

[illegible]

Tr. jolies ch. ms 275 f. Inde 25 f. 129, av. Villiers.

Le « Paris-Dinard » 29, rue Cassette, Luxembourg. Calme. Central. 50 chambres, 30 bains. Un palace, des prix moyens. Mois depuis 700. Journée 25, avec pension 50 francs.

[illegible]

Pensions de famille

Confort, chamb. et 2 repas pour 25 f. p. jour ou 1.200 par mois. Chauf. central, eau cour., salle bains, téléphone dans chambres. 28, rue d'Edimbourg (près gare Saint-Lazare).

CESS. BAUX et LOC. COMM. 25 fr.

Cession de baux

BOUTIQUES BIEN SITUEES AUX MEILLEURS CONDIT. Toutes les bonnes aff. tous les bons coins. Cabinet LE BAIL, 45, Chaus.-d'Antin.

Magasins et boutiques

A LOUER boutique seule ou av. [illegible]

Bureaux meublés et non meublés

Luxueux bureaux à [illegible] partout. [illegible] Holding, [illegible]

Petites PROPRIETES (Ach. et Vente) de moins de 75.000 francs

Ces insertions paraissent les mercredis et samedis, dans la Rubrique Spéciale :

IMMEUBLES, PROPRIET. TERRAINS

sous le titre « PETITES PROPRIETES » au prix de 30 francs la ligne. Leur réception à nos guichets s'arrête les mardis et vendredis à MIDI.

FONDS DE COMMERCE 25 fr.

INDUSTRIE HOTELIERE

Hôtels Bureaux

Montparnasse 40 pces cab. dern. conf. rapp. mensuel actuel [illegible] BOUQUANT

PLACE PIGALLE, 22 Nos [illegible] CONSTANT [illegible]

Placement garanti 47 Nos [illegible] GIRAUD

AFFAIRE DE CONFIANCE

[illegible] GORDON et Cie 11, Boulevard MONTMARTRE.

HOTEL 28 Nos tt conf. [illegible] Duvignon [illegible] 17, av. Opéra.

HOTEL bd Montparnasse, 27 Nos [illegible] HOULETTE [illegible] 4, bd Sébastopol.

AV. CHAMPS-ELYSEES [illegible] LATROMPETTE 71, bd Magenta.

HOTEL quart. riche, 42 Nos [illegible] CHAFOUR et Cie, 32, boulev. Strasbourg.

HOTEL Opéra, [illegible] HOULETTE 4, bd Sébastopol.

Hôtel gare St-Lazare, [illegible] AYRAULT [illegible]

République, Hôtel 32 Nos [illegible] RAMET 16, place du Havre, Face Gare St-Lazare.

[illegible] CLEMENT, 88, r. de Richelieu

[illegible]

HOTEL-BUREAU, [illegible] ETIENNE, 56, rue Rivoli.

HOTEL 50 Nos [illegible] LOUBERE [illegible]

Gd Hôtel 110 Nos GARE ST-LAZARE RAPP. 1 MILLION [illegible] Av.300.000 Ets REAU 152, r. Rivoli, Mo Châtelet. Liste gratuite aff. à céder.

Splend. Hôtel 40 Nos [illegible] Av.200.000 Ets REAU 152, r. Rivoli, Mo Châtelet. Liste gratuite aff. à céder.

HOTEL 40 Nos [illegible] Av.175.000 Ets REAU [illegible]

Hôt. Bur. [illegible] AGNUS PERE 14, rue Coquillière.

Lux. Mais. Mbl. 19 Nos [illegible] Av.100.000 Ets REAU [illegible]

ABSOLUMENT SUR

Hôt. Terminus [illegible] 50 Nos [illegible]

BENEF. PROUVES 275.000

JAC On traite av. cpt. 16, bd Magenta, Paris 300.000 f.

SENSATIONNEL

AVEC 150.000 HOTEL 100 Nos [illegible] Etude MOULIN SPECIALISTE DE LA PROVINCE

Mais. Meubl. 15 Nos [illegible] Av.90.000 Ets REAU [illegible]

[illegible] Hôtel [illegible] BANCRAL [illegible]

OPERA [illegible] LAFAYETTE [illegible]

GARE DE LYON

[illegible] SIMFOR 20, rue Turbigo, Paris.

BENEFICE 65.000 AV.90.000

[illegible] GORDON et Cie 11, Boulevard MONTMARTRE

NICE

[illegible] BOURGOIN 6, bd St-Denis (70e an.) Accepte billets de fonds.

PORTES PARIS

[illegible] BOURGOIN 6, bd St-Denis (70e an.) Accepte billets de fonds.

40 Nos AVEC 250.000

[illegible] L. GORDON 6, R. d'AMSTERDAM

PLACE BLANCHE

[illegible] L. GORDON 6, R. d'AMSTERDAM

Gérance HOTEL BUREAU SITUATION 40.000 PAR AN

[illegible] Le Secours Commercial, 24, r. Chauchat.

"Cloué au lit" par les Rhumatismes

C'est la potion du Chartreux Dom Marie qui l'a remis sur pieds

« Il y a deux ans, je fus pris tout à coup d'une attaque de rhumatismes par tout le corps, qui me cloua au lit. Tous les remèdes connus me furent ordonnés sans succès. Les douleurs étant devenues insupportables, je me décidai à suivre le Traitement du Chartreux Dom Marie dont je voyais constamment les bienfaits. Après quelques flacons, je fus totalement débarrassé de mes douleurs. Il y a plus d'un an de tout cela et depuis, je vaque à mes occupations comme si je n'avais jamais été malade ».

Flotté
Vente-de-Bourse, par Mesle-sur-Sarthe (Orne).

Ainsi que le prouve une fois de plus la lettre ci-dessus, l'arthritique n'est pas forcément condamné à l'impotence. Qu'il se mette au plus tôt, quelles que soient la gravité et l'ancienneté de son mal, au traitement du Chartreux Dom Marie — Potion et Baume — il se verra vite soulagé et guéri. La Potion tamise le sang, détruit les poisons, active la nutrition et rétablit une bonne circulation. Le Baume complète ses effets et calme la douleur.

L'action de ce traitement unique est clairement démontrée, avec une grande quantité de preuves à l'appui, dans un livre très intéressant qui est envoyé gratuitement. Demandez-le aujourd'hui même par lettre à M. Malavant, Pharmacien, 6, rue des Deux-Ponts, Paris (IVe).

Le Traitement du Chartreux Dom Marie est en vente dans toutes les pharmacies. Précisez bien en le demandant "du Chartreux Dom Marie", c'est très important pour le succès de votre cure. Assurez-vous notamment que la signature Dom Marie, telle qu'elle est reproduite ci-contre, figure bien sur la boîte. Prix : Potion, 21 francs, Baume, 11 francs 20.

TRAITEMENT DU CHARTREUX

+ Dom Marie

Angle 4 gds boul. [illegible] DUMAINE

Hôtels Cafés

HOTEL Voyageurs JOLIE VILLE 1 Hre PARIS 20 Nos CONFORT CHAUF. CENTRAL [illegible] av. 40.000 [illegible]

EXCELLENTE OCCASION Hôtel Café 23 Nos [illegible]

BENEFICES 85.000 f.

JAC On traite avec cpt. 16, bd Magenta, Paris 100.000 f.

VRAIE BONBONNIERE

[illegible] 50.000 frs BENEFICES [illegible] MAUGER [illegible] 29, rue La Victoire.

Hôtel Café 35 Nos [illegible] GORDON et Cie, 11, Boulevard Montmartre.

Café Tabac Hôtel 12 Nos

[illegible] ROBEL [illegible] 11, Place de la République.

HOTEL-CAFE [illegible] GRONNIER et Cie

CAFE-HOTEL [illegible] AGNUS PERE 14, Rue Coquillière.

Hôtel Café 20 Nos [illegible] Occ.av.60.000 Ets REAU [illegible]

HOTEL CAFE [illegible] Av. 20.000 Ets REAU [illegible]

Route de Chantilly [illegible] MEUTEY

Préfecture du Centre 45.000 h.

CAFE-HOTEL RENDEZ-VS CHIC [illegible] POULDONIER, 11, r. Cadet.

EXCEPTIONNEL

HOTEL BIJOU 16 Numéros splendides grand confort, 3 salles de bains, tapis, téléphone, [illegible]

100.000 NET A PLACER

la meilleure affaire. Jolie ville prox. PARIS BERTIN Traite urg. avec 125.000 [illegible]

Hôtels-Restaurants et Pensions

PETIT PALACE

[illegible] Voir L. GORDON, 6, RUE D'AMSTERDAM.

Pension Famille 10 Nos [illegible] 35.000. EST-OFFICE 3, bd de Strasbourg.

PENSION STUDIO de LUXE [illegible]

BARS, CAFES, RESTAURANTS

GRAND ET BEAU CAFE

[illegible] GORDON et Cie 11, Boulevard MONTMARTRE

CAFE CAISSE

[illegible] 100.000 FRS BENEFICES [illegible] MAUGER [illegible] 29, Rue de la Victoire.

500 FRS PAR JOUR

[illegible] CAFE CAISSE [illegible] LACOMBE, 27, Boulevard de Sébastopol.

SUPERBE CAFE

[illegible] SIMFOR 20, rue de Turbigo, PARIS.

300.000 FR LIMONADE

[illegible] SIMFOR [illegible]

Route Paris-St-Germain, Café Tabac [illegible] GORDON et Cie, 11, Boulevard Montmartre.

CAFE-BRASSERIE [illegible] MENAULT, 5, av. Opéra.

TABAC [illegible] URGENT. [illegible] RIOUX, 26, rue de Chabrol.

CAFE-BRASSERIE, près grand Cinéma. [illegible] MARFAN [illegible]

CAFE-TABAC Port important [illegible] Aff. 1.000.000 AGNUS PERE 14, rue Coquillière.

CAFE CAISSE

Place principale Ville importante [illegible] 159.000 A PLACER [illegible] BERTIN [illegible] 200.000

A SAISIR AVEC 10.000 [illegible] MARTINAGE 30 Chaussée-d'Antin

B. PLACE Café Bar [illegible]

Tabac Tabletterie Papeterie [illegible] 60.000 EST-OFFICE 3, bd de Strasbourg.

AV. 8.000 PRIX TOTAL [illegible] CAFE PIANO MECANIQ. [illegible] ISORE [illegible]

AV. 8.000 CAFE [illegible] BER [illegible]

AV. 18.000 PRIX TOTAL [illegible]

IMMEUBLE ET FONDS CAFE EPICERIE

BER [illegible]

[illegible] BAR-BILLARD [illegible]

LIQUORISTE [illegible] Av. 350.000 Ets REAU [illegible]

PRIX TOTAL 6.500 [illegible] CAFE EP. [illegible] ROI [illegible]

Superbe Bar, [illegible] Uniq.av.10.000 Ets REAU [illegible]

Bar-Meub. [illegible]

COMPTOIR [illegible]

Café Caisse [illegible] Av.60.000 Ets REAU [illegible]

BAR [illegible] LEMAIRE [illegible]

CAFE TABAC EPICERIE [illegible] DOMAL [illegible]

GERANCES ET DEPOTS

[illegible]

ALIMENTATION

BEURRE, ŒUFS, UNIQUE [illegible]

EPICERIE de CHOIX, VINS [illegible]

AFF. 350.000 garant. av. 40.000 MARVAS [illegible]

QUALITE D'ABORD

[illegible] Ets NOREST 150, rue Lafayette, Face gare du Nord.

EPICERIE [illegible] FOREST

(Voir la suite en 8e page)

Petites Annonces

FONDS DE COMMERCE (Suite)

BANLIEUE ST-LAZARE, av. 7.000 fr. bel. EPICERIE pouv. faire vins, aff. d'angle, très bien située, tt. à neuf, poss. agrand. MARC 11, bd Magenta, qui fera visit.

ALIMENTATION EN GROS. Un seul article. Tise les ventes au comptant 250.000 fr. bénéfic. Ni stock ni roulement. Logement 5 pièces. Traite av. 200.000 cpt. L. Bidard, 4, r. Chérou (carref. Châteaudun).

CÈDE D'URGENCE, cause accident grave Alim.-liq. pure Nord, b.l. 3.200, b.log. 1er 800 p. l. Px tot. 40.000, fac. DUC, 49, r. Chabrol.

MALADIE GRAVE DE MON ENFANT m'oblige à céd. d'urgence EPIC.-BAR. POINTEAU et Cie, 11, r. Havre (Mo St-Laz.)

Épicerie Montmartre, rec. 1.500 p. j. gar. ... tr. av. 30 cpt. Duvignon, spécial. 11, av. Opéra.

EPICERIE-BUV. Gde Licence ... NEUVEGLISE, 100, b. Sébastopol.

CONFISERIE Boul. Rochechouart ... EST-OFFICE 16, bd Strasbourg.

SUPERBE SITUATION à dame av. 1 fille 18 à 25 ans ayant mari employé au dehors pr prendre boutique Vins à emporter. ALIMENTATION en gérance vente, ... Le Secrétaire Immobilier, 31, rue Chauchat (9e).

ALIMENTATION gros. La 1re Maison de la Place, plein cent. ... Chapat, 8, r. de Turbigo.

CONFISER. Pure à l'Étoile ... Ets REAU 132, R. Rivoli, Mo Châtelet.

COMMERCE DE DAMES

LIBRAIR. Papet. ... FOREST 4, bd Sébastopol.

PAPET. MERC. ... VALADE, 100, bd Magenta.

TEINT. face gare ... Magenta.

Papeterie face Ecol. ... r. Drouot.

Papet. bonnet. parfum. ... HUON, 4, r. Archives.

Teintur. ... Rocher (g. St-Laz.)

Parfumerie ... DUVIGNON, 11, av. Opéra.

Teinturerie bd St-Michel ... DUVIGNON, 11, aven. Opéra.

Librairie ... Spécialiste, 11, av. Opéra.

LIBRAIRIE PAPA MONTMARTRE ... MARVAN, 42, BOULEVARD MAGENTA.

Libr. Papet. ... LEROY, 11, r. la Victoire.

TEINTURERIE ... 11, rue du Cygne (Halles).

LIBRAIRIE-PAPETERIE face gde gare ... MARCEL-AGUIER Cie, 4, bd Strasbourg.

Pour Dame Joli magasin ... POINTEAU 11, r. Havre, Mo St-Laz.

FONDS INDUSTRIELS

NI STOCK NI ROULEM. ... DUVIGNON, 11, av. Opéra.

REPOUSSAGE sur métaux Paris. Spécialisé depuis 1905 ... LAVIEL, 27, rue Richelieu.

Matériel paris ... Contassot, 13, bd Sébastopol.

Petite industrie facile ... Marfan, 120, r. Réaumur.

CINÉMAS

BAAZE, 4, r. Drouot, cinés en exclusivité.

Cinéma parlant à céd. ... BREMONT, cinés ts px, 5, r. Pergolèse.

GARAGES

Double emploi cède mon garage ... PAUL, 42, fg Montmartre, Paris.

UNIQUE POUR MECANICIEN GARAGE ... 30.000 ... EST-OFFICE, 16, bd de Strasbourg.

FONDS DIVERS

Grainetterie-Graineterie ... 34, rue Gde-Truanderie.

Cherche Sérieusement ... 129, rue du Faubourg-Saint-Martin.

COULEURS Ménage ... MARION, 25, bd Sébastopol.

GRAINETERIE ... QUENNE, 73, bd Magenta.

COMMERCE de Gros Articles gde vente ... 31, rue N.-D.-des-Victoires, Paris.

Champignonnière Affaire unique ... TISSIER, 1, rue des Innocents (Ier arrond.).

Champignonnière avantagées ... RIFFAUD, 21, bd de Sébastopol.

Ent. BIERES ... MOURRMANN, 106, boulevard de Sébastopol.

BAZAR CENTRE ... FOREST ... 4, bd Sébastopol.

BAZAR, gde BANLIEUE ... MARVAN, 42, BOULEVARD MAGENTA.

BAZAR, la plus belle affaire de la banl. ... CAILLOT et BOULOGNE, 4, r. du Havre, PARIS-8e.

RÉGIE D'IMMEUBLES à NICE ... Cagnoli, à Nice.

SPÉCIALITÉ ALIMENTAIRE ... GUENOT, 4, bd Magenta.

LAVOIR ... ERNAULT, 21, r. Turbigo, Paris.

COUTELIER-VERNEUIL ... AYRAULT, 15, rue du Cygne (HALLES).

Charbons et Casseroles ... Le Guide des Affaires, 7, bd Saint-Denis.

A vendre ... ROBIN, 4, bd Strasbourg.

COMMERCE DE GROS ... MARCEL-AGUIER Cie, 4, Bd Strasbourg.

MANDATAIRES aux Halles ... OFFICE CONCORDE, 36, r. Cambon.

HUITRES ET BIERES ... MARCEL-AGUIER Cie, 4, Bd Strasbourg.

MANDAT. HALLES, Viandes ... CHAPUT, 8, r. Turbigo.

MANDAT. HALLES ... LEGUAY, 46, r. J.-J.-Rousseau.

ASSOCIATION pour extension de commerce gros ... Bén. net 125.000. Vers. cpt 100.000 ... LECOMTE et Cie, 21, Boulev. Sébastopol.

MANDAT. HALLES ... ETS REAU, 132, rue de Rivoli (Mo Châtelet).

Bd MONTMARTRE. Bureau Com. et Contentieux ...

NÉGOCE UN ARTICLE ALIMENT. ... COURPOTIN, 42 bis, r. la Victoire (Trinité).

Tr. rare, aff. ... COUR, 4, r. Chabrol.

Une Jolie Peau Nouvelle En 3 Jours

Blanche, Douce, Veloutée.

1 Tout Pore Dilaté Diminué de grandeur.

2 Tout Point Noir Disparu.

3 Toute Ride Due à la Fatigue Supprimée.

Appliquée sur n'importe quelle peau — jeune ou vieille — voyez ! quelle merveilleuse transformation.

ESSAYEZ CETTE NOUVELLE RECETTE

La Crème Tokalon, couleur blanche (non-grasse) contient maintenant une nouvelle cire douce et crémeuse extraite des fleurs et combinée avec de la crème fraîche et de l'huile d'olive prédigérées. Elle pénètre instantanément dans la peau dont elle calme et soulage les pores irrités. C'est ainsi que la cause réelle des pores dilatés, des points noirs, des boutons et de la plupart des imperfections du teint, est supprimée. Toute peau est rendue blanche, douce et veloutée. Tonique, astringente et nourrissante elle maintient frais et dans une délicate moiteur, mais exempt de graisse, l'épiderme le plus desséché. Elle convient également pour enlever le brillant d'une peau huileuse ou d'un nez luisant.

Employez la Crème Tokalon (couleur blanche) chaque matin. Elle pare la peau, en 3 jours, d'une beauté et d'une fraîcheur nouvelles et indescriptibles et cela d'une manière impossible à obtenir autrement. Si vous avez des rides et les muscles du visage affaissés, employez aussi la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau (couleur rose) le soir avant de vous coucher — elle nourrit et rajeunit votre peau pendant votre sommeil.

GRATUIT. — Par suite d'arrangement spécial avec les préparateurs, toute lectrice de ce journal peut maintenant obtenir un nouveau Coffret de Beauté de Luxe contenant les produits suivants : Un tube de Crème Tokalon, Biocel, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, à employer le soir avant de se coucher ; un tube de Crème Tokalon, Couleur Blanche, (non-grasse) pour le jour ; une boîte de Poudre Tokalon, poudre de riz à la Mousse de Crème, (indiquer la nuance désirée), ainsi que des échantillons des quatre nuances de poudre en vogue. Envoyez trois francs en timbres pour couvrir les frais de port, d'emballage et autres, à la Maison Tokalon, Service 3T, rue Auber, 7, Paris.

Privilège Ville Paris sans conn. spéc. ... Bénéf. 60.000 av. 50.000 Saligues, 21, rue Temple.

Tabac de Luxe Gde Ville P.L.M. ... Loyer 3.500. Avec 100.000 compt.

Tabac de Luxe Ville Ouest. Tabac 400.000 Art. Fumeurs, Papeter. Journ. ... 150.000 compt. à débattre.

Inter-Tabacs Cabinet Spécialisé 41, rue de l'Arcade, Paris. Autres aff. ttes importances, ttes régions.

Ind. ou comm. gros ... Pluron, 22, r. Montholon.

Entrepôt Bières 30 minutes de Paris ... 80.000 ... EST-OFFICE, 16, bd de Strasbourg.

Couleurs à l'essai ... CHAGNOUX et BAILLANT, 13, r. Aboukir.

A DAME ou MEN. SIT. offre ... 13, r. Turbigo.

1.500.000 p. a. et plus à pers. act. Agent général Paris p. article gde vente à concurr. — Apport gar. 100.000. GOUELL, 22, r. Bondy.

Imp. dépôts aliment. ... Voir GARY, 30, rue Saint-Lazare.

Gros cabinet contentieux rech. collaborat. sérieux actif ... Voir GARY, 30, rue Saint-Lazare.

A 45 je cherche collab. sérieux et actif ... Voir GARY, 30, rue Saint-Lazare.

4.000 net et plus en association de aff. ... TINOT, 18, bd Magenta.

150.000 FRANCS PAR AN ... VILMIN, 129, bd Sébastopol.

RESTAURANT. Bel avenir à personne de la partie ... DROUILLY, Joaillier, Orléansville, Algérie.

Fondation d'une Succursale. Nous cherchons pour la vente exclusive de notre article offrant chance de gain considérable ... qui transmettra.

Entreprise de construction dem. directeur d'agence ... 25, rue Richelieu.

Sun. situat. ... 25, fg Poissonnière, Paris.

INDUSTRIEL AGÉ. Exploitant maison renommée ... 2 à 6 h.

CAPITAUX 30 fr. la lig.

PRETS

Billets de FONDS Conditions les plus avantageuses.

NANTISSEMENTS HYPOTHÈQUES ESCOMPTE

AIDE aux Commerçants sr ÉCHÉANCES

Le Secours Commercial, 31, r. Chauchat (9e).

HYPOTHÈQUES 1er et 2e rangs. CRÉDITS pour construire ... IMMOBILIERS, r. d'Amsterdam.

J'ESCOMPTE BILL. FONDS ... GRENIER, 11, rue Château-d'Eau.

Gros bénéfices ... 2, r. Pigalle (Trinité).

FONCT. SEULE LA SOC. GÉRANCE ... 21, r. du Fg-St-Denis.

ARGENT DE SUITE à Commerçants ou Industriels ... PARIS (9e).

AVANCES SUR TITRES CRÉDIT PRIVÉ, 5, r. de la Grange-Batelière.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE a fait réaliser plus. dizaines millions ... 21, r. St-Lazare (12e ann.).

Fonct. L'AIDE AMICALE, 25, bd Magenta.

FONCTION NAIRES, Paris, Province ... BONNET et Cie, 1, bd Magenta.

IMPORT. SOCIÉTÉ ... MARFAN, 120, rue Réaumur.

Prêts dep. 4 1/2 0/0 en 24 heures ... Ets Martin, 152, fg St-Denis.

Escompte commerc. et indust. ... MAT, 12, rue Pigalle.

Prêts dep. 5 0/0 ... BERTHELOT, 42 bis, r. Lafayette.

ARGENT ... FATOL, 2, r. du Pont-Neuf, Paris.

Prêts hypoth. dep. ... Boulev. Sébastopol.

ASSOCIATIONS, SITUAT. INTERESS.

SITUATION 70.000 en assoc. off. à pers. sérieuse et active ... CAISSE HYPOTHÉCAIRE, 21, r. St-Lazare.

Assoc. ... GRAULET, 5, r. d. Halles.

Offre direct. administr. ... Bapaume.

80.000 et plus par an sont offerts ... 10 à 11 h.

Pour organiser et prendre direction ... Boulevard, Paris.

GROS GAINS MENSUELS à réaliser dans négoce 1er ordre. On dem. associé av. 15.000 fr. en banq. ... André, 43, boulevard Voltaire.

CAPITAUX DIVERS

10.000 f. rapp. mens. 1.500 f. ... Fg-Poissonnière.

ACHAT de parts libérées ... 34, rue Saint-Lazare, à Paris (9e).

RENSEIG. RECHERCHES 25 fr.

L. GUILLAUME. Ex-Inspect. Sûreté. Rens. Enquête av. mariage, surveill. recherches, divorces ... (Trinité).

HARRIS CONSULTATIONS GRATUITES ... 11, rue St-Marc (Bourse).

PICARD 42, bd Magenta ... Consultations gratuites.

SOMMER Enquête av. mariage ... 40 f. Divorce à crédit par AVOCAT spécial ... 60, Boulevard SEBASTOPOL.

DUBLY Très Missions partout ... 40 frs. Filature, Enquête avant et après Mariage ... 15, R. de LIEGE Consultat. gratuite. Gare ST-LAZARE.

SUTTY Ex-Insp. Sûreté. Enquêt. ... DIVORCE ... 17, FG-MONTMARTRE, 17 (Provence 41-60) et 12, RUE TAYLOR, 12.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

ENTRE LOIRE & GIRONDE

VISITEZ...

LE MARAIS POITEVIN
LES BELLES PLAGES
LES VILLES D'ART
DU SUD OUEST

MALADIES DE LA FEMME

La Femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les époques, s'assurer des époques régulières, sans avances ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

De par sa constitution, la Femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche du même coup les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Leucorrhées, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Âge, la Femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Étouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : Le flacon Liquide / Pilules 12 fr. 60 (impôt compris)

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'ABBÉ SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

PARIS — PARIS

Bazar de l'Hôtel de Ville

SOLDES APRÈS INVENTAIRE LES 4.5.6 février

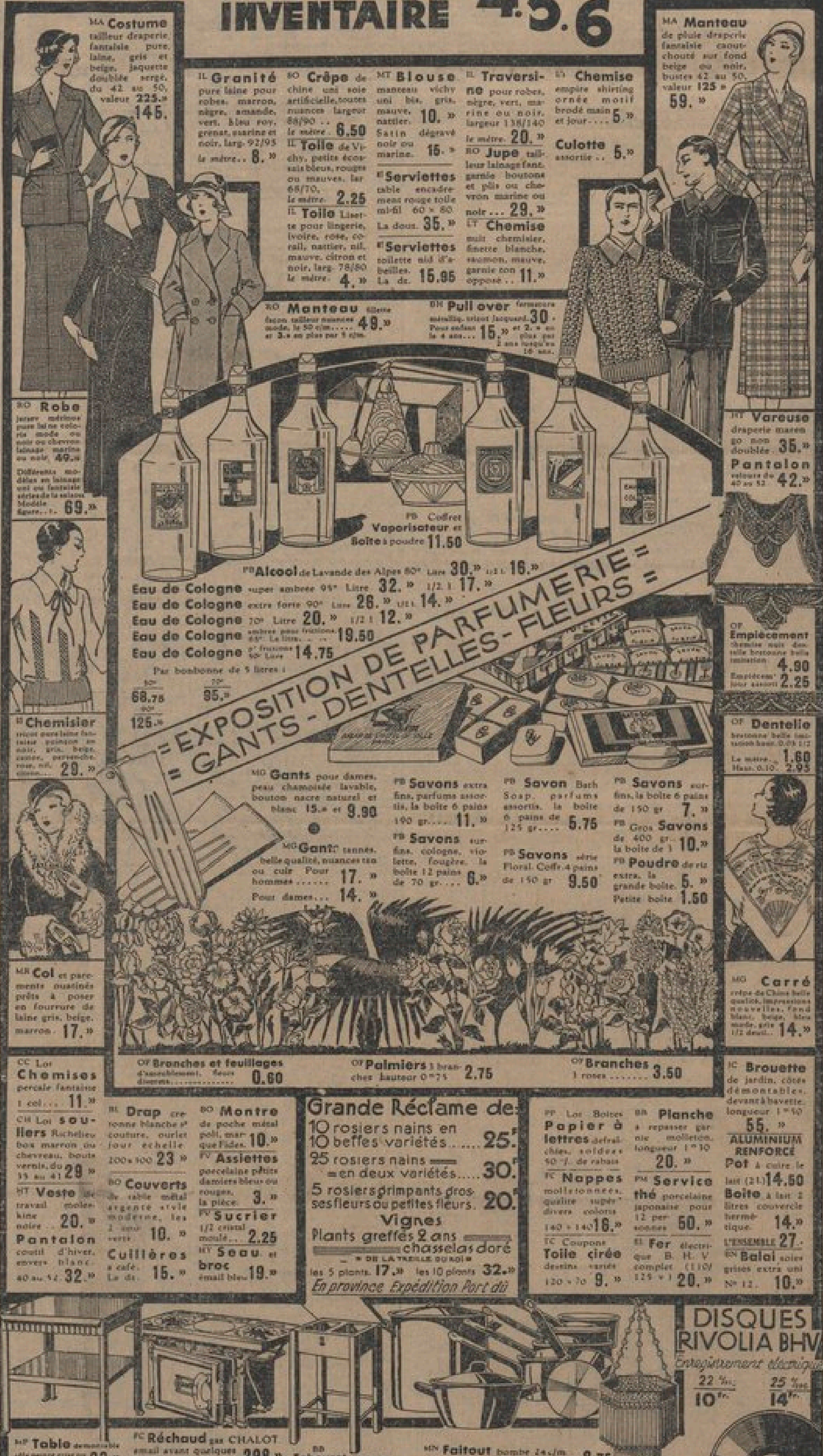

MA **Costume** tailleur draperie fantaisie pure laine, gris et beige, jaquette doublée sergé, du 42 au 50, valeur 225.» 145.

IL **Granité** pure laine pour robes, marron, nègre, amande, vert, bleu roy, grenat, azarine et noir, larg. 92/95 le mètre.. 8.»

BO **Crêpe** de chine uni soie artificielle, toutes nuances largeur 88/90 .. le mètre 6.50

IL **Toile** de Vichy, petits écossais bleus, rouges ou mauves, lar 68/70, le mètre 2.25

IL **Toile** Liserte pour lingerie, ivoire, rose, corail, nattier, nil, mauve, citron et noir, larg. 78/80 le mètre 4.»

MT **Blouse** manteau vichy uni bis, gris, mauve, nattier. 10.» Satin dégravé noir ou marine. 15.»

ET **Serviettes** table encadrement rouge toile mi-fil 60 × 80 La douz. 35.»

ET **Serviettes** toilette nid d'abeilles. La dz. 15.95

IL **Traversine** pour robes, nègre, vert, marine ou noir, largeur 138/140 le mètre. 20.»

BO **Jupe** tailleur lainage fant. garnie boutons et plis ou chevron marine ou noir ... 29.»

LT **Chemise** nuit chemisier, finette blanche, saumon, mauve, garnie con opposé .. 11.»

LT **Chemise** empire shirting ornée motif brodé main et jour.... 5.»

Culotte assortie .. 5.»

MA **Manteau** de pluie draperie fantaisie caoutchouté sur fond beige ou noir, bustes 42 au 50, valeur 125 » 59.»

BO **Manteau** fillette façon tailleur nuances mode, le 50 c/m..... 49.» et 3.» en plus par 5 c/m.

BH **Pull over** fermeture métalliq. tricot Jacquard. 30.» Pour enfant le 4 ans... 15.» et 2.» en plus par 2 ans jusqu'à 16 ans.

BO **Robe** jersey molleton pure laine coloris mode ou noir ou chevron lainage marine ou noir 49.» Différents modèles en lainage uni ou fantaisie séries de la saison Modèle figure... 69.»

HT **Vareuse** draperie marengo non doublée. 35.»

Pantalon velours de 40 au 52 42.»

PB Coffret **Vaporisateur** et **Boîte** à poudre 11.50

PB **Alcool** de Lavande des Alpes 80° Litre 30.» 1/2 L 16.»

Eau de Cologne super ambrée 95° Litre 32.» 1/2 L 17.»

Eau de Cologne extra forte 90° Litre 26.» 1/2 L 14.»

Eau de Cologne 70° Litre 20.» 1/2 L 12.»

Eau de Cologne ambrée pour frictions 65° Le litre... 19.50

Eau de Cologne pr frictions 60° Litre 14.75

Par bonbonne de 5 litres : 60° 68.75 — 70° 95.» — 90° 125.»

= EXPOSITION DE PARFUMERIE =
= GANTS - DENTELLES - FLEURS =

OF **Empiècement** chemise nuit dentelle bretonne belle imitation 4.90

Empiècem. jour assorti 2.25

OF **Dentelle** bretonne belle imitation haut. 0.05 1/2 Le mètre.. 1.60 Haut. 0.10 2.95

BI **Chemisier** tricot pure laine fantaisie pompon en noir, gris, beige, saumon, pervenche, rose, nil, ciel... 29.»

MG **Gants** pour dames, peau chamoisée lavable, bouton nacre naturel et blanc 15.» et 9.90

MG **Gants** tannés, belle qualité, nuances tan ou cuir Pour hommes...... 17.» Pour dames... 14.»

PB **Savons** extra fins, parfums assortis, la boîte 6 pains 190 gr.... 11.»

PB **Savons** surfins, cologne, violette, fougère, la boîte 12 pains de 70 gr.... 6.»

PB **Savon** Bath Soap, parfums assortis, la boîte 6 pains de 125 gr.... 5.75

PB **Savons** série Floral. Coffr. 4 pains de 150 gr 9.50

PB **Savons** surfins, la boîte 6 pains de 150 gr 7.»

PB Gros **Savons** de 400 gr. la boîte de 3 10.»

PB **Poudre** de riz extra, la grande boîte. 5.» Petite boîte 1.50

MR **Col** et parements ouatinés prêts à poser en fourrure de laine gris, beige, marron. 17.»

MG **Carré** crêpe de Chine belle qualité, impressions nouvelles, fond blanc, beige, bleu mode, gris 1/2 deuil.. 14.»

OF **Branches et feuillages** d'assortiment, fleurs diverses........ 0.60

OF **Palmiers** 3 branches hauteur 0m75 2.75

OF **Branches** 3 roses........ 3.50

CC Lot **Chemises** percale fantaisie 1 col... 11.»

CH Lot **Souliers** Richelieu box marron ou chevreau, bouts vernis, du 35 au 41 29.»

HT **Veste** de travail moleskine noire. 20.»

Pantalon coutil d'hiver, envers blanc. 40 au 52 32.»

BL **Drap** cretonne blanche 1re couture, ourlet jour échelle 200 × 300 23.»

BO **Couverts** de table métal argenté style moderne, les 2 couverts 10.»

Cuillères à café. La dz. 15.»

BO **Montre** de poche métal poli, marque Fides. 10.»

PV **Assiettes** porcelaine petits damiers bleus ou rouges. la pièce 3.»

PV **Sucrier** 1/2 cristal moulé... 2.25

HT **Seau** et **broc** émail bleu. 19.»

Grande Réclame de

10 rosiers nains en 10 belles variétés...... 25.F

25 rosiers nains en deux variétés..... 30.F

5 rosiers grimpants gros ses fleurs ou petites fleurs. 20.F

Vignes Plants greffés 2 ans chasselas doré « DE LA TREILLE DU ROI »

les 5 plants. 17.» les 10 plants 32.»

En province Expédition Port dû

PP Lot Boîtes **Papier à lettres** défraîchies, soldées 50 % de rabais

FC **Nappes** molletonnées, qualité supér. divers coloris 140 × 140 16.»

TC Coupons **Toile cirée** dessins variés 120 × 70 9.»

BB **Planche** à repasser garnie molleton, longueur 1m10 20.»

PM **Service thé** porcelaine japonaise pour 12 personnes 50.»

EL **Fer** électrique B. H. V. complet (110) 125 v) 20.»

JC **Brouette** de jardin, côtés démontables, devant à bavette, longueur 1m50 55.»

ALUMINIUM RENFORCÉ

Pot à cuire le lait (2 l.) 14.50

Boîte à lait 2 litres couvercle hermétique. 14.»

L'ENSEMBLE 27.»

EN **Balai** soies grises extra uni No 12. 10.»

DISQUES RIVOLIA BHV *Enregistrement électrique* 22 c/m 10 fr. 25 c/m 14 fr.

MP **Table** démontable dessus peint gris ou vert, 60 x 37 c/m 23.»

FC **Réchaud** gaz CHALOT émail avant quelques éclats............ 298.»

BB **Tabouret** à coffre laqué et bois blanc 9.»

Tapis brosse ... 8.»

PP **Papier peint** paquet 8 rouleaux avec frise et bordure 10.»

MN **Faitout** bombé 24 c/m. émail marron granité....... 8.75

Marmite profonde...... 14.50

5 casseroles du 12 au 20 c/m. queues embouties 16.»

ENSEMBLE 7 pièces..... 36.»

EC **Plafonnier** électricité verrerie 2 étages 37.»

SAVON DE MARSEILLE morceau de 500 gr. env. — 1 fr. 65 Barre 5 kilos env. — 16 fr. 40 EN PROVINCE EMBALLAGE FRANCO PORT DU

Franco de port et d'emballage pour toute commande à partir de 50 francs dans toute la France continentale.

Bar d'angle centre Marseille, 3 entrées, client. de voyageurs, aff. de tout repos, plâtre, ouvre 5 h. matin, ferme 19 h. ... Écrire SOENIE, no 3062, Agence Havas, MARSEILLE.

OR Achat OR : 25 fr. gr. BIJOUX. ... Henri, 187, R. Temple ...

VIN NATUREL, la pièce 225 lit. ... Bardou-Valette, pr. St-Césaire (Gard) 330

ACHAT TRÈS CHER BIJOUX HAIMET Maison de confiance ... 4, Chaussée d'Antin près Bd des Italiens

VIN ... 368

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de SOIXANTE-QUINZE CENTIMES en timbres-poste.

L'Imprimeur-Gérant : R. PICAUD
100, rue de Richelieu, Paris

BOUTIQUE A LOUER ... 7, r. 4-Septembre ou LATI, 41, bd Sébastopol.

CONTENTIEUX Pour tous règlements amiables RECOUVREMENTS DE CRÉANCES ACHAT & AVANCES SUR CRÉANCES Écrivez-moi. Réponse gratuite. MARFAN 120, rue Réaumur PARIS 2e (Bourse)

MALADIES INTIMES la plus ancienne et la moins chère des cliniques spécialisées (consult. grat.), envois franco, discret. Brochure « J » gratuite et documentée, 24 pages. Dr Dupré. Ph. Clinique du Midi, 24, Faubourg Saint-Jacques.

PROSTATE - BLENNORRAGIE ... PARIS ...

DIAMA ACHÈTE Paie de suite le plus cher de tout Paris EXPERTISE GRATUITE 3 rue MEYERBEER 3 OPÉRA BIJOUX DIAMANTS PERLES Achat d'OR, Argent, Platine, au maximum

L'ELIXIR DUPEYROUX

guérit tout en provoquant la formation d'anticorps dans le Sérum sanguin ; les principes balsamiques ... Grippes, Rhumes négligés, Bronchites aiguës et chroniques, Asthmes, Emphysème, Tuberculoses pulmonaires, bronchiques, laryngées, osseuses. Le flacon 15.50 dans toutes Pharm. ... par les Labor. du Dr Dupeyroux, 5, Square de Messine, Paris. ...

MALADIES URINAIRES et des FEMMES ... INST. BIOLOGIQUE, 59, rue BOURSAULT, PARIS-17e

BLENNO ... B. ENGIER, 24, rue des Carmes ...

Un Important Progrès PROSTATE Centre Vital "Complexus Prostatique" ... INSTITUT UROLOGIQUE (Dr Carlier) PARIS 8, Fg Montmartre, 8 - Gds Boulevards